



SERVICE 
POUR LES COMMUNES DU MONDE



DIALOG GLOBAL

PARTENARIATS COMMUNAUX POUR LE CLIMAT

Documentation de la sixième phase du projet | N° 61

Service pour les Communes du Monde (SKEW)

Telefon +49 228 20717-2670

info@service-eine-welt.de

www.service-eine-welt.de

Dialog Global – Série de publications du Service pour les Communes du Monde (SKEW), cahier 61

Responsabilité éditoriale : SKEW, Dr. Stefan Wilhelmy

Direction du projet : Clemens Olbrich

Textes : Clemens Olbrich, Dr. Klaus Reuter, Moritz Schmidt

Rédaction : Clemens Olbrich, Dr. Klaus Reuter, Moritz Schmidt, Mandy Wagner

Traduction : Isabelle Caffier

Photo de couverture : Ernst Ohlhoff

Mise en page, composition et conception de la couverture : Fabian Ewert, Königswinter

Impression : Bonifatius GmbH

100% papier recyclé, Vivus 89

Imprimé à l'encre exempte d'huile minérale, compensé carbone

Bonn, mars 2021

Toute réimpression, même partielle, nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur. La série « Dialog Global » est soutenue financièrement par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et les Länder de Bade-Wurtemberg, Brême, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat.

Ce produit imprimé a reçu le label environnemental l'Ange Bleu (Blauer Engel).



DIALOG GLOBAL

PARTE NARIATS COMMUNAUX POUR LE CLIMAT

Documentation de la sixième phase du projet | N° 61

SOMMAIRE

Avant-propos	5
1. Introduction	7
1.1. Déroulement du projet	8
1.2. Structures de travail et communication	9
1.3. Analyse et élaboration du programme d'action	11
1.4. Mise en œuvre et poursuite du développement	13
2. Mise en réseau des communes participantes	15
2.1. Niveaux de mise en réseau dans le projet	15
2.2. Ateliers et rencontres du réseau	16
2.2.1. Atelier d'information pour les communes allemandes	16
2.2.2. Rencontre de préparation de l'atelier d'ouverture (première rencontre du réseau).....	17
2.2.3. Atelier d'ouverture international.....	17
2.2.4. Deuxième rencontre du réseau des communes allemandes	18
2.2.5. Rencontre du réseau des communes africaines et latino-américaines.....	18
2.2.6. Troisième rencontre du réseau des communes allemandes	19
2.2.7. Quatrième rencontre du réseau des communes allemandes	20
2.2.8. Atelier international de présentation des programmes d'action	20
3. Rapports des partenariats communaux pour le climat	23
3.1. Brême - Windhoek, Namibie	23
3.2. Brühl - Dourtenga, Burkina Faso	27
3.3. Enkenbach-Alsenborn - Kinigi/ District de Musanze, Rwanda	31
3.4. Hachenburg - District de Gisagara, Rwanda	35
3.5. Ilsfeld - Municipalité locale de Kouga, Afrique du Sud	38
3.6. Cologne - Yarinacocha, Pérou	42
3.7. District de Herford - Condega, Nicaragua	47
3.8. District de Hameln-Pyrmont - District d'Alfred Nzo, Afrique du Sud	51
3.9. Ludwigsburg - Ambato, Équateur	55
3.10. Munich - Harare, Zimbabwe	59
3.11. Schwäbisch Hall - Okahandja, Namibie	63
3.12. Viernheim - Silly, Burkina Faso	68
4. Conclusion	72
5. Perspectives	75

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs,

La sixième phase des partenariats communaux pour le climat a débuté en octobre 2017 dans la ville libre hanséatique de Brême qui se distingue depuis des siècles par le commerce et les échanges. C'était donc un lieu privilégié pour ouvrir de nouvelles perspectives aux partenariats pour le climat. Pour la première fois, des communes d'Amérique latine, d'Afrique et d'Allemagne ont coopéré dans une même phase, ce qui a représenté un véritable bénéfice. Depuis la conférence d'ouverture d'octobre 2017 en présence des « Musiciens de Brême », (Bild) il est rapidement apparu qu'il n'y avait pas de frontières dans la coopération d'un continent à l'autre sur les questions de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. Dès le tout début, la perception du défi mondial commun que représente le changement climatique a guidé les discussions et les différentes approches d'action des partenariats pour le climat.

Lors des deux années de coopération qui ont précédé l'atelier sur les résultats organisé à Jeffrey's Bay, dans la municipalité locale de Kouga (Afrique du Sud) en octobre 2019, pratiquement aucun sujet n'a été laissé de côté dans tous les partenariats afin de traduire en objectifs et projets communs les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique. Le traitement et la prévention des déchets, la production d'énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la mobilité, la protection des ressources et le travail éducatif n'ont constitué que quelques-uns des thèmes généraux.

Toutefois, lors de l'escale des partenariats pour le climat à Windhoek (Namibie), où se sont rencontrées toutes les communes partenaires du Sud de la sixième phase du projet, au cours des voyages de délégations bilatérales respectives ou à l'occasion des rencontres du réseau des communes allemandes, il est également apparu clairement qu'au niveau international, nous sommes actuellement encore loin d'atteindre les objectifs climatiques de l'accord de Paris de la Conférence des Nations



Musiciens de Brême © Nicole Pankalla

unies sur le changement climatique de 2015. Les divergences sur les pistes les meilleures et les plus efficaces deviennent de plus en plus évidentes. Le mouvement mondial « Fridays for Future », catalyseur des processus de transformation nécessaires et urgents, a également soulevé des questions décisives pour les dirigeants du monde entier et a exigé une action immédiate pour ne pas compromettre l'avenir des générations futures. Ces revendications s'appuient également sur les conclusions scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui soumet en permanence à la communauté internationale des rapports sur le changement climatique et expose les risques.

Nous sommes convaincus que nos partenariats pour le climat, qui sont désormais près de 80, avec leurs programmes d'action concrets et le réseau mondial de plus de 150 communes participantes, envoient un signal important et efficace au monde entier et témoignent, au-delà des continents, que nous pouvons apporter une contribution importante

et exemplaire pour relever les défis du changement climatique grâce à un dialogue ouvert, à des connaissances et une coopération conjointes, au courage, à la passion et à une réflexion mondiale.

Nous espérons que la lecture de cette documentation, dans laquelle les partenariats pour le climat de la sixième phase présentent leurs résultats, constituera pour d'autres communes une motivation et une inspiration à s'engager également dans des partenariats communaux pour le climat.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des actrices et acteurs concernés pour leur coopération intense et fructueuse et leur engagement exceptionnel dans le cadre des partenariats pour le climat. Ils représentent un moteur qui nous incite à être à la hauteur de cet engagement par des conseils, un transfert de connaissances et une mise en réseau.



Dr. Stefan Wilhelmy

Chef de département du Service pour les Communes du Monde d'Engagement Global

Nos remerciements s'adressent également aux maires et aux conseillères et conseillers régionaux des communes participantes ainsi qu'aux membres des conseils pour leur soutien politique au processus et au personnel administratif pour leur expertise et leur appréciation des contributions de la société civile aux programmes d'action.

Les bases établies en 24 mois permettent d'envisager avec optimisme la phase de mise en œuvre des objectifs et des mesures du programme d'action. Dans certains partenariats, les premières activités déjà engagées sont très prometteuses. Nous souhaitons aux partenariats pour le climat tout le succès et le plaisir possibles dans cette mise en œuvre commune. Le Service pour les Communes du Monde (SKEW) et le groupe de travail Agenda 21 Rhénanie-du-Nord-Westphalie (LAG 21 NRW) seront heureux de continuer de vous accompagner dans ce processus à l'avenir.



Dr. Klaus Reuter

Directeur du groupe de travail Agenda 21 Rhénanie-du-Nord-Westphalie

1. INTRODUCTION

La sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat » marque une étape importante de ce projet qui a débuté en 2011. Pour la première fois, des communes du Sud d'Afrique et d'Amérique latine ont été accompagnées simultanément dans une même phase de projet avec leurs communes partenaires allemandes pour établir des partenariats communaux pour le climat. Ceci leur a aussi permis d'échanger sur les questions communales de protection du climat et d'adaptation au changement climatique dans le cadre des activités intenses de mise en réseau par-delà les continents.

Dans la sixième phase du projet, les communes participantes ont ainsi mis en œuvre l'intention du projet de « partenariats communaux pour le climat » avec beaucoup d'engagement et une expertise bien fondée : s'appuyant sur leurs vastes expériences et expertises respectives en matière de protection du climat et d'adaptation au changement climatique, les communes participantes ont pu enrichir leur partenariat sur ces aspects pertinents des services communaux d'intérêt général ou entamer une nouvelle coopération thématique. Les communes jouent un rôle central dans différents domaines du développement durable : au niveau de la mise en œuvre effective des mesures et de la communication directe avec leurs administrés. Le projet vise à donner plus de poids à ce rôle dans un contexte de développement et de politique climatique et à permettre l'élaboration de solutions spécifiques aux défis locaux.

Les partenariats pour le climat élaborent à cet effet, sur une période d'environ 24 mois, des programmes d'action communs assortis d'objectifs, de mesures et de ressources allouées à des activités de protection du climat et d'adaptation aux effets du changement climatique dans leurs deux communes. L'élaboration des programmes d'action jette les bases d'une coopération à long terme, constructive et systématique entre les partenaires sur ces questions. Un partenariat pour le climat peut s'appuyer sur une coopération décentralisée en place et lui conférer une nouvelle dimension.

Il peut toutefois également être créé par des communes intéressées sous forme de partenariat thématique et constituer ainsi le point de départ d'autres coopérations thématiques ou d'un partenariat formel.

L'échange professionnel entre des expertes et experts communaux de différentes disciplines est au centre du projet, particulièrement dans le cadre des envois réciproques. Il s'agit d'une part d'expertes et experts chargés de proposer des solutions d'ordre technique ou organisationnel, mais aussi d'actrices et acteurs susceptibles de contribuer à la réussite du partenariat pour le climat grâce à leurs compétences interculturelles, linguistiques et autres compétences pertinentes. Ainsi, il convient également d'impliquer systématiquement de part et d'autre les ressources de la société civile locale qui pourront enrichir le partenariat pour le climat par leurs perspectives et expertises.

La mise en réseau des communes et l'apprentissage mutuel s'effectuent par des rencontres régulières. Le SKEW d'Engagement Global et le groupe de travail LAG 21 NRW conseillent les communes sur le plan professionnel et méthodique dans ce processus. Le projet est réalisé pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et il est officiellement soutenu par les associations des pouvoirs locaux en Allemagne : l'association des villes allemandes (Deutscher Städtetag) (avec deux décisions propres du bureau), la Fédération allemande des villes et des communes (Deutscher Städte- und Gemeindebund) et l'Association des cercles allemands (Deutscher Landkreistag).

Cette publication documente la sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat » et expose les principaux résultats du travail entre des communes allemandes, africaines et latino-américaines. Douze partenariats communaux pour le climat ont participé à cette sixième phase de projet :

Commune allemande	Commune africaine
Brême	Windhoek, Namibie
Brühl	Dourtenga, Burkina Faso
Enkenbach-Alsenborn	District de Kinigi/ Musanze, Rwanda
Hachenburg	District de Gisagara, Rwanda
Ilsfeld	Municipalité locale de Kouga, Afrique du Sud
District de Hameln-Pyrmont	District d'Fred Nzo, Afrique du Sud
Munich	Harare, Zimbabwe
Schwäbisch Hall	Okahandja, Namibie
Viernheim	Silly, Burkina Faso

Commune allemande	Commune latino-américaine
Cologne	Yarinacocha, Pérou
District de Herford	Condega, Nicaragua
Ludwigsburg	Ambato, Équateur

Les sous-chapitres suivants de l'introduction présentent les composantes du projet en matière d'organisation et de contenu.

Le second chapitre de cette documentation se penche tout particulièrement sur la mise en réseau des communes partenaires entre elles. Le projet vise une mise en réseau des communes participantes à différents niveaux. Les forums de communication proposés et soutenus dans ce cadre sont d'abord présentés de manière générale. Il s'ensuit un bref résumé des événements centraux du projet, à savoir les ateliers internationaux au début et à la fin de la phase de projet et les rencontres de réseau des communes allemandes, africaines et latino-américaines.

Le troisième chapitre contient les rapports des différents partenariats pour le climat comportant des déclarations sur les contextes des partenariats, l'élaboration des programmes d'action communs et les priorités respectives des programmes d'action.

Cette documentation se termine par un bilan de la sixième phase du projet et une perspective.

1.1. Déroulement du projet

L'objectif du projet de « partenariats communaux pour le climat » est le développement en collaboration, la mise en œuvre successive et la mise à jour continue d'un programme d'action communal commun pour la protection du climat et l'adaptation au changement climatique. À partir des objectifs stratégiques, une concrétisation progressive vers des mesures basées sur les applications avec une planification des ressources différenciée et des indicateurs pour le suivi de la réalisation des objectifs doit être élaborée.

Le programme d'action est développé par les partenariats pour le climat respectifs dans un délai d'environ deux ans durant lequel les communes bénéficient d'un conseil, d'un encadrement et d'un soutien financier intenses de l'échange bilatéral de la part du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW. Cette phase d'élaboration intense est suivie de la mise en œuvre autonome et à long terme et de l'amélioration continue du programme d'action. Conformément au guide méthodique élaboré par les organismes chargés de la mise en œuvre des projets, le déroulement du projet se déroule en trois grandes étapes :

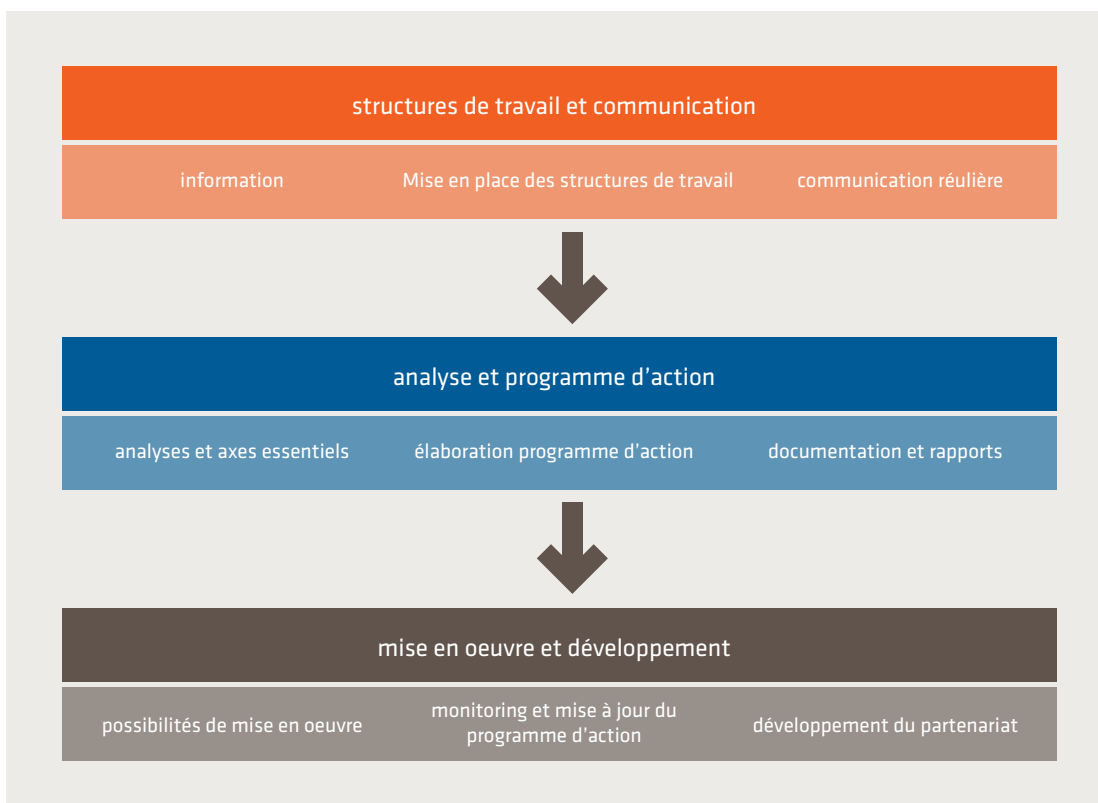


Figure 1 : Étapes de travail du projet de « partenariats communaux pour le climat » © LAG 21 NRW/SKEW

Il convient de noter ici que le déroulement du processus décrit est un modèle type idéal qui constitue un guide approximatif pour les communes concernées. En fonction des expériences préalables, des relations de partenariat existantes ou d'autres particularités du partenariat, des écarts mineurs concernant le contenu et l'ampleur des différentes étapes d'élaboration sont tout à fait possibles. Pour les partenariats de longue date, la mise en place de structures de travail et de voies de communication peut être écourtée par exemple ; pour les nouveaux partenariats sans contacts préalables, cela peut prendre plus de temps. Dans certains cas, les partenariats pour le climat peuvent réaliser des projets concrets dès avant la finalisation du programme d'action commun, afin de s'occuper de besoins particulièrement urgents par exemple.

Ces étapes approximatives du déroulement du projet sont décrites en détail ci-après.

1.2. Structures de travail et communication

L'établissement des partenariats pour le climat concernant leurs structures de travail et la communication comprend l'information des actrices et acteurs liés au projet, la mise en place des structures de travail nécessaires et l'échange réciproque.

Information

Outre la prise de contact et une meilleure connaissance mutuelle des partenaires, le point « information » fait référence à la transmission de toutes les informations sur le déroulement du partenariat pour le climat, telles que ses origines et avantages aux différents acteurs et actrices de la commune (politique, administration, société civile, grand public) par des voies de communication différenciées (presse, internet, présentations, séances d'information par exemple). L'objectif est de développer dans les communes partenaires respectives un soutien durable pour la mise en place d'un partenariat pour le climat ainsi qu'une compréhension commune des problématiques et de la nouvelle approche stratégique éventuelle. Il

s'agit en outre d'inciter un vaste éventail d'acteurs à participer activement au travail.

Structures de travail et communication

La définition des responsabilités et compétences concernant les différentes fonctions dans le cadre d'un partenariat pour le climat permet d'établir les structures de travail. Les structures de travail ont pour objet la mise en place d'une organisation transparente, solide et fonctionnelle constituée des principaux acteurs et actrices des milieux administratifs, politiques et de la société civile qui devront quant à eux intégrer leurs expériences et leur expertise respective dans le processus. Les structures de travail du partenariat communal pour le climat définissent des compétences claires et visent à établir une collaboration intersectorielle au sein de l'administration communale ainsi que l'intégration précoce des représentantes et représentants politiques et des actrices et acteurs de la société civile. Afin de faciliter la communication, les principales personnes de contact doivent être clairement désignées tant au sein de leur propre commune que dans la commune partenaire. Parallèlement, il est important d'impliquer d'autres

acteurs et actrices au sein et en-dehors de l'administration communale et de définir clairement leurs rôles. L'objectif de cette approche participative est de pouvoir développer le programme d'action du partenariat pour le climat sur une base légitime contraignante et techniquement fondée et de le mettre en œuvre à long terme.

Pour ce faire, les structures de travail doivent comporter les éléments suivants : (voir la figure 2)

La **coordination** est la fonction clé au sein des structures de travail. Elle organise et contrôle tous les processus dans le cadre du partenariat communal pour le climat. La coordination est le point de contact central de tous les participants et intéressés, elle est dans le même temps responsable de la vérification des résultats et des relations publiques. Les coordinatrices et coordinateurs des différentes communes font dans le même temps office de lien dans le processus bilatéral et ils assurent l'échange d'informations et le transfert de connaissances entre les communes partenaires. Au sein de la commune et vis-à-vis des groupes d'acteurs externes (dont le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW), ce sont les principaux

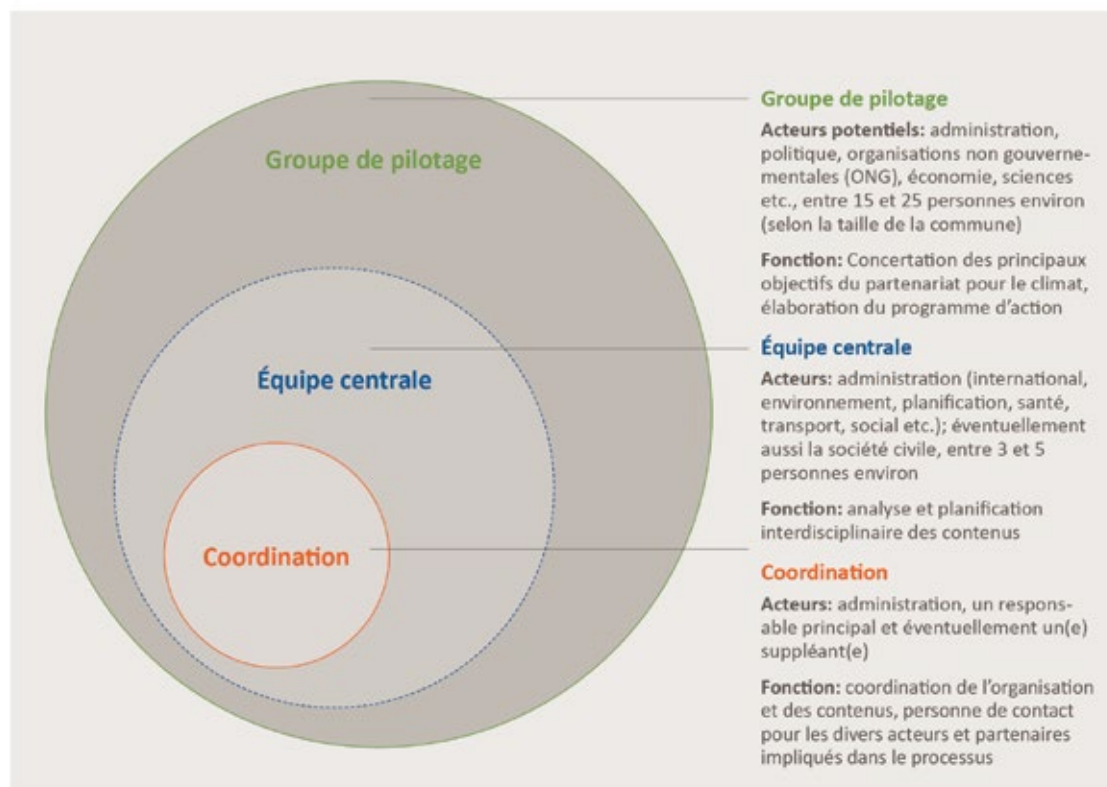


Figure 2 : Structures de travail d'un partenariat pour le climat © LAG 21 NRW/SKEW

interlocuteurs mais aussi les personnes de contact pour les ateliers, rencontres du réseau et envois, ainsi que pour l'établissement de rapports dans le cadre du projet.

En règle générale, une personne de l'administration est désignée à cette fin ; des équipes de deux personnes sont également possibles. Afin de garantir la continuité des processus en cas d'absences prolongées ou de changement de personnel, il devrait toujours y avoir une remplaçante ou un remplaçant.

L'**équipe de base** soutient la coordination dans ses différentes tâches et peut également prendre ponctuellement en charge certaines tâches. Elle participe donc à cette étape de travail et se réunit régulièrement. En fonction de la taille de la commune, l'équipe de base est en général constituée de trois à cinq personnes. Différents services de l'administration devraient être représentés ici afin de permettre l'intégration de différentes approches et solutions. Afin que les perspectives soient les plus diverses possibles, il est judicieux d'inclure des actrices et acteurs de la société civile dans l'équipe de base. En cas de partenariats communaux déjà existants soutenus par l'engagement d'un comité de jumelage ou d'une organisation non gouvernementale (ONG), il est conseillé d'impliquer un acteur ou une actrice de ces organisations. L'équipe de base prépare par ailleurs le travail de fond du groupe de pilotage.

Le **groupe de pilotage** est le plus grand groupe au sein des structures de travail et se caractérise par une grande diversité d'acteurs. L'équipe de base fait partie du groupe de pilotage. Il se compose d'un nombre équilibré de représentants et représentantes du monde politique, de la société civile et de l'administration. Le groupe de pilotage est donc interdisciplinaire et apporte un large éventail d'expertise et d'expériences pour l'élaboration du programme d'action. Il contribue de manière décisive à asseoir le partenariat pour le climat sur une base élargie. Il est impliqué dans les moments clés et les jalons importants du projet (tels que les envois, ateliers internationaux) et prend des décisions importantes sur la conception du programme d'action du partenariat pour le climat.

1.3. Analyse et élaboration du programme d'action

L'objectif fondamental du projet de « partenariats communaux pour le climat » est l'élaboration d'un programme d'action fondé sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique entre les deux communes d'un partenariat pour le climat.

Le programme d'action est élaboré dans un processus participatif dans les groupes de pilotage et équipes de base mis en place puis coordonné en permanence au sein des communes et entre les partenaires par le biais de la coordination. Il repose sur les résultats d'analyses approfondies et sur les axes thématiques définis conjointement dans le cadre du partenariat pour le climat.

Le programme d'action se caractérise par sa structure hiérarchique, avec une concrétisation continue allant d'une vision commune et d'objectifs stratégiques plutôt abstraits à des mesures axées sur l'action. Des axes thématiques communs de la coopération sont identifiés sur la base d'un inventaire et d'envois réciproques. Dans l'étape suivante, les objectifs stratégiques sont formulés à partir de ces axes thématiques. Ils constituent le fondement de l'élaboration des objectifs opérationnels et mesures et reflètent les domaines de travail et projets identifiés à ce stade. Les différents objectifs et mesures doivent être définis de telle sorte qu'ils soient spécifiquement adaptés à la situation dans les communes partenaires, que leur mise en œuvre soit mesurable, qu'ils soient acceptables pour les actrices et acteurs, qu'ils fassent l'objet d'une planification réaliste et que leur mise en œuvre soit temporellement définie (critères SMART¹).

1 La méthode SMART est une approche stratégique pour formuler des objectifs dans le cadre de la gestion de projets. Le terme « SMART » est un acronyme, les lettres S, M, A, R et T correspondant aux critères nécessaires à la formulation des objectifs : **S**pécifique, **M**esurable, **A**ceptable, **R**éaliste et **T**emporellement défini.

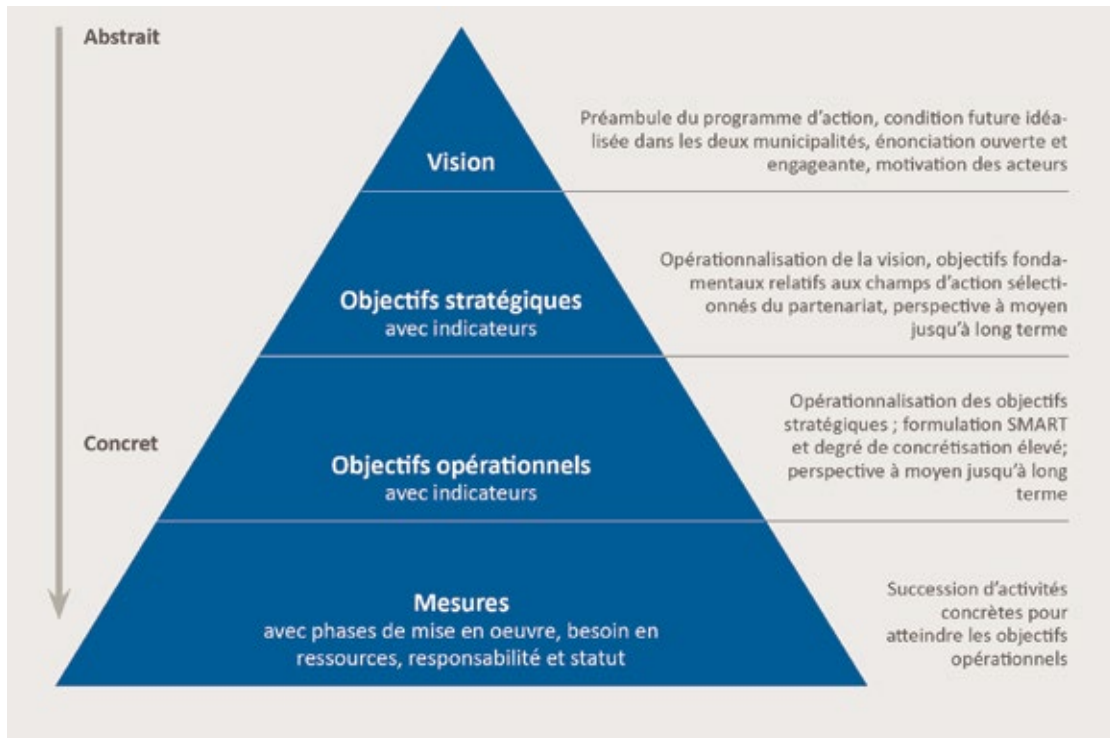


Figure 3 : Éléments principaux du programme d'action des partenariats communaux pour le climat © LAG 21 NRW/SKEW

Les axes thématiques et objectifs des programmes d'action bilatéraux de protection du climat et d'adaptation au changement climatique sont aussi variés que les partenariats eux-mêmes. Dans le domaine de la protection du climat, des objectifs d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie peuvent être formulés. Par ailleurs, les questions d'une agriculture/sylviculture respectueuses du climat, de la réduction de la déforestation, de la mise en place d'une gestion de la mobilité ou d'une gestion durable des déchets pour éviter les émissions de gaz à effet de serre peuvent être abordées.

En ce qui concerne les effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, la désertification, l'érosion des sols résultant du changement climatique ou la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, des objectifs visant une meilleure gestion de ces changements sont envisageables. Il pourrait s'agir notamment de mesures de protection des côtes, de boisement, de gestion de l'eau ou de préservation de la biodiversité.

Les programmes d'action offrent en outre la possibilité d'ancrer des objectifs dans des stratégies globales, notamment dans un vaste travail éducatif ou pour élargir la base de données et d'informations

sur le changement climatique par des études appropriées.

Le programme d'action doit être un outil gérable axé sur la pratique qui propose des mesures pouvant être mises en œuvre de manière autonome par les deux communes partenaires, mais aussi des mesures nécessitant le soutien de tiers, à savoir notamment des comités de jumelage, investisseurs privés ou bailleurs de fonds. Ce programme d'action permet donc de concevoir des projets de tailles différentes. Étant donné qu'il s'agit d'un programme d'action commun, les objectifs et mesures concernent les deux communes partenaires. Pour les deux communes participantes, il est possible d'élaborer des mesures symétriques qui peuvent être mises en œuvre en parallèle dans les deux communes (telles que des expositions sur le changement climatique ou la plantation d'arbres), et des mesures adaptées au contexte local spécifique peuvent respectivement être élaborées et mises en œuvre.

Le programme d'action sera précédé d'une vision commune servant de préambule et d'orientation à long terme. La vision du partenariat pour le climat décrit un état idéal dans les deux communes à un moment déterminé dans le futur. Cet état idéal fait référence au lien de partenariat et aux objectifs à

atteindre ensemble dans le contexte du changement climatique mondial. La vision du partenariat pour le climat doit transmettre des images chargées d'émotions d'un futur commun et souhaitable et contribuer ainsi à l'identification et à l'orientation des actrices et acteurs et du public. Elle vise à inciter à une participation. La vision se situe dans le domaine de ce qui est tout juste possible, c'est-à-dire entre l'utopie et la réalité. La formulation de la vision commune peut et doit inclure les visions, modèles ou autres déjà en place dans les communes participantes. Il est également envisageable d'étendre un accord de partenariat existant pour y inclure des éléments liés au contenu du partenariat pour le climat et y ancrer une vision commune.

1.4. Mise en œuvre et poursuite du développement

Le programme d'action commun sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique constitue la base d'une coopération à long terme dans le cadre du partenariat pour le climat. Les axes du partenariat pour le climat qu'il définit sont basés sur une connaissance exacte de la situation dans les deux communes partenaires. Les objectifs formulés ensemble sont basés sur des mesures coordonnées et réalistes pour atteindre ces objectifs.

La dernière étape de travail du partenariat pour le climat, qui se répète constamment, relève de la responsabilité des deux communes participantes et commence après l'atelier international de présentation des programmes d'action. Les possibilités de transposition des mesures sont examinées ensemble et le programme d'action est continuellement amélioré.

La définition de la durée et du début des différentes mesures doit avoir permis de fixer un délai approximatif qui reflète aussi les priorités du partenariat pour le climat durant l'établissement des programmes d'action. Il est en principe recommandé de transposer dans un premier temps une mesure pilote réalisable dans des délais et un cadre financier raisonnables.

Les mesures du programme d'action peuvent ensuite, en fonction de leur nature et de leur ampleur, être mises en œuvre avec les ressources directement disponibles dans les deux communes en termes d'actrices et d'acteurs, ou par

la prospection de fonds externes. Le programme d'action stratégique, résultat d'un processus de réflexion et de planification structuré, et les structures de travail et de communication établies constituent une très bonne base pour la formulation de demandes de financement.

En raison de leur horizon à moyen et long terme, les programmes d'action ne peuvent pas être statiques et ils doivent être activement perfectionnés et adaptés. Par conséquent, les succès et les échecs par rapport aux objectifs convenus ainsi que la mise en œuvre des mesures devraient faire l'objet d'une évaluation régulière basée sur un suivi systématique. À cette fin, des indicateurs sont utilisés. Les résultats sont discutés dans les groupes de pilotage respectifs, les modifications nécessaires de la planification commune sont identifiées et convenues avec les partenaires. La mise en œuvre du programme d'action se poursuit sur la base de cette planification ajustée. Globalement, cette procédure correspond à un cycle se répétant périodiquement qui comprend les étapes de traitement suivantes : (voir la figure 4)

- Élaboration du programme d'action commun (*planifier*)
- Mise en œuvre des mesures et projets documentés dans le programme d'action (*faire*)
- Suivi (*vérifier*)
- Poursuite du développement et adaptation du programme d'action (*agir*)

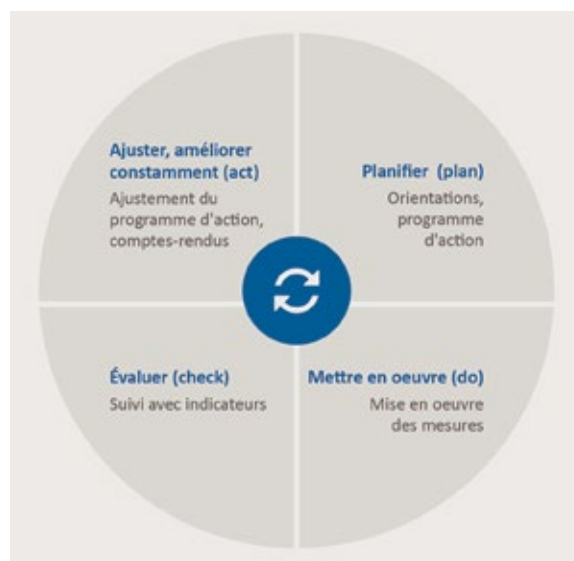


Figure 4 : Processus d'amélioration continue ancré dans la méthode PDCA © LAG 21 NRW/SKEW

Un rapport du partenariat pour le climat, qui décrit la mise en œuvre et la poursuite du programme d'action à intervalles réguliers, constitue une base importante à cet égard. Le rapport est également destiné à informer les organes politiques et les autres actrices et acteurs intéressés dans la commune respective.

2. MISE EN RÉSEAU DES COMMUNES PARTICIPANTES

Le projet de « partenariats communaux pour le climat » offre une valeur ajoutée particulière en ceci que plusieurs partenariats pour le climat se lancent simultanément dans le développement d'un programme d'action commun. La mise en réseau des communes entre elles constitue une composante importante du projet permettant d'échanger et de reproduire les résultats et les bons exemples au sein d'un réseau sous forme d'un apprentissage *entre pairs*.

La mise en réseau des communes pour le climat s'effectue entre ces dernières dans le cadre d'une phase de projet, en l'occurrence la sixième phase, mais également aussi avec les partenariats pour le climat d'autres phases de projet et avec d'autres partenariats communaux pour le climat, mais aussi au niveau international par leur participation à des conférences au cours desquelles les communes ont la possibilité de présenter leur partenariat pour le climat.

Ainsi, les trois partenariats pour le climat entre le district de Herford et Condega (Nicaragua), Cologne et Yarinacocha (Pérou) et Ludwigsburg et Ambato (Équateur) ont participé en octobre 2018 à la deuxième conférence des « partenariats communaux avec l'Amérique latine et les Caraïbes » à Nuremberg. Deux partenariats pour le climat de la sixième phase, à savoir celui entre Schwäbisch Hall et Okahandja (Namibie) et entre Viernheim et Silly (Burkina Faso), ont également participé à la quatrième conférence des « partenariats communaux avec l'Afrique » en septembre 2019. Par ailleurs, une délégation du partenariat pour le climat entre Cologne et Yarinacocha s'est rendue en décembre 2018 à la 24^e conférence mondiale sur le changement climatique des Nations unies de Katowice en Pologne afin d'y présenter leur partenariat pour le climat et d'attirer l'attention sur les effets du changement climatique pour la population indigène du Pérou en participant à différents événements parallèles.

Les possibilités de mises en réseau au sein du projet en lui-même sont également nombreuses, comme décrit par la suite.

2.1. Niveaux de mise en réseau dans le projet

Le projet de « partenariats communaux pour le climat » permet la mise en réseau et l'échange d'expériences des communes participant à une phase de projet entre elles et les soutient. Il existe trois niveaux d'échange différents : (voir la figure 5)

La coopération est basée sur le contact bilatéral direct entre les deux communes participant au partenariat pour le climat. Cet échange est facilité par l'envoi réciproque d'expertes et d'experts communaux et une communication par mail, conférences téléphoniques, réseaux sociaux, etc. Les communes décident elles-mêmes du lieu et des actrices et acteurs participant aux envois respectifs. Durant la période de la sixième phase de projet entre octobre 2017 et octobre 2019, trois voyages d'experts de ce type par partenariat pour le climat ont eu lieu. Ils ont été accompagnés sur le plan organisationnel et thématique par le Service pour les Communes du Monde (SKEW) et le groupe de travail LAG 21 NRW. En Allemagne, les visites de délégations ont été soutenues par l'animation d'ateliers, et ce tant dans la phase de définition des axes thématiques de la coopération future que lors de l'élaboration des programmes d'action.

Le second niveau d'échange est celui de la mise en réseau des communes allemandes et des communes africaines et latino-américaines entre elles. Des rencontres du réseau auxquelles sont conviés les coordinatrices et coordinateurs ainsi que deux membres des équipes de base ou du groupe de pilotage des communes sont organisées à cette fin. Le principal objectif de ces rencontres du réseau est l'échange d'expériences sur le travail dans les différents partenariats pour le climat. Les actrices et acteurs impliqués exposent la situation actuelle de leur partenariat pour le climat respectif, reçoivent un retour d'information de la part des

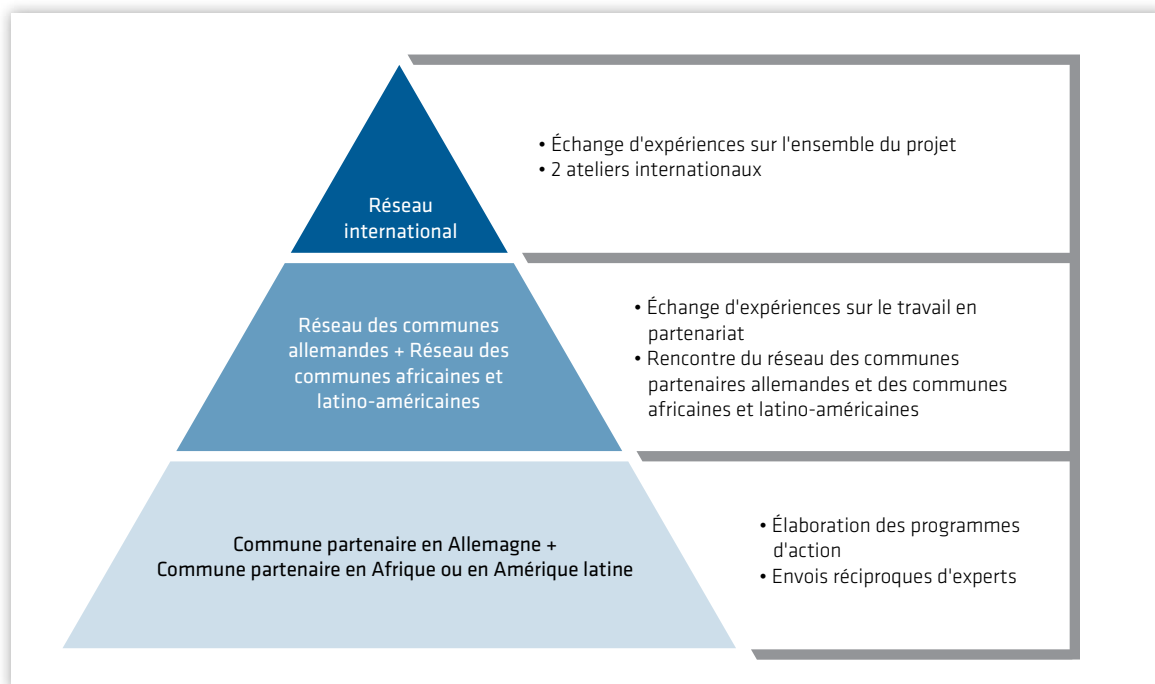


Figure 5 : Différents niveaux d'échange au sein du projet © LAG 21 NRW/SKEW

autres membres du réseau et de l'équipe de projet du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW et planifient les étapes suivantes. Ils profitent en outre de contributions d'experts et d'informations plus détaillées sur le déroulement du projet ainsi que de prestations de soutien complémentaires pour les partenariats communaux.

La diversité des partenariats pour le climat participant à cette phase du projet a particulièrement marqué les échanges lors des rencontres du réseau. Les nouveaux partenariats ont pu profiter des expériences de partenariats établis, tandis que les coopérations décentralisées en place se sont vues donner un nouvel élan grâce à une extension de la coopération pour inclure le thème du changement climatique. Au cours de la sixième phase, quatre rencontres du réseau des communes allemandes et une rencontre du réseau des communes africaines et latino-américaines participantes ont eu lieu.

Au début du travail commun sur les programmes d'action et pour la présentation des résultats, des ateliers internationaux auxquels participent des représentantes et représentants de toutes les communes impliquées sont réalisés. Ce réseau international regroupant toutes les communes représente le troisième niveau de mise en réseau. L'accent est mis sur l'échange d'expériences sur l'ensemble du projet. L'objectif principal de l'atelier d'ouverture

est de développer une compréhension commune de la méthodologie et du déroulement du projet et de susciter un échange professionnel entre les partenaires. Le second atelier international permet de présenter les programmes d'action, de discuter de la coopération future dans le cadre des partenariats pour le climat et d'approfondir les échanges professionnels.

2.2. Ateliers et rencontres du réseau

Les principaux jalons du projet de « partenariats communaux pour le climat » sont les moments où les acteurs des communes participantes se rencontrent en personne et travaillent ensemble à l'élaboration de leur programme d'action et bénéficient des expériences du réseau des communes participantes. Le développement qui suit présente un résumé des différentes rencontres nationales ou régionales du réseau ainsi que des grands ateliers internationaux regroupant toutes les communes de la sixième phase.

2.2.1. Atelier d'information pour les communes allemandes

Un atelier d'information s'est déroulé à Göttingen du 3 au 4 avril 2017. Lors de cette première rencontre, les communes allemandes intéressées par

le projet ont pu discuter de manière approfondie du contexte, des contenus centraux, des prestations et des attentes du projet et utiliser ces informations pour planifier les prochaines étapes du développement et de l'établissement de leur partenariat pour le climat. En outre, le contexte du projet en termes de politique climatique et de politique de développement a été expliqué et le rôle du niveau communal dans ce cadre a été souligné. Outre ces informations théoriques générales, le coordinateur du partenariat pour le climat entre Horb am Neckar et Belo au Cameroun a présenté un rapport de terrain de la troisième phase du projet. Ce faisant, il a montré comment un partenariat entièrement nouveau pouvait être établi au cours du projet et quelles opportunités et défis cela impliquait.

2.2.2. Rencontre de préparation de l'atelier d'ouverture (première rencontre du réseau)

Afin de préparer l'atelier international de Brême, les communes allemandes participant à la sixième phase se sont rencontrées le 4 juillet 2017 à Siegburg. Lors de cette rencontre de préparation, des informations de base sur l'organisation et le déroulement du projet ont été fournies et les services associés du responsable du projet ainsi que les attentes des communes participantes ont été présentés. L'autre objectif de la rencontre de préparation était de discuter de l'organisation et du contenu du prochain atelier d'ouverture de la sixième phase du projet à Brême. Les communes participantes ont également profité de cette rencontre de préparation pour échanger sur les prochaines étapes de la mise en place du partenariat pour le climat dans leurs communes.

À l'issue de la rencontre de préparation, les actrices et acteurs participants ont eu la possibilité de prendre part à une formation interculturelle proposée par l'Académie pour la coopération internationale (AIZ). L'accent a été mis sur la coopération interculturelle et la définition de rôles de conseil. Les participants ont d'abord été initiés aux normes culturelles et aux systèmes de valeurs spécifiques, qui diffèrent dans de nombreux domaines des attentes européennes. D'autres aspects du transfert de compétences interculturelles portaient sur les systèmes hiérarchiques parfois très marqués dans les pays partenaires, les styles de communication ainsi que la planification du temps nécessaire au

travail commun sur le projet. Ce faisant, les actrices et acteurs allemands ont pu apprendre comment gérer certains stéréotypes bien ancrés et à quelles particularités en matière de communication et de culture ils devraient se préparer.

2.2.3. Atelier d'ouverture international

L'atelier d'ouverture international qui s'est tenu du 9 au 11 octobre 2017 à Brême a marqué le début officiel de la coopération communale de la sixième phase de projet. Sur les 24 communes participantes d'Allemagne, de pays africains et latino-américains, 21 communes avaient envoyé jusqu'à trois actrices et acteurs du monde politique, de l'administration et/ou de la société civile locale. Trois communes allemandes ont participé à l'atelier sans leurs partenaires du Sud, ces derniers ayant été empêchés pour des raisons de calendrier ; pour eux, l'entrée dans le projet s'est faite par un atelier d'ouverture décentralisé. Environ 100 participants se sont rencontrés lors de l'ouverture.



Échange entre participants durant l'atelier d'ouverture de la sixième phase à Brême © Martin Magunia

Il s'agissait de présenter à toutes les communes impliquées les objectifs, le déroulement, la méthode et les instruments du projet et d'engager l'échange parmi les partenariats afin de commencer l'élaboration des programmes d'action. Étant donné que l'atelier représentait pour beaucoup la première rencontre personnelle avec les partenaires, suffisamment de temps avait également été prévu pour faire connaissance et échanger.

Le contexte professionnel a été défini par des présentations de haut niveau d'intervenantes et intervenants extérieurs : le Prof. Dr. Jörn Birkmann de l'Université de Stuttgart a évoqué les principaux risques du changement climatique et les possibilités d'adaptation qui s'ensuivent. Le Dr. Irit Eguavoen du centre de recherche sur le développement (Zentrum für Entwicklungsforschung - ZEF) de l'université de Bonn a présenté à l'aide d'exemples concrets d'Afrique subsaharienne des possibilités d'adaptation au changement climatique. Dans le cadre d'une excursion à la maison du climat 8° Ost de Bremerhaven, les effets du changement climatique ont pu être vécus sous forme d'un voyage virtuel autour du monde.

Pour l'échange de fond dans les communes partenaires, les communes ont identifié les actrices et acteurs potentiels pour leur partenariat pour le climat et présenté ensuite cette analyse des acteurs à leurs partenaires respectifs. Sur le plan thématique, les partenaires ont respectivement expliqué les menaces que le changement climatique faisait peser sur leurs communes et les stratégies et projets qu'ils ont déjà mis en œuvre pour remédier à la situation, afin d'identifier des points communs pour le partenariat pour le climat. Ils ont planifié les prochaines étapes pour l'établissement des programmes d'action, et en particulier les premiers échanges d'experts et convenu des modalités de communication.

À l'issue de l'atelier, ou avant ce dernier, les délégations des communes africaines et latino-américaines en ont profité pour rendre visite à leurs communes partenaires allemandes respectives. Pour nombre d'entre elles, c'était la première visite de leur ville partenaire et donc une bonne possibilité de mieux la connaître et d'explorer des champs thématiques possibles de la coopération commune.

L'atelier d'ouverture a jeté les bases de la sixième phase de projet des partenariats pour le climat.

2.2.4. Deuxième rencontre du réseau des communes allemandes

La deuxième rencontre du réseau des communes allemandes a eu lieu du 12 au 13 mars 2018 à Schwäbisch Hall. L'échange entre les actrices et acteurs de l'administration communale et de la société civile a principalement porté sur les

envois d'experts effectués au cours des mois précédents. Dans le cadre d'un forum ouvert, ce qui s'était bien passé et ce qui avait donné matière à réflexion a été évoqué. Lors des travaux de groupe, différents aspects des inventaires ont été discutés dans les deux communes participantes, notamment l'approche que les partenaires avaient respectivement choisie pour mettre en place des structures de travail et pour impliquer d'autres actrices et acteurs dans le partenariat pour le climat.



Discussion des résultats et principales conclusions de la première phase d'envoi © SKEW

En complément de l'échange des communes entre elles, des offres spécifiques du SKEW sur le thème de la migration et du développement ont été présentées et les possibilités d'intégrer le potentiel culturel des migrantes et migrants dans le partenariat pour le climat ont été ouvertement discutées lors d'une table ronde. En tant qu'hôte, la ville de Schwäbisch Hall a eu en outre l'occasion de présenter ses propres initiatives en matière de politique climatique aux autres participants.

2.2.5. Rencontre du réseau des communes africaines et latino-américaines

La rencontre de trois jours du réseau des communes africaines et latino-américaines des partenariats pour le climat était placée sous le signe de l'échange Sud-Sud. Environ 30 représentantes et représentants de cinq États africains et d'un pays latino-américain se sont rencontrés du 21 au 23 novembre 2018 à Windhoek en Namibie. L'atelier a été réalisé avec le soutien organisationnel de la

ville de Windhoek. Comme lors des rencontres du réseau des communes allemandes, l'accent a été mis sur l'échange d'informations sur les progrès et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'élaboration des programmes d'action communs. Il s'agissait par ailleurs de réunir les communes présentant les mêmes défis et axes thématiques dans le domaine de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique afin qu'elles puissent échanger directement dans la suite du processus de travail en partenariat.

La ville de Windhoek avait invité à une excursion d'une demi-journée sur le plus grand défi du changement climatique pour sa propre commune : l'amélioration et l'optimisation continues de la gestion de l'eau. Le changement climatique en progression constante aggrave la pénurie en eau déjà aigüe que traverse le pays. Dans le cadre de cette excursion, plusieurs installations de traitement de l'eau et stations d'épuration ont été visitées, ainsi qu'une usine de traitement des déchets spéciaux. Les retours des participants ont été très positifs, ces quatre excursions leur ayant permis d'avoir une vision approfondie du traitement des eaux usées et de leur retraitement.



Excursion sur le thème du retraitement des eaux usées
© Johan Jooste

En vue de la finalisation des programmes d'action et de la mise en œuvre ultérieure de projets concrets, le SKEW a présenté diverses offres de soutien financier et en personnel. Les conditions générales des communes allemandes et les contributions nécessaires de leurs partenaires dans les communes d'Afrique et d'Amérique latine ont été spécifiquement abordées. Afin de donner aux

communes une expérience directe de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'action, Darby Gounden, de la municipalité métropolitaine de Buffalo City en Afrique du Sud, a fait part de ses expériences en la matière. La ville avait participé avec Oldenburg à la troisième phase de projet des partenariats pour le climat. Par ailleurs, les thèmes « genre et changement climatique », « gestion de l'eau et des déchets », « énergies renouvelables » et « travail d'information, communication et coopération avec les communes allemandes » traités dans le cadre d'un Café du monde étaient au programme. Les participants avaient ici la possibilité d'échanger sur des questions techniques et des défis concrets et de nouer des contacts avec d'autres communes travaillant sur des thèmes similaires avec leurs partenaires allemands.

2.2.6. Troisième rencontre du réseau des communes allemandes



Participants durant la troisième rencontre du réseau des communes allemandes © SKEW

La troisième rencontre du réseau qui s'est tenue du 12 au 13 décembre 2018 à Viernheim était placée sous le signe des progrès accomplis dans l'élaboration des programmes d'action communs. Les expériences et résultats obtenus lors du deuxième envoi d'experts a constitué un thème central. L'état actuel du programme d'action respectif, désormais nettement plus détaillé, a été présenté et discuté en petits groupes. Dans l'intervalle, la plupart des partenariats pour le climat avaient défini leurs axes thématiques pour le travail commun et les ont concrétisés par des idées de projets. Dans la perspective du projet global, les partici-

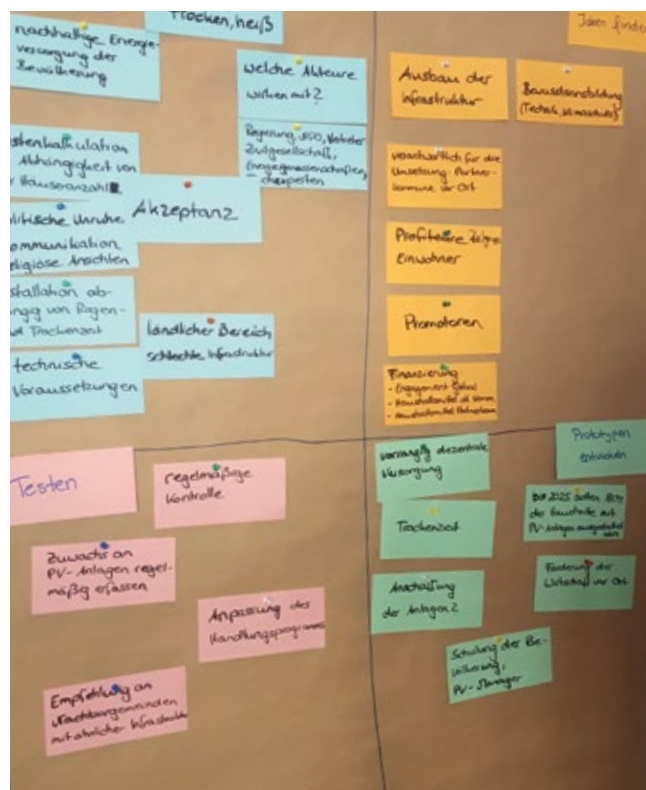
pants ont été informés des prochaines étapes de l'élaboration du programme d'action commun. Les possibilités de mise en œuvre du projet dans la commune allemande ont également été discutées. Par ailleurs, l'équipe de projet a présenté les résultats de la rencontre du réseau des partenaires du Sud à Windhoek et les a intégrés dans le déroulement général de la sixième phase de projet.

Concernant la mise en œuvre des programmes d'action, différents instruments de financement du SKEW ont été présentés lors de la rencontre du réseau et les spécificités respectives ont été soulignées. Pour mieux comprendre comment le programme d'action peut être mis en œuvre et quels effets il produit, le coordinateur de longue date du partenariat pour le climat entre Würzburg et Mwanza (Tanzanie, participation à la phase pilote du projet entre 2011 et 2013) a présenté différents projets mis en œuvre, en cours de réalisation ou prévus.

2.2.7. Quatrième rencontre du réseau des communes allemandes

La quatrième et dernière rencontre du réseau des communes allemandes a eu lieu du 27 au 28 mai 2019 à Cologne. À ce stade, presque tous les partenariats pour le climat avaient déjà élaboré les premiers projets de leurs programmes d'action communs, qui ont été discutés de manière intense lors de la rencontre du réseau. En raison d'expériences et de défis similaires, tous les participants ont pu bénéficier d'informations et de suggestions importantes pour la finalisation des programmes d'action grâce à un dialogue constructif. Cet échange a été complété par les expériences de l'équipe de projet des phases précédentes du projet, et donc par des recommandations importantes pour la mise en œuvre à long terme et le développement ultérieur du programme d'action.

À l'approche de la conclusion provisoire des travaux sur les programmes d'action communs, la question du passage du niveau stratégique général du programme d'action à la planification de projets concrets était à l'ordre du jour. À cette fin, l'équipe de projet a présenté différentes méthodes et écoles de pensée grâce auxquelles le programme d'action peut être traduit en projets spécifiques et distincts. Les méthodes présentées comprenaient notamment la « planification de projet axée sur les résultats » et le « Design Thinking ».



Résultats du travail de groupe sur le « Design Thinking » © SKEW

Étant donné que la quatrième rencontre du réseau était la dernière avant l'atelier international de présentation des programmes d'action, les prochains rapports et les préparatifs de cet atelier ont également été discutés.

2.2.8. Atelier international de présentation des programmes d'action

L'atelier international de présentation des programmes d'action a eu lieu du 9 au 11 octobre 2019 à Jeffrey's Bay, dans la municipalité locale de Kouga en Afrique du Sud et a marqué la fin de l'étape d'élaboration des programmes d'action communs, et donc un tournant particulièrement important pour les partenariats pour le climat. Des représentantes et représentants des 24 communes participant à la sixième phase du projet y ont pris part, dont 13 maires et conseillers régionaux. Outre les administrations communales, les organes politiques des communes ainsi que les actrices et acteurs de la société civile et des milieux scientifiques étaient également représentés. 115 personnes au total étaient présentes le premier jour de l'événement.

La première journée était placée sous le signe des programmes d'action communs. La rétrospective générale de la sixième phase de projet effectuée par le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW ainsi qu'une exposition d'affiches ont illustré le chemin parcouru par les partenariats pour le climat vers les programmes d'action communs. Les représentantes et représentants des communes ont expliqué le processus de développement et les axes thématiques des programmes et présenté des mesures concrètes en séance plénière. Des mesures choisies dans le domaine des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau, du développement urbain durable et de la mobilité, mais aussi de la gestion des eaux usées et des déchets ont été présentées dans quatre forums professionnels.



Présentation de l'affiche du partenariat pour le climat entre le district de Hameln-Pyrmont et le district d'Alfred Nzo (Afrique du Sud) © Ernst Ohlhoff

La deuxième journée a débuté par une réflexion sur la phase de projet de deux ans et les accords qui en ont découlé pour la communication future et pour définir et planifier les prochaines étapes du développement des partenariats pour le climat. Dans la plupart des cas, l'accent a été mis sur la demande et la mise en œuvre des premiers projets communs. Le Dr Peter Johnston de l'Université du Cap a ensuite expliqué dans une intervention technique les impacts du changement climatique en Afrique australe et présenté certaines bonnes pratiques pour leur réduction et l'adaptation au niveau communal. Une excursion a ensuite conduit à la « première route écologique d'Afrique ». Cette route a été construite dans le cadre du projet pilote à partir de plastique recyclé sur un trajet de 1,7 kilomètres. Juste après, nous avons procédé ensemble à une

action de plantation d'arbres dans une zone d'habitation informelle de la commune organisatrice : les participants ont planté des arbres qu'ils ont dotés d'étiquettes sur lesquelles ils ont noté leurs souhaits personnels en matière de partenariat pour le climat et de protection du climat. Outre ces activités et dans le cadre des événements en soirée, beaucoup de temps a pu être consacré à l'échange et à la mise en réseau des actrices et acteurs participants.



Action commune de plantation d'arbres comme contribution à la compensation de CO₂ © Ernst Ohlhoff

Le troisième jour de l'événement a débuté par un échange professionnel entre les partenariats sur les thèmes de la gestion intégrée de l'eau, de la participation, de la bonne gouvernance et de la coopération avec la société civile, de l'intégration du partenariat pour le climat dans la commune, des énergies renouvelables et de l'Agenda 2030² dans le travail en partenariat communal.

Les organismes chargés de la mise en œuvre des projets ont ensuite informé sur les offres de soutien pour la réalisation des programmes d'action et sur leur rôle dans l'accompagnement futur des partenariats. La rencontre internationale marque la conclusion, avec la même intensité que celle connue jusqu'alors, de la coopération entre le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW et les communes participant au projet. Tous les intéressés

2 L'Agenda 2030 du développement durable ou « Agenda 2030 » a été adopté en septembre 2015 par tous les États membres des Nations unies. Il contient essentiellement un catalogue de 17 Objectifs de Développement Durable. Voir http://www.bmz.de/de/themen/2030_agenda/index.html.

ont exprimé le souhait de poursuivre l'échange. Le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW répondront à cette demande des communes de la sixième phase du projet probablement à partir de 2021, notamment sous forme d'une rencontre du réseau avec les cinq phases précédentes du projet. Au cours d'une évaluation de l'événement ainsi que de l'ensemble de la phase de deux ans du projet, les participants ont pu exprimer leurs points de vue sur le projet et fournir un retour d'information pour le développement ultérieur du projet global.

3. RAPPORTS DES PARTENARIATS COMMUNAUX POUR LE CLIMAT

3.1. Brême - Windhoek, Namibie

	Ville de Brême (Allemagne)	Ville de Windhoek (Namibie)
Nombre d'habitants	env. 547.340	env. 415.900
Superficie	325,42 km ²	5,133 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Fortes pluies • Températures plus élevées l'été • Températures élevées des eaux • Modification du microclimat • Élévation du niveau de la mer du Nord, de sorte que les digues doivent être rehaussées 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresses récurrentes et répartition peu favorable des pluies • Raréfaction des ressources en eau en raison d'une forte aridité • Augmentation des températures moyennes • Périodes de sécheresse plus longues et plus chaudes • Urbanisation rapide

Présentation du partenariat pour le climat

Brême fait partie du Land de la « ville libre hanseatique de Brême » qui comprend les deux villes de Brême et Bremerhaven, elle est située au nord-ouest de l'Allemagne. La Weser traverse la ville du sud au nord et relie Brême à la mer du Nord distante de 60 kilomètres. Le fleuve offre un habitat naturel à de nombreux animaux et présente une grande valeur de détente et de loisirs pour les citoyennes et les citoyens. La Weser est également endiguée pour la protéger des inondations.

Windhoek, capitale de la Namibie, est située au centre du pays. La ville est entourée de montagnes qui limitent fortement l'extension de la ville. Néanmoins, le nombre de ses habitants augmente rapidement. Ainsi, des quartiers informels ont vu le jour dans la région de Windhoek, manquant d'infrastructures ainsi que de protections contre les effets du changement climatique.

La Namibie et l'Allemagne, et donc également Brême, sont liées depuis plus de cent ans par leur passé colonial. En 1884, le commerçant brémois Adolf Lüderitz a acquis des terres en Namibie en recourant à une fraude et a ainsi posé les bases de la future domination coloniale marquée par

la violence dans le Sud-Ouest africain allemand. Plusieurs décennies plus tard, la ville de Brême a soutenu le mouvement d'indépendance SWAPO ainsi que l'ANC sud-africain et reconnaît jusqu'à aujourd'hui sa responsabilité particulière. Ces liens solides existent toujours et constituent la base du développement et de la définition d'une relation à long terme et mutuellement bénéfique qui s'est développée peu à peu depuis l'année 2000.



Monument anti-colonial de Brême et mémorial aux victimes de la bataille de Waterberg © Ville libre hanséatique de Brême

En 2000, la charte d'accord sur la mise en œuvre conjointe de l'Agenda 21 local a jeté les bases officielles de la coopération décentralisée. En 2010, les deux villes ont décidé de concentrer leurs mesures et projets communs sur la protection de l'environnement et la préservation des ressources, car il est apparu que le changement climatique allait devenir l'un des principaux défis pour l'avenir des deux villes. À cette fin, Windhoek et Brême ont conjointement mis en œuvre entre novembre 2014 et mai 2017 un projet financé par le programme de « développement communal durable grâce aux projets de partenariat » (Nakopa)³ d'éducation à l'environnement et d'amélioration de la qualité des eaux de surface dans les townships de Windhoek. Ce projet a débouché sur de nouvelles approches de coopération dans le domaine de l'élimination des huiles usagées, qui seront encore développées à l'avenir. Tout récemment, un deuxième projet Nakopa a été lancé pour construire des stations d'épuration décentralisées dans un quartier informel de Windhoek.

Afin de situer leurs actions communes dans un cadre général, Windhoek et Brême participent depuis octobre 2017 à la sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat ». Ensemble, les villes travaillent à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable des Nations unies. Dans le cadre du partenariat pour le climat, les deux parties souhaitent continuer de coopérer à l'avenir selon la forme éprouvée par un échange de connaissances et des suggestions mutuelles, élargissant ainsi les horizons de chacun et élaborant conjointement des solutions.

Élaboration du programme d'action

À **Brême**, la **coordination** et la gestion des projets du partenariat pour le climat sont assurées par le service de la coopération au développement, des affaires internationales et des coopérations décentralisées de la Chancellerie du Sénat. À **Windhoek**, cette tâche incombe au service des relations internationales, qui est rattaché au bureau du directeur général de la ville.

Ces **deux petites équipes à Windhoek et Brême** se sont efforcées d'impliquer le plus grand nombre

possible de parties prenantes dans le partenariat. Ainsi, de nombreux acteurs et actrices ont participé aux visites de délégations et ont voyagé à l'étranger ou invité des hôtes étrangers dans leurs bureaux, ateliers, entreprises et autres lieux où se sont déroulés des visites guidées, de courts stages d'observation et des discussions. Trois voyages de délégations ont eu lieu pendant la durée du projet : ainsi, des actrices et acteurs de Brême ont visité Windhoek en février 2018, et en octobre 2018 et avril 2019 a eu lieu la visite des homologues de Windhoek à Brême.



Atelier à Brême avec le SKEW durant le 2e envoi, octobre 2018 © Ville libre hanséatique de Brême © Ville libre hanséatique de Brême

Dans le cadre de ces visites, les organismes suivants ont participé à l'échange de connaissances et d'expériences : le sénateur pour la protection du climat, l'environnement, la mobilité, le développement urbain et le logement, le fournisseur de services municipaux *Umweltbetrieb Bremen*, l'organisme *Umwelt Bildung Bremen*, l'institut universitaire de technologie de Brême, l'Université de Brême, BORDA e.V., la *Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit* (GIZ) bureau régional Nord, *hanseWasser Bremen GmbH*, la *Bremer Stadtreinigung (DBS)*, *Nehlsen GmbH*, *swb GmbH*, *Kaefer GmbH* et *AbfallWirtschaftsgesellschaft Bassum*.

Les organismes et institutions de **Windhoek** suivants y ont participé : l'agence de gestion des déchets, division ingénierie : décharges ; l'agence de développement économique et des services sociaux ; l'agence de la santé et de l'environnement ; l'agence de l'eau et de l'assainissement et la Gammams Water Works (station d'épuration),

3 <https://skew.engagement-global.de/unterstuetzung-durch-nakopa.html>

division ingénierie, infrastructures, eau et services techniques ; et le service des relations extérieures et des réseaux du bureau du directeur général.

Les excursions dans les deux villes en particulier ont grandement contribué à approfondir la compréhension des partenaires impliqués et à élargir leurs connaissances. Les participants ont eu l'occasion d'observer le travail dans les stations d'épuration, les décharges, les bureaux et autres installations. À cette occasion, il s'est avéré que les deux villes partenaires étaient parfois confrontées à des défis similaires, ce qui a donné lieu à un dialogue très constructif entre les experts des deux villes.

Il convient de mentionner tout particulièrement l'hospitalité exceptionnelle témoignée lors des visites des trois délégations et des autres rencontres. Les hôtes ont volontiers donné aux visiteurs un aperçu de leurs méthodes de travail et se sont montrés ouverts à un échange de connaissances et d'expériences. La délégation de Brême a été très chaleureusement accueillie à Windhoek par le directeur général Robert Kahimise. Ulrike Hiller, représentante plénipotentiaire pour les affaires fédérales a accueilli les délégations de Windhoek dans l'hôtel de ville historique de la ville hanséatique. Tous les participants susmentionnés ont en outre toujours été très disponibles et se sont efforcés de rendre le séjour aussi enrichissant que possible. Lors de ces visites, de nombreux contacts personnels ont été établis, que les deux parties souhaitent maintenir.

Les principales mesures du programme d'action

Pour développer le programme d'action du partenariat communal pour le climat entre Brême et Windhoek, il a été analysé dans un premier temps quels secteurs des deux villes étaient susceptibles d'être les plus touchés par le changement climatique et dans quels domaines les deux villes avaient l'expertise nécessaire pour lutter contre les effets du changement climatique. Dans ce contexte, les efforts déjà effectués par d'autres groupes de parties prenantes dans les deux villes ainsi que les activités entreprises à ce jour dans le cadre de la coopération décentralisée ont été pris en compte.

Six objectifs stratégiques ont émergé de ces réflexions :

- Soutenir le développement technique de la gestion des déchets à Windhoek, et en particulier de l'installation d'incinération des ordures ménagères
- Soutenir un changement culturel en faveur de la gestion des déchets dans les deux villes, notamment par l'éducation et la sensibilisation afin de promouvoir le recyclage, le tri des déchets, le maintien de la propreté des villes et la prévention des déchets par la réutilisation de matériaux recyclables
- Échanger des connaissances et des technologies sur les thèmes du traitement des eaux usées et de l'assainissement dans les stations d'épuration centralisées ou décentralisées
- Développer un tourisme durable en ayant recours à une stratégie touristique durable pour la ville de Windhoek
- Tenir compte du changement climatique dans les mesures et les débats à l'échelle de la ville
- Développer la mobilité urbaine en soutenant le transport non motorisé ; amélioration des transports en commun avec le soutien du projet « Transport, mobilité, logistique » de la GIZ en Namibie



Visite d'un « informal Settlement » à Windhoek lors du 1^{er} envoi, février 2018 © Ville libre hanséatique de Brême

Au cours des entretiens et discussions, il est apparu que deux thèmes étaient particulièrement importants pour le partenariat communal pour le climat entre Brême et Windhoek, à savoir **le traitement des eaux usées et la valorisation des déchets urbains**. Ces deux domaines font partie des tâches essentielles de chaque commune. Le

fait de ne pas traiter correctement les eaux usées et les déchets urbains a des conséquences importantes sur la santé et la sécurité des citoyennes et des citoyens, ainsi que des impacts négatifs sur l'environnement, notamment par la pollution de la nappe phréatique et des sols. Les visites sur place et les discussions ont montré que toutes les parties concernées tiraient profit d'un échange de vues sur ces questions, car les systèmes de gestion des déchets et des eaux usées et les défis auxquels elles sont confrontées sont suffisamment similaires pour permettre des comparaisons et des recoupements.

Traitement des eaux usées à Windhoek et Brême

Des infrastructures d'assainissement doivent être installées de toute urgence dans les quartiers informels de Windhoek. La plupart de ces quartiers ne sont pas reliés à la station d'épuration centrale de la ville. La nappe phréatique est en outre peu abondante. Il est donc très important de veiller à ce que les eaux usées ne se répandent pas de manière incontrôlée afin que la nappe phréatique ne soit pas contaminée.

En février 2018, une épidémie d'hépatite E s'est déclarée dans l'un des quartiers informels de Windhoek, ce qui souligne l'urgence de cette problématique. Cette maladie hépatique se transmet principalement par l'eau contaminée. Une gestion professionnelle de l'hygiène dans les zones densément peuplées peut réduire le risque de transmission d'agents pathogènes par l'eau contaminée.

Brême et Windhoek construisent désormais une station d'épuration décentralisée sur un site pilote dans le quartier informel de « Mix » dans le cadre du partenariat communal pour le climat. Le projet comprend une station d'épuration locale par gravité qui fournira, avec 40 toilettes à faible consommation d'eau, des installations sanitaires à 40 ménages. Parallèlement à cette solution technique, des mesures d'information et de formation des citoyens sur place et l'implication des parties prenantes constituent des aspects importants du projet. Afin de respecter le principe de responsabilité, le projet sera mis en œuvre avec la participation des dirigeants politiques de la ville et des communautés et en collaboration avec les universités locales. Le partenariat pour le climat prévoit par ailleurs également de promouvoir la

coopération entre la société de traitement des eaux usées de Brême hansewasser, Umweltbetrieb Bremen et Gammams Water Care Works dans la formation du personnel technique des stations d'épuration.

Gestion des déchets

En raison de la croissance démographique, un traitement systématique des déchets urbains à Windhoek devient de plus en plus urgent. Certains changements se sont produits ces derniers temps dans le domaine de la gestion des déchets à Brême. La responsabilité de la gestion des déchets a ainsi été rétrocédée à la commune à l'été 2018 et l'entreprise municipale « Die Bremer Stadtreinigung » a été créée.

L'échange de connaissances et d'expériences sur les méthodes de traitement des déchets urbains a fait ses preuves dans la cadre du partenariat pour le climat. De nombreux acteurs de Brême ont chaleureusement accueilli les partenaires de Windhoek et leur ont transmis leurs connaissances, notamment lors de la visite d'une décharge (forme la plus importante de traitement des déchets à Windhoek), lors de la visite d'une usine de recyclage à Brême, qui existe également sous une forme similaire à Windhoek, ou lors de discussions sur les campagnes de nettoyage urbain, les technologies innovantes d'incinération des déchets ou les possibilités d'utilisation des gaz de décharge.

Les prochaines mesures communes du partenariat communal pour le climat porteront sur ces thèmes. L'objectif est de réduire la quantité de déchets entreposés sur des décharges à Windhoek par le recyclage, le tri des déchets et la mise en place d'autres installations techniques. Les décharges devront en outre être dégazées. Brême s'efforce pour sa part d'augmenter continuellement la proportion de déchets recyclés et souhaite renforcer les échanges culturels avec Windhoek sur les questions relatives à la réutilisation des matériaux et des biens afin de générer globalement moins de déchets.

3.2. Brühl – Dourtenga, Burkina Faso

	Commune de Brühl (Allemagne)	Commune de Dourtenga (Burkina Faso)
Nombre d'habitants	14.489	9.517
Superficie	10,19 km ²	214 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (fortes pluies avec inondations, tempêtes) • Périodes de canicule et de sécheresse en été • Hivers plus doux et plus humides • Implantation d'espèces animales et végétales non indigènes et éviction d'espèces sensibles • Augmentation de la température annuelle moyenne • Décalage des périodes de végétation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté des réservoirs d'eau et nombre croissant de points de captage d'eau négatifs pour l'aménagement, ce qui entraîne des infrastructures d'approvisionnement en eau insuffisantes • Abaissement du niveau de la nappe phréatique • Destruction de la végétation • Désertification/sécheresse • Appauvrissement des sols et réduction des rendements et des récoltes agricoles • Diminution des surfaces vouées à l'agriculture et aux pâturages et défis dans le domaine de la propriété foncière

Présentation du partenariat pour le climat

Les communes de Brühl (Bade) et Dourtenga entretiennent depuis déjà plus de 20 ans un partenariat communal. La commune de Brühl et le groupe de soutien de Dourtenga établi à Brühl se sont donné pour tâche d'améliorer la vie à Dourtenga, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'approvisionnement en eau en soutenant des projets.

Le Dr Ralf Göck, maire de Brühl, et le conseil municipal ont saisi l'occasion du 20e anniversaire du partenariat en 2017 pour ouvrir un nouveau chapitre avec le partenariat pour le climat. Une décision similaire a été prise par le conseil municipal de Dourtenga.

La commune de Brühl est située au centre de la région métropolitaine économiquement forte du Rhin-Neckar, elle dispose d'une infrastructure bien établie. Conséquences du changement climatique, on observe en particulier à Brühl des phénomènes météorologiques extrêmes ayant des effets négatifs sur l'agriculture et les infrastructures communales. Brühl est consciente de sa responsabilité en matière de changement climatique et a déjà développé des programmes et des mesures en vue

d'améliorer l'efficacité énergétique et d'utiliser les énergies renouvelables. Ces questions doivent être systématiquement abordées dans le cadre d'un concept intégré de protection du climat. La commune de Dourtenga est en revanche très rurale. D'un point de vue économique, les principales activités sont l'agriculture et l'élevage extensifs, avec très peu d'investissements financiers et en infrastructures. S'y ajoutent des impondérables climatiques.



Visite d'une installation de biogaz à Dourtenga © Abel Abga

La chasse et la sylviculture sont également pratiquées, tandis que la pêche est inexistante en raison du manque d'espaces aquatiques. Il convient de souligner que la commune rurale de Dourtenga est petite en termes de superficie et que les terres agricoles sont presque inexistantes.

Dans la commune rurale de Dourtenga, les restrictions sont notamment les suivantes :

Restrictions naturelles :

- Changement climatique (désertification, sécheresse, abaissement du niveau de la nappe phréatique, entre autres)
- Instabilité des ressources alimentaires
- Diminution des surfaces vouées à l'agriculture et aux pâturages et défis dans le domaine de la propriété foncière
- Réservoirs d'eau insuffisants, également en raison de la vétusté des infrastructures d'approvisionnement en eau
- Ressources énergétiques insuffisantes

Restrictions concernant le marché régional :

- Rendement et productivité agricoles (agriculture, élevage, sylviculture) insuffisants pour se faire une place sur le marché régional
- Capacité réduite pour le traitement des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage
- Faible disponibilité des ressources énergétiques et faible production d'énergie

Compte tenu des difficultés énumérées ci-dessus, la population de la commune rurale de Dourtenga vit dans des conditions relativement précaires. Cela signifie que la pauvreté, plus que tout autre facteur, détermine la vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique et limite la capacité d'adaptation.

Étant donné que le changement climatique constitue un défi pour les deux communes, les motivations pour la création du partenariat pour le climat étaient présentes ; il se concentre essentiellement sur les thèmes de la gestion de l'eau, des énergies renouvelables et de l'agriculture durable.

Élaboration du programme d'action

Dans un premier temps, les structures de travail ont été créées dans les deux communes. Une équipe de coordination, une équipe de base et un

groupe de pilotage constitués de représentantes et représentants de l'administration, de la politique, du secteur privé, de la société civile, des institutions publiques, d'expertes et experts et de particuliers engagés ont respectivement été créés. Le groupe de soutien de Dourtenga de Brühl ainsi que le comité de jumelage de Dourtenga ont également été impliqués dans le processus de travail.



Atelier à la paroisse protestante de Brühl © Anna-Lena Schneider
© Anna-Lena Schneider

L'un des fondements essentiels de l'élaboration du programme d'action commun est l'échange régulier entre les coordinatrices et coordinateurs et les expertes et experts des deux communes partenaires. Cet échange a eu lieu d'une part par une correspondance régulière par mail et d'autre part par des rencontres personnelles dans le cadre d'envois.

Le **premier envoi d'experts** a eu lieu en janvier 2018. Une délégation de Brühl composée de trois personnes a rendu visite aux partenaires de Dourtenga afin de poser les bases nécessaires à la poursuite du projet. Il s'agissait aussi pour les actrices et acteurs des deux communes de faire connaissance et d'échanger, d'identifier les problèmes sur place et d'élaborer des projets possibles pour résoudre ces problèmes. Le travail sur place a abouti à une matrice qui comprend déjà les axes thématiques du programme d'action : la gestion de l'eau, les énergies renouvelables et l'agriculture durable, et énumère les projets possibles susceptibles de contribuer à la protection du climat et à l'adaptation aux effets du changement climatique. La poursuite du travail dans le cadre du

partenariat pour le climat s'appuie constamment sur cette matrice.

Dans le cadre du **deuxième envoi d'experts** en juillet 2018, une délégation du Burkina Faso constituée de trois personnes s'est rendue dans la commune de Brühl. Au cours de cet envoi, les prochaines étapes de la réalisation du programme d'action commun ont pu être réalisées. Les partenaires du Sud ont en outre pu voir quelles mesures étaient déjà prises à Brühl pour protéger le climat et s'adapter aux effets du changement climatique, et dans quels domaines du programme d'action des mesures pourraient le cas échéant être développées en parallèle dans les deux communes.

Outre l'échange entre les deux communes partenaires, les rencontres du réseau des communes allemandes, les rencontres des partenaires du Sud et les ateliers communs organisés et réalisés par l'équipe de projet du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW ont également contribué à la poursuite du développement du partenariat pour le climat.

Les principales mesures du programme d'action

Le fondement des objectifs et des mesures du programme d'action a été la matrice élaborée lors du premier envoi en janvier 2018. Elle énumère déjà les projets possibles que les deux partenaires ont ensuite classé par thèmes avant de définir les axes thématiques suivants pour le programme d'action commun

- Gestion de l'eau
- Agriculture durable
- Énergies renouvelables

Le manque d'eau en quantité suffisante constitue l'un des plus importants problèmes à Dourtenga. Dans le domaine de la **gestion de l'eau**, les communes visent donc à améliorer la situation sur le plan de l'eau pour les gens, les animaux et l'agriculture en augmentant la quantité d'eau industrielle et en stabilisant l'état de la nappe phréatique. Dans ce contexte, l'accès de la population à l'eau potable doit être assuré et la capacité de rétention d'eau du sol doit être améliorée. Pour garantir une eau potable propre, il est prévu de construire des puits alimentés par l'énergie solaire auxquels tous les citoyennes et citoyens ont accès. Le forage des puits doit toutefois être précédé de

quelques études qui permettront d'identifier les emplacements appropriés. Par ailleurs, des zones dites de protection des eaux à usage agricole restreint doivent être établies autour des puits pour empêcher la pollution des eaux souterraines par les nitrates, les engrais ou autres.

Une autre façon de stocker l'eau est de construire une citerne qui capte les précipitations pendant la saison des pluies et grâce à laquelle l'eau peut être utilisée en cas de besoin pendant la saison sèche. Le boisement de végétation naturelle doit en outre permettre de stopper la désertification des sols et améliorer la capacité de rétention d'eau du sol. La méthode Zaï, qui a valu à Yacouba Sawadogo, agriculteur du Burkina Faso, le prix Nobel alternatif, est en particulier envisagée ici.⁴



Informations sur la gestion de l'eau sur l'île de la « Kollerinseler » de Brühl © Anna-Lena Schneider

L'amélioration de l'approvisionnement en eau doit également permettre de produire toute l'année des denrées alimentaires et d'autres produits agricoles pour approvisionner la population. Étant donné que l'eau est non seulement essentielle à la vie des hommes et des animaux, mais qu'elle a également un impact important sur l'agriculture, la question de l'eau est une priorité absolue pour les partenaires du Sud.

Dans le domaine de la **gestion de l'eau**, Brühl vise à prévenir la pollution des eaux par la population

4 Pour une explication de la méthode Zaï, voir <https://www.gemeinsam-fuer-afrika.de/der-mann-der-die-wueste-stoppte/>

et les entreprises qui y sont implantées et à rendre la population responsable de l'arrosage réfléchi des plantes communales en introduisant le parrainage d'arbres. Parallèlement, l'introduction de parrainages d'arbres dans les écoles de Dourtenga est envisageable afin que chaque élève soit responsable d'un arbre dans le jardin de l'école.

L'**agriculture durable** représente le deuxième axe thématique. À long terme, l'agriculture doit être convertie à l'agriculture biologique et écologique et se passer de l'utilisation de pesticides tant à Brühl qu'à Dourtenga. Le savoir-faire nécessaire pour le passage à une agriculture durable doit en particulier être enseigné à de futurs agriculteurs et agricultrices de Dourtenga dans une école d'agriculture. Les agriculteurs et agricultrices doivent être initiés à des méthodes appropriées puis les appliquer. Le reste de la population du village doit également être sensibilisé à une agriculture durable par des séminaires et ateliers.

Un autre objectif dans le domaine de l'agriculture est de transformer les sols dégradés en terres agricoles afin de pouvoir de nouveau y pratiquer l'agriculture. Cet objectif doit être atteint en prévenant l'érosion des sols par la construction de rangées de pierres, la plantation de haies et la production de compost, et en utilisant des méthodes de culture modernes adaptées à la nature et au lieu et qui ne sollicitent pas trop le sol.

Lors de la plantation de nouveaux végétaux, il convient en outre de veiller à ce qu'ils soient bien adaptés aux conditions climatiques locales. À cette fin, après l'étude de certaines espèces en ce qui concerne la tolérance au sel et la résistance à la sécheresse, il est prévu d'établir des listes de plantes permettant de savoir quelles sont les plantes adaptées à Dourtenga.

Le troisième axe thématique dans le cadre du partenariat pour le climat est celui des **énergies renouvelables**. Brühl et Dourtenga souhaitent réduire considérablement les émissions de CO₂ en les développant et en améliorant l'efficacité énergétique et les mesures d'économie d'énergie.

Brühl souhaite notamment convertir l'éclairage des rues ainsi que l'éclairage intérieur des bâtiments municipaux à la technique LED moderne et à faible consommation énergétique et installer des systèmes photovoltaïques pour produire de

l'électricité sur les bâtiments municipaux. À Dourtenga, ce sont surtout les cuiseurs traditionnels qui doivent être remplacés par des cuiseurs plus efficaces sur le plan énergétique ou des cuiseurs solaires.

3.3. Enkenbach-Alsenborn – Kinigi/ District de Musanze, Rwanda

	Commune de Enkenbach-Alsenborn (Allemagne)	Kinigi, District de Musanze (Rwanda)
Nombre d'habitants	Env. 7.300	Env. 29.500
Superficie	30,04 km ²	80,70 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Étés et hivers plus chauds • Assèchement des sols • Baisse du niveau de la nappe phréatique • Les bostryches se répandent • Beaucoup de bois mort en forêt • Disparition des arbres • Pluies torrentielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion des sols • Assèchement des sols • Baisse du niveau de la nappe phréatique • Pluies torrentielles • Inondations • Affectation de l'agriculture

Présentation du partenariat pour le climat

Depuis 2012, **Enkenbach-Alsenborn** est une commune de la République fédérale d'Allemagne dotée d'un plan directeur⁵ Elle fait donc figure de précurseur dans le domaine de l'introduction des énergies renouvelables, la réalisation des objectifs climatiques allemands d'ici 2050 et la réduction du réchauffement climatique mondial. Enkenbach-Alsenborn utilise des technologies de pointe dans tous les secteurs importants pour la transition énergétique tels que l'électricité, l'énergie, l'électromobilité et les systèmes de stockage. Outre cinq véhicules électriques, il existe notamment une centrale thermique à biomasse, trois centrales de cogénération, deux chaufferies à bois déchiqueté, des parcs solaires, de nombreux systèmes photovoltaïques sur les toits et des éoliennes.

Le collège intégré d'Enkenbach-Alsenborn est partenaire d'une école primaire au Rwanda depuis 30 ans et d'un grand collège (environ 2 300 élèves) à Kampanga, qui fait partie de Kinigi, depuis dix ans. Dans le cadre de ce partenariat, quatre salles de classe, une installation d'eau potable et une cuisine ont été construites à ce jour et des rénovations ont été effectuées dans le bâtiment de l'école. Un échange régulier entre les élèves et les enseignantes et enseignants a lieu alternativement en Allemagne et au Rwanda (qui est jusqu'à présent

soutenu par le programme ENSA⁶ d'Engagement Global).

En raison de la coopération intense de longue date entre les deux écoles, les deux partenaires ont convenu de mettre en œuvre un projet supplémentaire de protection du climat à l'école de Kampanga.



Visite d'un parc solaire à Enkenbach-Alsenborn
© Commune d'Enkenbach-Alsenborn

5 <https://www.klimaschutz.de/masterplan-kommunen-liste>

6 ENSA est l'acronyme de Programme d'échanges scolaires dans le domaine du développement. Ce programme comprend des offres éducatives et des subventions dans le domaine des partenariats scolaires et vise à permettre aux élèves d'Allemagne et des pays du Sud d'apprendre les uns des autres, de comprendre les problématiques mondiales et de s'engager en faveur d'un changement durable. <https://ensa.engagement-global.de>

Kinigi est situé au nord-ouest du Rwanda, en bordure du parc national des Volcans, dans la zone frontalière avec l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Kinigi est un lieu touristique en raison de la présence des parcs nationaux et des gorilles qui y vivent. Ces parcs ont acquis leur notoriété grâce aux reportages et travaux de recherche de l'Américaine Dian Fossey. La région de Kinigi est très montagneuse, avec peu de forêts et d'arbres, et est principalement exploitée à des fins agricoles (90 %). En raison de la nature montagneuse du paysage, le terrain est souvent aménagé en terrasses.

L'école de Kampanga près de Kinigi est également une école modèle au Rwanda en raison des relations et des activités du directeur. L'école est équipée de 120 ordinateurs destinés aux élèves. Cependant, les coupures d'électricité sont fréquentes à l'école et dans les quelque 40 maisons voisines du village, de sorte que les cours et l'utilisation des ordinateurs sont souvent perturbés. Une délégation d'Enkenbach-Alsenborn s'est rendue à Kinigi en octobre 2018. Au cours de cette visite, les problèmes causés par les inondations, dans le secteur des déchets, par l'érosion des sols et par le développement de l'agriculture ont également été abordés. En équipant l'école de Kampanga d'une installation photovoltaïque moderne, il serait possible d'assurer le fonctionnement des ordinateurs à l'école et de réduire dans le même temps les frais d'électricité élevés. L'argent économisé pourrait être utilisé pour augmenter le nombre d'enseignants, la fréquentation scolaire des enfants démunis ou les repas des élèves. Il est en outre permis de penser que l'école de Kampanga pourrait devenir un projet modèle en matière de protection du climat pour l'ensemble du Rwanda.

Élaboration du programme d'action

En février 2018, le directeur de l'agriculture de Musanze, Jean Ngendahayo, s'est rendu à Enkenbach-Alsenborn. Les deux autres participants à la délégation prévue ont dû annuler leur voyage au dernier moment. Une délégation d'Enkenbach-Alsenborn s'est rendue à Kinigi en octobre 2018. Le maire Jürgen Wenzel, la directrice d'usine Anita Frank et Matthias Klein (spécialiste en informatique de l'Institut Fraunhofer de Kaiserslautern) étaient présents.

À Enkenbach-Alsenborn, la visite des installations techniques de production d'électricité et de chaleur renouvelables a constitué un point fort important de l'envoi. Les voitures électriques de la municipalité ont également suscité un vif intérêt. D'autres institutions publiques telles que des écoles et la mairie ont également fait l'objet d'une visite. Lors de la visite des partenaires rwandais, le partenariat pour le climat a en outre pris part à l'atelier d'ouverture décentralisé organisé par les responsables du projet d'Engagement Global et du groupe de travail LAG 21 NRW avec l'autre partenariat pour le climat germano-rwandais entre Hachenburg et le district de Gisagara. Cet atelier a fourni les grandes lignes et les principales informations sur la participation aux partenariats communaux pour le climat et il a fait figure de point de départ officiel de la phase de projet de deux ans, les deux partenariats pour le climat n'ayant pas pu assister à l'ouverture officielle à Brème.

Au Rwanda, les interlocuteurs étaient notamment le directeur de l'agriculture, le maire du district de Musanze et le directeur et plusieurs enseignants de l'école de Kampanga.



Le Dr Uwe Drescher d'Enkenbach-Alsenborn et Pierre Claver Bagirishya du district de Musanze planifient les prochaines étapes communes du partenariat pour le climat © Ernst Ohlhoff

Des rencontres avec des responsables d'organisations de protection de la nature, de protection de l'environnement et de protection du climat ont eu lieu. L'organisation environnementale SACOLA a présenté sur place des projets visant à contrôler l'érosion des sols et à améliorer la protection de l'environnement. Le changement climatique et le rôle des énergies renouvelables dans ce contexte ont été abordés avec les représentantes

et représentants et les organisations locales. Il est apparu que les énergies renouvelables présentaient ou étaient susceptibles de présenter un avantage non seulement sur le plan écologique, mais aussi sur le plan économique. Il a été remarqué qu'au Rwanda, l'utilisation de sacs plastiques est interdite, ce qui est nettement plus respectueux de l'environnement qu'en Europe. La bonne humeur de la population et l'optimisme sont à la fois contagieux et inspirants. La délégation de Musanze a estimé que les possibilités techniques d'Enkenbach-Alsenborn en général, et plus spécifiquement en matière d'énergies renouvelables, étaient intéressantes.

Les visites en elles-mêmes ont été des moments importants pour la **conception du programme d'action**. Elles ont fait apparaître des conditions de vie totalement différentes dans les deux pays. Cela a donné lieu à de nombreuses discussions sur les objectifs environnementaux pertinents et sur les moyens de les atteindre. Seule une connaissance de la vie quotidienne dans la commune partenaire et l'acceptation et le respect mutuels permettent de concevoir ensemble des projets techniques de protection de l'environnement et du climat. Une bonne communication orale et écrite constitue la base de l'élaboration du programme d'action, mais elle est également essentielle pour réaliser ultérieurement un projet de protection du climat.

Les principales mesures du programme d'action

Au cours des envois effectués et des visites sur place dans les situations respectives, les deux partenaires se sont mis d'accord sur les trois axes thématiques suivants :

- Plan directeur pour des concepts climatiques durables
- Mise en place et développement des énergies renouvelables
- Développement du système éducatif

Des objectifs et des mesures communs pour le programme d'action ont été élaborés pour ces axes thématiques, qui doivent être mis en œuvre conjointement au cours des années à venir. Bien que toutes les mesures soient importantes, tout ne peut pas être abordé en même temps. Il a donc fallu établir des priorités.

Les mesures centrales identifiées dans le programme d'action ont été le plan directeur pour Kinigi et Enkenbach-Alsenborn, la construction d'une installation photovoltaïque sur le toit de l'école de Kampanga et la formation aux métiers techniques et artisanaux à Kinigi. Ces mesures centrales représentent les premiers jalons vers la réalisation des objectifs stratégiques du partenariat pour le climat.

L'objectif principal des deux communes est une réduction significative des gaz nocifs pour le climat tels que le dioxyde de carbone (CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O) et le méthane (CH₄). La concentration de CO₂ doit baisser de 95 % d'ici 2050. Les deux projets dans le domaine de la protection du climat et du système scolaire visent à déclencher des développements durables dans le secteur écologique, social et économique. Afin d'atteindre l'objectif climatique à l'horizon 2050, la mise en œuvre à grande échelle des énergies renouvelables est indispensable. Ici, 95 % du secteur de l'électricité doit être couvert par de l'électricité renouvelable d'ici 2030. Dans le secteur du chauffage également, il convient de renoncer en grande partie à la combustion de bois au Rwanda et de gaz et de fioul en Allemagne. La protection de la faible quantité d'arbres au Rwanda est très importante pour la population et pour l'agriculture. Dans ce domaine, il est important de mettre un terme à l'érosion croissante des sols et d'empêcher le plus largement possible les catastrophes liées aux inondations et les glissements de terrain.

Le **plan directeur pour Kinigi**, qui doit être élaboré conjointement, servira d'instrument de planification pour définir les champs d'action nécessaires, les objectifs stratégiques, les projets et les mesures par le biais d'orientations. Il rapprochera les deux partenaires par des visites mutuelles et une communication intense et sera important pour atteindre les objectifs. Le renforcement de l'enseignement à l'école Kampanga, ainsi que la production d'électricité renouvelable, doit constituer un projet modèle pour de nombreuses écoles dans tout le Rwanda. Enkenbach-Alsenborn a été récompensée en 2012 en tant que l'une des premières communes allemandes dotées d'un plan directeur. Le plan directeur nécessaire à cette fin a été élaboré par des experts de l'institut universitaire de technologie de Birkenfeld et mis en œuvre par Enkenbach-Alsenborn. Un concept similaire est également envisagé pour le partenariat pour le climat. Des expertes et experts de

l'institut universitaire de technologie de Birkenfeld et d'autres universités peuvent ici également coopérer avec des expertes et experts de l'université de Kigali afin d'élaborer un concept efficace.

Les partenariats scolaires de longue date (depuis 1990) entre le collège intégré (IGS) d'Enkenbach-Alsenborn et deux écoles du Rwanda constituent un moteur essentiel pour la mise en place de mesures communes dans le cadre du partenariat pour le climat. Plusieurs projets ont déjà été mis en œuvre avec succès avec l'école de Kampanga à Kinigi. Ainsi, quatre nouvelles salles de classe ont été construites dans cette école, un système d'approvisionnement en eau potable a été installé et une grande cuisine a été construite pour toute l'école ou pour l'ensemble des 2 300 élèves, entre autres réalisations. Dans le cadre d'un programme ENSA, un échange scolaire régulier a lieu ici tous les trois ans. Grâce à la nouvelle cuisine de l'école, la combustion de bois a été réduite de 50 % et les émissions de CO₂ ont diminué. Enkenbach-Alsenborn est l'une des communes les plus importantes et récompensées d'Allemagne pour la protection du climat et pour la mise en place et l'utilisation d'énergies renouvelables. Cette compétence particulière (depuis 20 ans) doit permettre d'intensifier et de compléter judicieusement les relations qui existent déjà entre le collège IGS et l'école de Kampanga.



Un bâtiment de l'école de Kampanga dans le district de Musanze, sur lequel doit être installé un système photovoltaïque
© Commune d'Enkenbach-Alsenborn

Le premier projet devant être prochainement réalisé est celui du toit de l'école de Kampanga à Kinigi qui doit être équipé d'une installation **photovoltaïque moderne** et d'un accumulateur de taille appropriée. Cet accumulateur permet de disposer d'une électricité provenant de sources renouvelables jour et nuit, ainsi que par mauvais temps. L'électricité ainsi produite est destinée à remplacer

le plus largement possible le bois de chauffage actuellement encore utilisé pour la cuisson. La nouvelle installation doit par ailleurs servir à compenser les coupures de courant fréquentes du réseau local général. L'école de Kampanga est en quelque sorte une école modèle au Rwanda, c'est pourquoi elle dispose d'un total de 120 ordinateurs portables financés par le gouvernement. Ici aussi, une panne de courant n'aurait alors plus de raison d'être pendant les cours.

La nouvelle installation photovoltaïque et l'accumulateur permettront de baisser sensiblement les coûts d'électricité élevés (0,25 € / kWh). Une consommation d'électricité annuelle de 10 000 kWh occasionnerait donc 2 500 € de coûts.

Dans le domaine de l'éducation, une école professionnelle doit être établie dans l'école de Kampanga. Les apprentis pourront suivre une formation d'électricienne et électricien ou de technicienne et technicien en électricité et en énergie solaire. Dans un premier temps, trois élèves seront formés à Enkenbach-Alsenborn, qui pourront ensuite transmettre leurs connaissances en tant que professeurs d'école professionnelle ou en tant que directeurs d'une petite entreprise à Kinigi.

Un système éducatif reposant sur une large base garantit l'avenir durable d'un pays. Avec les mesures susmentionnées, le partenariat pour le climat lance un projet de protection du climat et éducatif destiné à avoir des effets sociaux, écologiques, climatiques et économiques. Les actrices et acteurs impliqués sont convaincus qu'ils peuvent également faire ici état d'une coopération générale optimale entre des communes de deux États de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ à court terme et de freiner le changement climatique à long terme. L'un des objectifs du projet commun est d'améliorer les conditions de vie et l'environnement de la population. Il s'agit d'établir un projet pilote pour de nombreuses écoles dans tout le Rwanda. Il peut permettre d'améliorer les conditions sociales des habitants du pays et donner aux générations futures de meilleures perspectives. Cependant, la particularité de ce projet réside dans le fait qu'en raison de la coopération entre les deux écoles, il existe déjà une coopération de longue date entre les deux communes. Les contacts en place seront utiles pour une réalisation réussie du programme d'action commun.

3.4. Hachenburg – District de Gisagara, Rwanda

	Commune associée d'Hachenburg (Allemagne)	District de Gisagara (Rwanda)
Nombre d'habitants	24.119	368.709
Superficie	173,73 km ²	678,9 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des pluies torrentielles • Températures en hausse • Baisse de la pluviométrie • Augmentation des bris d'arbres dus aux tempêtes • Invasion de bostryches 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction d'écoles, de maisons et d'églises dues aux tempêtes et pluies diluviennes • Inondations et glissements de terrain • Érosion des sols due à des pluies torrentielles • Maladies des végétaux et des animaux • Sécheresses

Présentation du partenariat pour le climat

La commune associée d'Hachenburg, située au nord de la Rhénanie-Palatinat et faisant partie du district de Westerwald, s'engage activement dans la protection du climat communal depuis de nombreuses années. Outre l'utilisation et la promotion précoces de l'énergie éolienne et d'autres énergies renouvelables, le réseau de chauffage local d'Hachenburg basé sur la biomasse et le concept de protection du climat sont particulièrement représentatifs des initiatives de la commune associée.

du partenariat de longue date entre le Land de Rhénanie-Palatinat et le Rwanda et de la Journée du Rwanda qui s'est tenue à Hachenburg en 2017. Lors de cet événement, les deux maires ont développé l'idée d'établir un partenariat pour le climat et l'ont scellée par la signature du protocole d'accord respectif entre la commune et le SKEW à l'automne 2017.

Le district de Gisagara est situé dans la province du sud du Rwanda et occupe une superficie de 678,9 km². Il est très vulnérable face aux effets des changements de température et de précipitations dus au changement climatique, car il est fortement dépendant de l'agriculture pluviale. Les plants de thé et de café, qui assurent la subsistance de la population, sont particulièrement vulnérables.

Les impacts environnementaux les plus évidents au Rwanda sont l'augmentation de la déforestation pour la construction de logements, la construction de nouvelles installations, l'utilisation du bois comme source d'énergie et, surtout, le défrichement des forêts à des fins agricoles. La déforestation massive a conduit à une diminution de la biodiversité. En outre, en raison du nombre limité de terres disponibles, de nombreuses zones humides du pays ont été détruites par le drainage, et l'érosion des sols a augmenté en raison du surpâturage.

L'environnement et le changement climatique sont des questions prioritaires et transversales depuis plusieurs années, comme l'indiquent les documents de stratégie nationaux. Cela renforce



Les partenaires lors du premier envoi à Hachenburg
© Harald Schneider

Les raisons de la participation au partenariat pour le climat découlent, outre des aspects de protection du climat, de l'effort d'approfondissement des bons contacts de partenariat déjà établis au préalable par l'association d'aide au Rwanda d'Hachenburg (Ruandahilfe Hachenburg e.V.),

la volonté du Rwanda de travailler en partenariat avec d'autres pays.

Les nombreuses activités des associations et organisations qui ont soutenu le travail en partenariat ont très rapidement fait apparaître la situation initiale favorable du partenariat. Il convient de mentionner ici une nouvelle fois en particulier l'association d'aide au Rwanda d'Hachenburg (Ruandahilfe Hachenburg e.V.), le bureau du partenariat Rhénanie-Palatinat – Rwanda à Kigali, le Ministère de l'intérieur de Rhénanie-Palatinat, l'Office des forêts d'Hachenburg et le cabinet d'ingénieurs Alhäuser und König, Hachenburg. Ce dernier par son soutien sous forme de mise à disposition d'un ingénieur originaire du Rwanda qui travaillait pour le bureau à l'époque, dont les connaissances sur le plan technique, culturel et linguistique constituaient et constituent encore un immense soutien pour le partenariat pour le climat.

Élaboration du programme d'action

Dans les deux communes, des groupes de pilotage ont été formés durant la phase d'élaboration, au sein desquels des personnes engagées issues de divers groupes d'acteurs se sont réunies pour aider à élaborer le programme d'action et à consolider le partenariat. Des employés de l'administration du district de Gisagara en particulier y ont participé. De plus, Robert Muyenzi de la Croix-Rouge rwandaise, organisation qui s'engage notamment en faveur de la protection de l'environnement et du climat, a également été d'une grande aide grâce à son expertise. À Hachenburg, l'association d'aide au Rwanda d'Hachenburg (Ruandahilfe Hachenburg e.V.), l'Office des forêts d'Hachenburg ainsi que quelques employés des différents services de l'administration se sont regroupés en parallèle. Il convient de mentionner en outre l'engagement personnel de Patrick Kambanda. En tant que natif du Rwanda, son soutien a contribué de manière significative à la conception des projets, à la compréhension et à l'établissement de partenariats. Ses compétences linguistiques, mais aussi son savoir-faire technique en tant qu'ingénieur sont des atouts précieux pour le partenariat.

Les moments **les plus importants** pour l'élaboration du programme d'action sont certainement **les envois**. Outre le fait de faire personnellement connaissance avec les partenaires, une meilleure compréhension mutuelle et la possibilité de

recueillir ses propres impressions ont été particulièrement importants. C'est à ces occasions qu'ont été créés et développés les éléments les plus importants du programme d'action tels que la vision ou les axes thématiques.



Assemblée communale lors du deuxième envoi à Gisagara
© Harald Schneider

Dans l'intervalle, les échanges, l'organisation des envois et la mise au point du programme d'action ont principalement été effectués par mail. En outre, des messages simples et des informations sur les progrès réalisés ont été échangés entre les coordinateurs du partenariat par le biais de services de messagerie instantanée.

Pour une meilleure coordination du programme d'action et parce que le troisième envoi n'a pas pu avoir lieu, les **équipes de base** ont discuté des dernières étapes lors d'une visioconférence avec le soutien du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW. Cela a été très utile pour réunir les deux partenaires au cours de l'atelier et pour clarifier directement les questions formelles.

À Hachenburg, l'équipe de base s'est réunie régulièrement pour des discussions plus détaillées, notamment en raison du fait qu'un partenariat administratif avec Gisagara existe parallèlement au partenariat pour le climat. Des travaux ont également été menés dans le cadre du partenariat entre les administrations, ce qui a permis de créer des synergies et de profiter des enseignements.

Les principales mesures du programme d'action

Le programme d'action du partenariat pour le climat entre Hachenburg et Gisagara s'articule autour de trois axes thématiques principaux. Ceux-ci résultent des conséquences du changement climatique, qui se manifestent déjà de diverses manières dans les communes aujourd'hui, mais aussi de la volonté de lutter ensemble contre le changement climatique par des mesures de protection du climat. Les domaines suivants

- Boisement et protection contre l'érosion
- Énergies renouvelables
- Éducation à l'environnement

constituent les axes thématiques.

Les axes thématiques se traduisent par des objectifs généraux destinés à contribuer à résoudre les problèmes du changement climatique selon une approche thématique spécifique par des mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Pour atteindre ces objectifs, les communes partenaires ont élaboré conjointement des mesures qui seront menées en coopération dans les années à venir.



Versants montagneux en terrasses à Gisagara
© Harald Schneider

Les principales mesures résultent directement des axes thématiques et de la coopération en partenariat primordiale pour les réaliser. Ainsi, la **mesure de boisement et de stabilisation des forêts endommagées** dans les deux communes constitue une composante importante du programme d'action. Tant à Gisagara qu'à Hachenburg, les forêts sont déjà menacées en de nombreux endroits

pour diverses raisons et doivent faire face aux conséquences du changement climatique tout en étant affaiblies. Cette mesure doit permettre de soutenir dans les années à venir les efforts déjà engagés dans les différentes communes et de les renforcer et les promouvoir grâce à une approche en partenariat.

Les mesures d'adaptation au changement climatique prises en parallèle dans les communes jouent également un rôle important. Dans la région de Gisagara, des « terrasses radicales » sont aménagées sur les versants exposés aux risques de glissement de terrain afin d'exploiter les avantages des terrasses en termes de stabilisation des versants et de protection contre l'érosion grâce à des plantations ultérieures. Dans la commune associée d'Hachenburg, la mesure vise à protéger contre les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les pluies diluviennes. Un concept de protection contre les inondations est en cours d'élaboration à des fins d'analyse et d'adaptation, à partir duquel les prochaines étapes doivent être définies.

Outre ces mesures axées sur la pratique, des mesures telles que les actions communes de plantation d'arbres prévues constituent un autre axe important du programme d'action commun. Il s'agit de promouvoir ainsi la coopération en partenariat et de la présenter au public afin que l'engagement des deux communes soit également de plus en plus perceptible pour la population.

La mobilisation de la population constitue dans le même temps un autre élément important du programme d'action, car ce n'est que par **l'éducation et la sensibilisation de la population à l'environnement** que la société peut être motivée en faveur d'une plus grande protection du climat et d'une participation nécessaire. Le thème de la durabilité joue ici un rôle important et son cadre a été défini par les objectifs de l'Agenda 2030 que les communes partenaires souhaitent contribuer à atteindre en fonction de leurs possibilités dans le cadre du programme d'action. Il représente également l'effet à long terme à atteindre par le programme d'action de la commune associée d'Hachenburg et du district de Gisagara.

3.5. Ilsfeld – Municipalité locale de Kouga, Afrique du Sud

	Commune d'Ilsfeld (Allemagne)	Municipalité locale de Kouga (Afrique du Sud)
Nombre d'habitants	9.568	98.558 (Dernière mise à jour 2011)
Superficie	26,51 km ²	2.419 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Pluies torrentielles localisées, plus courtes et plus abondantes • Fluctuations de températures plus importantes • Périodes plus longues avec peu / pas de précipitations (hivers plus secs en particulier) • Disparition des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> • Saisons sèches et pluvieuses imprévisibles • Augmentation des périodes de sécheresse plus longues • Érosions côtières • Incendies de forêt incontrôlés

Présentation du partenariat pour le climat

Le partenariat pour le climat entre les communes de Kouga et d'Ilsfeld a été lancé dans le cadre de la sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat ».

CO₂ et une vaste protection contre les inondations. Depuis 2016, la commune d'Ilsfeld est certifiée par le prix « European Energy Award » afin d'aborder les thèmes de l'approvisionnement en énergie et de la protection du climat de manière encore plus structurée à l'avenir.



Les délégations des deux communes partenaires, Kouga et Ilsfeld © Martin Magunia

La commune d'Ilsfeld, avec ses quelque 10 000 habitants, a relevé le défi du changement climatique mondial. Les effets du changement climatique se font déjà sentir à Ilsfeld sous forme de pluies torrentielles localisées, de longues périodes de sécheresse et de fortes fluctuations de températures. Les forêts d'Ilsfeld sont très fortement affectées par les chaudes journées d'été qui durent longtemps et par l'augmentation des bostryches. La protection du climat et l'efficacité énergétique sont des questions centrales pour la commune d'Ilsfeld. Les points forts sont avant tout des installations de chauffage à faible teneur en

La commune de Kouga compte 98 558 habitantes et habitants (dernière mise à jour 2011) sur une superficie de 2 419 km². Le siège de l'administration communale est Jeffrey's Bay. Chaque jour, jusqu'à 100 habitantes et habitants en moyenne rejoignent des logements illégaux, ce qui complique considérablement la sécurité de l'approvisionnement en eau douce. L'autre défi de l'approvisionnement en eau potable et en eau douce est la forte modification du régime des précipitations due au changement climatique. Les incendies de forêt incontrôlés résultant de longues périodes de sécheresse constituent un autre effet notable du changement climatique. La commune de Kouga s'efforce depuis des années à mettre en valeur de nouvelles sources d'eau afin de ne pas devenir plus dépendante des barrages. C'est la raison pour laquelle le thème de l'eau a été défini comme un axe thématique prioritaire du partenariat communal. La participation au projet de « partenariats communaux pour le climat » et son programme d'action défini garantissent une coopération constructive à long terme des communes partenaires sur les thèmes de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. Afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre des mesures prévues dans le programme d'action, il est important d'impliquer durablement différents acteurs et actrices du monde politique, de la société civile, de la science, de l'économie

et de l'administration. Le programme d'action est constamment développé au sein du partenariat afin d'atteindre les objectifs prévus.

Élaboration du programme d'action

Le contact entre les deux communes a été établi avec l'aide du SKEW et de l'Association des autorités locales sud-africaines, la South African Local Government Association (SALGA), et a été officiellement établi le 16 octobre 2017 avec la remise du protocole d'accord à Brême. Trois voyages de délégations ont eu lieu dans le cadre du partenariat pour le climat.



Le maire Thomas Knödler de la commune d'Ilfeld tient un plant d'arbre dans ses mains © Ernst Ohlhoff

En résumé, les acteurs impliqués sont la commune d'Ilfeld et son maire Thomas Knödler, Thomas Stutz (responsable du service de la construction et de la planification), Thomas Gessler (directeur de la protection du climat), Cornelis-Johannes Izelaar (responsable des opérations techniques) et Nicole Friedrich (gestion globale des crèches). Matthias Mugele, Werner Kühner et les maires adjoints Reiner Vogel, Bärbel Fuchslocher et Ralf Weimar sont également impliqués. Le Prof. Dr. Christian Buer de l'école supérieure d'Heilbronn est un autre acteur. Wolfgang Schuler de IBS Ingenieurgesellschaft, l'Institut Fraunhofer IGB et Der Grüne Punkt - Duales System Deutschland GmbH sont également impliqués. Les acteurs sud-africains concernés sont, d'une part, le maire Horacio Hendricks, le responsable des infrastructures Victor Felton, le conseiller municipal Daniel Benson, Nomvula Machelesi et Charl Du Plessis

(responsable de l'administration) et Anene Jonck (responsable du secrétariat du maire).

Le transfert de compétences professionnelles a été un bénéfice pour la commune d'Ilfeld ainsi que pour Kouga. Le partenariat communal pour le climat a permis de créer de nouveaux réseaux afin d'assurer un échange plus actif dans les domaines des questions climatiques, de l'éducation et des différentes méthodes de travail. Les compétences interculturelles sont améliorées, on obtient des informations sur les problèmes locaux et il existe un énorme potentiel concernant différentes approches d'action et de solutions, et les échanges entre les deux communes peuvent en bénéficier.

Le moment le plus important de la réalisation du programme d'action commun a été en premier lieu l'atelier d'ouverture international à Brême. La première rencontre des partenaires et les axes thématiques possibles de la coopération ont été abordés lors de cet atelier. La première visite d'une délégation de Kouga à Ilfeld en octobre 2017 a permis de transmettre des approches essentielles pour structurer le partenariat et de présenter des possibilités de solutions infrastructurelles. Le premier envoi d'une délégation d'Ilfeld à Kouga a eu lieu début 2018. À cette occasion, des visites de lieux et de projets liés aux axes thématiques du partenariat ont été effectuées. **L'établissement d'un plan directeur pour l'approvisionnement en eau potable** a été soutenu financièrement par le fonds de microprojets de politique de développement communale⁷ du SKEW. Un deuxième envoi début 2019 a permis de formuler dans les grandes lignes les objectifs concrets du programme d'action et a inclus une nouvelle visite des projets prioritaires. Deux groupes d'étudiants de l'université d'Heilbronn ont été envoyés à Kouga pour réaliser un concept d'hôtel et de tourisme zéro carbone.

Les principales mesures du programme d'action

Les principaux objectifs du partenariat entre Kouga en Afrique du Sud et Ilfeld en Allemagne sont la protection du climat et de l'environnement au niveau local. Dans ce contexte, il est important de

⁷ <https://skew.engagement-global.de/kleinprojekte-fonds.html>

poursuivre un échange soutenu de connaissances et de savoir-faire technique afin de préserver la qualité de vie et de s'adapter au changement climatique. La réduction des émissions de CO₂ au niveau local constitue un objectif général des communes partenaires. Il doit être réduit au moins de moitié par rapport aux émissions actuelles d'ici 2025. L'achat d'énergies fossiles doit être totalement abandonné d'ici 2030. Les ressources naturelles doivent d'une part être utilisées de manière durable et donc en préservant les ressources, et elles doivent d'autre part être utilisées plus efficacement.

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs généraux, le partenariat pour le climat entre Kouga et Ilsfeld s'est fixé les axes thématiques suivants :

- Gestion durable de l'eau
- Réduction des émissions de CO₂
- Énergies renouvelables
- Sensibilisation et éducation à l'environnement

L'axe thématique central de la coopération est la gestion durable de l'eau, qui comprend des mesures prévues dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'élimination des eaux usées et de la sensibilisation en Afrique du Sud et en Allemagne.



Les délégations d'Ilsfeld et de Kouga ont visité la station d'épuration de la localité d'Humansdorp. © Commune d'Ilsfeld

La situation à Kouga se caractérise par une pénurie d'eau en raison des longues périodes de sécheresse, des canalisations à remettre en état et des prélèvements d'eau illégaux. Par conséquent, le programme d'action définit la réduction de

la consommation d'eau et la mise en valeur de nouvelles sources d'eau potable comme un objectif stratégique commun du partenariat. Pour y parvenir, les actions clés suivantes sont définies dans le programme.

Kouga déplore actuellement une perte d'eau potable de 42 %, principalement due à des canalisations défectueuses. Par conséquent, il est judicieux d'acheter un véhicule de détection des fuites qui puisse rapidement localiser la zone endommagée et la réparer sur place avec du personnel formé et les matériaux disponibles dans le véhicule. Ce véhicule peut être acheté rapidement et facilement pour réduire les pertes d'eau.

Dans les communes touchées par la sécheresse, l'approvisionnement en eau ne peut actuellement pas être assuré de manière continue. La mise en place de systèmes de pompage hors réseau permet de rendre l'eau disponible en permanence dans ces communes. L'unique possibilité de transporter l'eau de manière durable est d'utiliser des pompes à énergie solaire. L'utilisation de forages équipés de pompes à eau solaires étant la seule façon d'assurer un approvisionnement continu en eau potable, elle est incontournable. L'eau ainsi obtenue devra ensuite être injectée dans le réseau d'approvisionnement en eau existant.

Les localités de Hankey et de Patensie à Kouga, situées dans la vallée de la rivière Gamtoos, sont fortement marquées par la production par irrigation intensive d'agrumes et de fruits, les structures agricoles à petite échelle et l'agriculture. La totalité de l'eau est extraite du barrage de Kouga et est soumise à un quota de prélèvement d'eau. Cependant, la quantité d'eau disponible n'est pas suffisante. Par conséquent, l'eau n'est distribuée que le matin et en fin d'après-midi. Les restrictions d'eau risquent de mettre en danger les petites structures agricoles, ce qui pourrait entraîner la perte d'un nombre important d'emplois. Le canal de la rivière Gamtoos fait en outre l'objet d'un entretien chaque année pendant la saison sèche. Aucune eau ne peut être puisée durant cette période. Les réservoirs de collecte d'eau sont une solution écologique qui peut être mise en œuvre à brève échéance. L'utilisation de ces réservoirs de collecte doit permettre d'assurer un soutien aux foyers précaires et démunis. Cette conception permet également de réduire les coûts, sans oublier le facteur temps qui joue également un rôle

important. Par rapport à l'approvisionnement par camions-citernes, les réservoirs de collecte sont beaucoup plus respectueux du climat et peuvent être mis en place à brève échéance. Ceci permettra d'assurer l'approvisionnement en eau des couches les plus pauvres de la population.

Les réseaux d'eau potable actuellement en place sont alimentés d'une part par des sources locales et d'autre part par des réseaux d'eau interrégionaux, qui pâtissent fortement des faibles niveaux d'eau dans les réservoirs. Le raccordement de ces réseaux d'approvisionnement en eau, qui n'existe pas encore, peut permettre au moins une amélioration locale de la situation de l'approvisionnement. Une simple procédure préalable de planification est à la base de cette mesure.

Le partenariat pour le climat vise à assurer une coopération sur le long terme efficace entre les deux communes. Cette coopération s'est développée de manière constante au cours des deux dernières années et la très bonne communication entre les différents acteurs et actrices constitue une base solide pour les projets et les objectifs à venir. Ces dernières années, le thème de l'eau est devenu un thème central d'action dans le cadre du partenariat, mais aussi celui du tourisme et des écoles ou jardins d'enfants.

3.6. Cologne – Yarinacochoa, Pérou

	Ville de Cologne (Allemagne)	District de Yarinacochoa (Pérou)
Nombre d'habitants	1.080.394	103.941
Superficie	405 km ²	197,8 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Canicules plus fréquentes • Augmentation de la température des fleuves et des lacs qui entraîne la mort des poissons • Fortes sécheresses qui menacent les réserves d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Brusques fluctuations de température (vagues de chaleur et de froid) • Glissements de terrain • Éboulements • Inondations • Érosion fluviale • Fortes pluies

Présentation du partenariat pour le climat

Cologne est située sur les rives du Rhin dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Avec une population d'environ un million d'habitants, la ville de Cologne est le centre de la région métropolitaine Rhin-Ruhr en raison de sa situation géographique.

Ville densément peuplée avec beaucoup d'industries, Cologne doit relever des défis majeurs en termes de production de grandes quantités d'énergie propre et de fourniture d'un système de mobilité durable. Les habitants de cette ville d'un million d'habitants présentent des besoins élevés en nourriture, vêtements et matériaux et consomment des biens qui proviennent souvent d'autres régions du monde.

d'Ucayali. Le district de Yarinacochoa et sa capitale Puerto Callao ont été créés par l'incorporation de plusieurs villages et hameaux en 1964. Avec les Shipibo-Conibos, des communautés indigènes vivent également dans le district. Ils bénéficient de vastes paysages naturels et maintiennent de nombreuses coutumes et traditions.

La « Federación De Comunidades Nativas de Ucayali y Afluentes » (Fédération des communautés indigènes de l'Ucayali et ses affluents - FECONAU), fondée en 1981, est l'une des plus anciennes associations indigènes de la région amazonienne du Pérou. Cette association a participé aux grandes luttes et acquis sociaux des années 1980 dans la région péruvienne de l'Ucayali et est également fondatrice de l'Asociación Interétnica de Desarrollo de la Amazonía Peruana (Association interethnique pour le développement de l'Amazonie péruvienne - AIDSESP).

Le district de Yarinacochoa a déjà été touché par les effets du changement climatique au cours de ces dernières années. S'y ajoute le problème de l'utilisation abusive des ressources naturelles. L'exploitation forestière illégale et la mauvaise gestion des terres en sont un exemple, ce qui se traduit par une déforestation accélérée dans certaines des zones peuplées du district. On observe en outre une pollution des eaux. Ainsi, les eaux usées non traitées et les déchets solides des restaurants, des installations et des maisons proches du rivage sont rejetés dans la lagune de Yarinacochoa, ce qui menace la biodiversité de la lagune. L'augmentation de la quantité de déchets dans les rues du district constitue un problème environnemental supplémentaire.



Installation photovoltaïque pour la cantine et la station d'épuration des eaux de l'université indigène UNIA © ville de Yarinacochoa

Yarinacochoa est l'un des sept districts de la province de Coronel Portillo dans le département

Les peuples indigènes en général et les communautés indigènes des Shipibo en particulier font face à une multitude de difficultés et de défis. Les ressources de leurs territoires ne sont pas utilisées de manière durable et la biodiversité est menacée. L'État péruvien a privatisé un grand nombre de territoires d'origine et de peuplement traditionnel sans consultation ni participation des peuples indigènes, notamment dans le cadre de divers modèles de propriété, tels que les concessions forestières et minières, les droits d'extraction pétrolière, ainsi que par la création de réserves naturelles.

Les deux communes partenaires avaient à cœur d'intégrer les communautés indigènes de Yarinacocha et des environs avant de démarrer le partenariat pour le climat afin d'améliorer les conditions de vie et de protéger les ressources naturelles. Afin de pouvoir prendre en compte les défis et les besoins des communautés indigènes, les bases de coopération suivantes ont été définies dans le cadre du partenariat communal pour le climat :

- Les communautés indigènes devraient être en mesure de développer une résilience face au changement climatique grâce à des initiatives communales spécialement conçues à cet effet.
- Dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, il faut à la fois tenir compte des visions et des conceptions du monde, mais aussi de l'autonomie de développement des communautés indigènes.
- La survie culturelle et le respect de la conception du monde des peuples sont essentiels pour les générations futures.
- Les initiatives locales, leurs pratiques de gestion forestière et le respect de la nature devraient constituer la base du développement du district de Yarinacocha.
- Le partenariat pour le climat offre la possibilité de compléter les pratiques durables telles que l'utilisation des énergies renouvelables et le partage des technologies tout en soutenant la sensibilisation à l'environnement à tous les niveaux dans le district de Yarinacocha.

Élaboration du programme d'action

Le processus d'élaboration du programme d'action a débuté avec la première rencontre entre les deux communes lors de l'atelier d'ouverture dans la ville de Brême en octobre 2017.

L'envoi d'expertes et experts dans les deux villes a permis de définir rapidement les axes thématiques du programme d'action puisque les deux communes partenaires ont pu constater personnellement la situation actuelle dans l'autre commune. Outre les envois officiels dans le cadre du programme, deux envois supplémentaires ont eu lieu, permettant aux représentantes et représentants des deux villes de se rencontrer et de préparer une série de rencontres supplémentaires.

L'un des envois a eu lieu dans le cadre de la participation du partenariat à la deuxième conférence des « Partenariats communaux avec l'Amérique latine et les Caraïbes » du SKEW à Nuremberg en novembre 2018 ; un deuxième envoi a eu lieu à l'occasion de la 24e Conférence mondiale sur le changement climatique à Katowice en Pologne en décembre 2018.



Première visite de la délégation de Cologne des communautés indigènes au bord du fleuve Ucayali © Aldo Perez

Par ailleurs, des expertises et des informations ont été fréquemment échangées pendant toute la période via des services de messagerie instantanée, des outils de communication vidéo ou par mail. Ceci a permis de transmettre des documents et des avis et de s'entretenir.

Les acteurs impliqués dans le partenariat pour le climat sont la ville de Cologne, le district de Yarinacocha, l'organisation FECONAU, l'association de soutien Cologne/Yarinacocha, l'université UNIA, l'université technique de Cologne, le jardin botanique de Cologne, le jardin botanique de Yarinacocha, l'organisation Ecoselva, l'organisation ACITCJIA, l'Alliance pour le Climat, l'Institut

d'Ecologie et Action-Ethnologie de Cologne (Infoe), le lycée Schiller de Cologne et l'école Colegio Nacional de Yarinacocha.

L'envoi d'expertes et d'experts a permis aux participants au partenariat pour le climat de découvrir la réalité dans les deux villes. Les envois ont par ailleurs permis une discussion ouverte entre le personnel administratif des deux communes ainsi qu'entre d'autres acteurs spécifiquement impliqués dans les domaines thématiques du partenariat pour le climat. Ils ont identifié ensemble les problèmes et élaboré des solutions possibles. Le contact personnel entre les participants a créé un climat de confiance pour le travail d'équipe et a permis une meilleure compréhension des directives et des méthodes de planification du projet de « partenariats communaux pour le climat ».

Les jalons de la coopération dans le cadre du partenariat pour le climat ont été les discussions sur le contenu dans les deux communes partenaires ainsi que lors des ateliers et des rencontres. Les participants se sont mis d'accord ici sur la méthodologie et ont élaboré le programme d'action, qui a été adopté par les deux communes partenaires.

La dernière visite de la délégation de la ville de Cologne a été très enrichissante et précieuse, car il a été possible de discuter du programme d'action jusqu'en 2030 et d'identifier des projets avec l'équipe d'experts du district de Yarinacocha et la société civile, représentée par FECONAU. Lors de cette dernière visite, les représentantes et représentants du district de Yarinacocha ont en outre été formés à l'utilisation des fonds et à la mise en œuvre de projets.

Les principales mesures du programme d'action

Les axes thématiques du programme d'action sont :

- La biodiversité
- La gestion des eaux usées et de l'eau potable
- Les énergies renouvelables
- La mobilité durable
- Le soutien de la sensibilisation à l'environnement

Le premier objectif stratégique du partenariat pour le climat stipule que **la biodiversité** devrait être restaurée à plus de 50 % dans toutes les

communautés indigènes du district de Yarinacocha d'ici 2030. Les communautés devraient disposer d'un programme de protection et de gestion des ressources et devraient également être en mesure de générer de nouveaux revenus à partir d'activités durables. Dans le district de Yarinacocha, la biodiversité doit également être préservée par la communauté elle-même ainsi que par les écoles et les organisations de la société civile.

Le partenariat pour le climat a développé différentes mesures concrètes pour atteindre cet objectif. Ainsi, une étude devra d'abord être réalisée pour déterminer la situation actuelle (situation sociale et économique, biodiversité) et pour identifier les activités économiques des communautés indigènes du district de Yarinacocha. Cette étude vise à combler les lacunes en matière d'information et à mettre en évidence le potentiel de développement des communautés indigènes. Il s'agit de s'assurer que les aspects environnementaux, sociaux et économiques sont pris en compte lors du développement de projets dans les communautés indigènes. Les mesures concrètes doivent être planifiées avec les communautés indigènes. C'est la base de l'objectif de préservation de la biodiversité évoqué plus haut. Les possibilités de mise en œuvre sont grandes, car la planification est déjà bien avancée.

L'un des objectifs opérationnels est de restaurer la biodiversité et la diversité. Ainsi, l'objectif est que toutes les communautés du district de Yarinacocha puissent gérer leur propre territoire et développer des stratégies pour prévenir les activités illégales d'ici 2030. Il convient également de renforcer les minorités au sein des communautés indigènes dans le domaine des droits humains et de la protection contre les discriminations. Cet objectif a été développé après un dialogue avec les communautés indigènes et d'autres minorités telles que les personnes LGBT. La situation a également été évoquée avec les organisations professionnelles locales, qui ont confirmé la nécessité de fixer un tel objectif dans le programme d'action.

L'importance de cet objectif résulte de la vulnérabilité des communautés indigènes. Si les communautés indigènes reçoivent davantage de soutien, elles seront également mieux à même de faire face à leurs problèmes écologiques. Dans le district de Yarinacocha, les questions de « l'égalité des sexes » et des « droits des lesbiennes, des

homosexuels, des bisexuels et des transsexuels (LGBT) » et des droits humains en général sont peu abordées et ne retiennent donc guère l'attention. Il existe certes des groupes locaux qui s'engagent en faveur des minorités telles que les personnes LGBT. Cependant, la population dans son ensemble n'a pas encore pu être suffisamment sensibilisée à ces questions.

Le deuxième objectif stratégique est l'axe thématique de la **gestion des eaux usées et de l'eau potable** : d'ici 2030, toutes les eaux usées de la zone urbaine du district de Yarinacocha devront être traitées puis déversées dans la lagune de Yarinacocha et le fleuve Ucayali ; toutes les communautés indigènes du district de Yarinacocha disposeront également d'un système de gestion des eaux usées et seront approvisionnées en eau potable.



Opération de plantation avec la ville de Yarinacocha
© Ville de Yarinacocha

La première mesure prioritaire identifiée a été la participation à la construction d'une station d'épuration pour l'hôpital Amazónico. La pollution actuelle des eaux et la perte de la biodiversité dans la lagune de Yarinacocha qui en résulte ont amené les deux communes à développer des mesures sur ce thème.

L'importance est due à la perte de diversité de la lagune de Yarinacocha et au risque de maladies de la population due à la pollution des eaux. Ce thème est complexe et nécessite beaucoup de compétences et l'intervention de nombreux acteurs et actrices. Les coûts élevés compliquent en outre la mise en œuvre de la mesure. Il existe

cependant une forte volonté de la part de la commune de Yarinacocha et du gouvernement régional de travailler sur cette question.

Le quatrième objectif stratégique englobe les axes thématiques des énergies renouvelables et de la mobilité durable : d'ici 2030, au moins 30 % des besoins en électricité des bâtiments publics du district de Yarinacocha et au moins 50 % des besoins en électricité de toutes les communautés indigènes devront être satisfaits par l'énergie solaire. Il devra y avoir au moins un moyen de transport durable dans toutes les communautés indigènes et le concept de mobilité électrique devra déjà avoir été mis en œuvre dans quelques zones du district.

Afin d'atteindre cet objectif, un projet pilote avec des tricycles électriques et fonctionnant à l'énergie solaire doit être mis en œuvre dans la ville de Yarinacocha comme première mesure pour protéger l'environnement et comme mesure d'éducation à l'environnement.

Cette mesure revêt une grande importance car il s'agit d'informer et d'éduquer la population sur les thèmes des « énergies renouvelables » et de la « mobilité durable ». Les principales raisons ayant conduit à l'identification de cette mesure sont le potentiel important de l'énergie solaire, l'urgence d'établir une mobilité durable et le manque de connaissances sur ces questions dans la région. Les connaissances dans ce domaine sont encore très faibles, non seulement dans la région mais aussi dans l'ensemble du pays. La ville de Cologne dispose d'expertes et d'experts dans ce domaine susceptibles de soutenir la mise en œuvre de cette mesure. Dans le domaine de « l'énergie solaire », les communes partenaires ont par ailleurs déjà coopéré.

Le cinquième objectif stratégique est l'axe thématique du **soutien de la sensibilisation à l'environnement** : d'ici 2030, 10 % des habitants de Cologne devraient être informés des problèmes environnementaux et du changement climatique au Pérou et en Allemagne. Cet objectif stratégique a reçu une priorité moindre que les autres objectifs, de sorte qu'aucune mesure de mise en œuvre immédiate n'a été identifiée pour le moment.

Les objectifs communs du partenariat pour le climat visés par les mesures ci-dessus trouvent leur contrepartie concrète dans les Objectifs mondiaux

de Développement Durable (ODD) suivants de l'Agenda 2030 : ODD 1 – Pas de pauvreté, ODD 4 – Qualité de l'éducation, ODD 5 – Égalité des sexes, ODD 8 - Travail décent et croissance économique, ODD 10 - Réduction des inégalités, ODD 11 - Villes et communautés durables, ODD 13 - Action pour le climat et ODD 17 - Partenariats pour les objectifs.

3.7. District de Herford – Condega, Nicaragua

	District de Herford (Allemagne)	Commune de Condega (Nicaragua)
Nombre d'habitants	250.000	35.040
Superficie	450 km ²	398 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes • Pénuries d'eau prématurées et sécheresses extrêmes • Observation de l'augmentation du parasitisme dans la flore et la faune • Propagation d'espèces envahissantes • Décalage des saisons 	<ul style="list-style-type: none"> • Fluctuations des variables climatiques (précipitations, températures, ensoleillement) • Disponibilité limitée des eaux de surface et des eaux souterraines, sécheresses prolongées et sévères, précipitations concentrées et crues soudaines. • Diminution des surfaces cultivées pour les principales céréales et le café en raison des besoins en eau • Migration croissante, faibles revenus, faibles rendements de production • Faible disponibilité de pâturages et vente de bétail à bas prix

Présentation du partenariat pour le climat

Environ 250 000 personnes vivent dans le district de Herford au nord-est de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, dans la région économiquement forte de Westphalie orientale. Le district compte 6 villes (Herford, Bünde, Löhne, Enger, Vlotho et Spenge) et 3 municipalités (Hiddenhausen, Kirchlingern et Rödinghausen). La région est rurale et peu peuplée, avec de rares agglomérations urbaines. Depuis 2015, le district met en œuvre un concept intégré de protection du climat et s'efforce d'établir à long terme et durablement la protection du climat dans le district. L'objectif est de réussir ensemble à réduire au niveau local de 30 % par rapport à 2012 les émissions de CO₂ d'ici 2030. Le concept s'articule autour de cinq champs d'action et 34 mesures dont la mise en œuvre devra contribuer à minimiser les émissions de CO₂ dans le district. Le plus gros émetteur d'émissions est le transport (38 %), suivi de l'industrie (36 %) et des ménages privés (26 %). Si l'on rapporte les émissions de CO₂ au nombre d'habitantes et habitants du district de Herford, les émissions sont de 10,4 t par an et par personne, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale. La production d'électricité renouvelable est actuellement de près de 10 % de la consommation globale d'électricité du district.

Condega fait partie de la région de Ségovie et est également la deuxième plus grande municipalité du département d'Esteli d'un point de vue économique avec ses 35 040 habitants. Condega est constituée de 18 districts dans la zone urbaine et de 56 municipalités. 60 % de la population vit en zone rurale et dispose d'une bonne situation stratégique par rapport à d'autres municipalités du Nord du Nicaragua, notamment pour le transport de produits. Différents aspects socio-économiques jouent un rôle dans la production de biens (le tabac, le café par ex.). Condega dispose également de sites pour le développement d'activités touristiques qui en sont encore à leurs débuts. Depuis 1998, quelques mesures de prévention et de réduction des effets du changement climatique, concentrées sur le problème des inondations, ont été prises au niveau local à la suite d'un ouragan. Avec le soutien du Centro Humboldt,⁸ les mesures sont axées sur différents domaines, événements et menaces multiples.

Le partenariat a débuté il y a une trentaine d'années et trouve son origine dans la solidarité avec le Nicaragua, qui était alors en proie à la guerre civile. Au cours de ces décennies, une relation basée sur le partenariat s'est développée, qui se caractérise

⁸ <https://humboldt.org.ni/obras-para-llevar-agua-a-comunidades-vulnerables-de-condega/>

par des rencontres régulières et un soutien mutuel. Le partenariat pour le climat s'appuie sur ce lien et le transpose en un nouvel échange professionnel. La protection du climat ne constitue pas une préoccupation pour certaines régions. Il s'agit de comprendre ensemble les causes du changement climatique et de mettre en place une protection du climat efficace. Pour cela, il faut aussi envisager les choses au-delà des frontières. Les deux partenaires apprennent les uns des autres et souhaitent lutter ensemble contre le changement climatique en s'appuyant sur de bons exemples et de bonnes idées. Un échange de cette ampleur encourage les bonnes idées de part et d'autre et contribue à une mise en réseau mondiale et à un échange professionnel encore plus fort.



Réception du groupe de la délégation dans le district de Herford
© District De Herford

Élaboration du programme d'action

Acteurs de part et d'autre :

District de Herford
<p>Administration : Gestion de la protection du climat Bureau de la direction administrative Contacts internationaux Protection de la nature et planification régionale</p> <p>Autres acteurs : EnergieAgentur.NRW Association des Amis de Condega - Herford (Freundschaftsverein Condega - Herford e. V.) Institut universitaire de technologie de Bielefeld Citoyens intéressés</p>

Condega
<p>Administration : Environnement Affaires sociales Économie & Production Eau Santé publique Protection du climat Infrastructures</p> <p>Autres acteurs : Instituto de Promoción Humana (INPRHU) Armée nationale Université Institutions publiques Organisations non gouvernementales Citoyens intéressés</p>

Tout au long du processus, l'échange a été activement élaboré par les deux parties. La compréhension du partenariat pour le climat en général et de ce qu'il signifie a dû être réexaminée à maintes reprises par les deux parties. Ainsi, il a fallu surmonter certaines difficultés côté allemand pour impliquer d'autres actrices et acteurs dans le processus. D'autre part, la situation politique au Nicaragua a longtemps été tendue. La recherche de mesures communes a nécessité un effort un

peu plus important car il a d'abord fallu explorer les différentes situations et développer ensuite des idées appropriées. Collectivement, le groupe a pu relever et résoudre ces défis de manière créative. La plus grande partie du travail écrit pour le partenariat pour le climat a pu être élaborée lors du dernier envoi. Des heures de travail intense dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Condega et de réflexion soutenue ont permis de finaliser le programme d'action commun.

Les deux communes partenaires ont pu dégager les bénéfices suivants dans le cadre de leur coopération en tant que partenariat pour le climat :

- Le partenariat pour le climat a permis aux deux communes de mieux appréhender la situation du partenaire
- Sensibilisation aux effets du changement climatique en Amérique latine, causés depuis des décennies par les pays industrialisés ;
- Apprentissage et appréciation des différences culturelles
- L'échange professionnel est très précieux
- Meilleure connaissance du partenaire (cordialité et hospitalité) et des conditions sur place
- Finalisation du programme d'action commun



Visite de la centrale à turbine à gaz de Kirchlengern
© District de Herford

Les principales mesures du programme d'action

Lors de l'élaboration du programme d'action commun, six axes thématiques particulièrement importants pour les deux partenaires dans le contexte de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique ont été identifiés :

- Gestion intégrée de l'eau
- Énergies renouvelables
- Protection des forêts
- Agriculture
- Gestion des risques pour améliorer l'adaptation au changement climatique
- Sensibilisation au changement climatique

Le partenariat pour le climat a défini la garantie d'un approvisionnement durable dans ses communes comme étant l'objectif principal de la

coopération. Compte tenu des différences entre les deux communes, l'objectif est le même, mais la nature du besoin ne l'est pas : alors que Condega vise un approvisionnement durable en eau, le district de Herford souhaite fournir à sa commune une électricité produite de manière plus durable. Condega envisage un approvisionnement durable en eau en termes de « solidarité » entre les partenaires au sein de la communauté dans le contexte du changement climatique. Il s'agit d'approvisionner les familles rurales en eau et en électricité produite de manière durable. Dans le district de Herford, il ne s'agit pas tant d'un approvisionnement vital que d'augmenter la proportion d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables par rapport à la consommation totale. En 2017, la part des énergies renouvelables dans le district était de 10 %. Afin d'augmenter cette part, des programmes de subventions privées en faveur des installations photovoltaïques doivent notamment être mis en place. Les deux partenaires accordent une importance particulière à la sensibilisation de la population et à l'éducation à la protection du climat et de l'environnement dans le cadre de l'approvisionnement durable de leurs communes. Ces dernières doivent être soutenues par un travail de relations publiques ciblé et la constitution de réseaux afin d'atteindre le plus grand nombre possible de personnes.

Le **droit à un accès à de l'eau potable** a été reconnu comme étant un droit humain fondamental le 28 juillet 2010 par l'assemblée générale des Nations unies. À Condega, cet accès à l'eau potable ne peut pas encore être accordé à toute la population. Cela est dû d'une part à l'infrastructure, et d'autre part au manque de savoir-faire technique et microbiologique et de moyens financiers. Étant donné que l'accès à l'eau potable est nécessaire partout, y compris dans les zones rurales, pour une (sur)vie de qualité et saine et qu'il offre une qualité de vie, tout en générant la base d'un rendement agricole plus élevé et plus sûr, ces mesures doivent être abordées en premier lieu. L'eau doit être fournie en utilisant des énergies renouvelables afin de pouvoir renoncer à l'utilisation d'électricité provenant de combustibles fossiles. Cet objectif est lié aux mises en œuvre possibles dans le district de Herford. Ici, dans l'intérêt de la protection du climat, l'électricité doit être produite localement à partir de sources renouvelables et la demande générale globale d'électricité doit être réduite.

Sur la base de ces considérations, les deux axes thématiques prioritaires que sont la **gestion intégrée de l'eau** et les énergies renouvelables ont été considérés comme prioritaires pour la mise en œuvre. Toutefois, comme l'objectif principal du partenariat pour le climat ne peut être atteint qu'avec des **mesures communes de sensibilisation**, ces trois axes thématiques feront l'objet d'un rapport plus détaillé par la suite et certains objectifs et mesures de mise en œuvre exemplaires sur ces sujets particulièrement pertinents seront examinés.

Concernant l'axe thématique de la gestion intégrée de l'eau, le partenariat pour le climat a l'intention de réaliser à Condega, dans le cadre d'alliances de coopération pour le climat, une gestion de l'eau durable et socialement acceptable pour dix communautés villageoises/quartiers d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif, le district de Herford fournit un soutien sous forme de conseils techniques. D'ici 2025, toutes les communautés villageoises confrontées à des difficultés de disponibilité et de distribution d'eau potable seront équipées d'infrastructures (puits et bassins versants) et, le cas échéant, de systèmes de pompage photovoltaïques. À cette fin, il est prévu de construire des puits et des captages d'eau dans les communes ayant des besoins correspondants et d'installer des systèmes d'aqueduc pour acheminer l'eau domestique ou municipale.



Visite de la turbine à gaz © District de Herford

Dans le cadre du travail commun entre les partenaires communaux, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie sera augmentée d'ici 2025. Cela se fera dans les domaines des infrastructures communales,

des entreprises et des ménages privés. Parmi les mesures concrètes prévues figure l'installation de systèmes photovoltaïques. L'axe thématique des énergies renouvelables comprend également l'objectif opérationnel d'équiper les maisons des secteurs et communes isolés de Condega d'installations photovoltaïques d'ici 2025. Les ménages qui ont des difficultés à transporter l'eau potable devraient ainsi pouvoir disposer à certains moments de l'énergie nécessaire au fonctionnement d'appareils complémentaires et d'un approvisionnement en eau de qualité dans leur foyer ou leur communauté villageoise. Les principaux acteurs et actrices identifient de manière consensuelle la nécessité de systèmes d'irrigation alternatifs d'ici 2025 et préparent leur installation ou leur utilisation sur les différentes terres cultivées existantes et dans l'élevage.

Ces mesures ont été identifiées en raison de l'urgence sur place. Il est absolument nécessaire de réagir à la pénurie d'eau et de rechercher des possibilités d'utiliser les énergies renouvelables.

Par ailleurs, des mesures de sensibilisation communes ont été développées, qui seront mises en œuvre parallèlement dans les deux communes partenaires sous forme de « projets symétriques ». Il s'agit :

Darüber hinaus sind gemeinsame Maßnahmen zur Bewusstseinsbildung entwickelt worden, die parallel als Spiegelprojekte in beiden Partnerkommunen umgesetzt werden. Diese sind:

- de campagnes de motivation pour les citoyennes et les citoyens
- de la création d'un centre d'information sur le thème de la protection du climat
- de la récompense des « bons exemples » concernant les mesures de protection du climat
- de la création d'un groupe de travail climat / d'une matière scolaire sur la protection du climat dans les écoles et de la mise en place d'académies « Plantons pour la planète »
- de l'utilisation de matériel d'information commun sur la protection du climat et le changement climatique, de la préparation à l'utilisation dans la commune partenaire et de la mise en œuvre d'ateliers coordonnés sur le plan thématique
- d'une affiliation commune au réseau international « Alliance pour le climat »

3.8 District de Hameln-Pyrmont – District d'Alfred Nzo, Afrique du Sud

	District de Hameln-Pyrmont (Allemagne)	Alfred Nzo District Municipality Afrique du Sud)
Nombre d'habitants	148.000	801.344
Superficie	796 km ²	11.119 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Températures en hausse • Hivers plus humides • Phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents • Domaines particulièrement touchés : approvisionnement en énergie, agriculture et secteur de la santé, planification urbaine et des transports, protection contre les inondations, protection des berges des fleuves 	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance de sécheresses et d'inondations • Pénurie d'eau • Forte augmentation de la dégradation des sols • Empiètement des plantes envahissantes dans des zones importantes pour le renforcement de la résilience climatique telles que les bassins versants et les terres agricoles. • Conditions météorologiques changeantes et imprévisibles (pluies d'été jusqu'en avril et chutes de neige jusqu'en novembre)

Présentation du partenariat pour le climat

Le district de Hameln-Pyrmont, qui regroupe huit villes et communes, est l'un des districts les plus peuplés de Basse-Saxe, il constitue le cœur du Weserbergland central au sud-ouest de Hanovre. Le district a été choisi par le gouvernement fédéral parmi 22 communes allemandes qui donnent le bon exemple en matière de protection du climat et devront élaborer un plan directeur de protection du climat à 100 % qui servira de modèle aux autres communes. L'objectif de ce plan directeur est de développer une stratégie permettant au district d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. L'Agence de protection du climat du Weserbergland (KSA) est responsable de la mise en œuvre de toutes les mesures liées au climat. En tant qu'organe consultatif neutre, elle soutient l'objectif ambitieux des communes de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre dans la région à long terme et est donc également impliquée dans le partenariat pour le climat en tant que structure consultative. Le district et l'agence de protection du climat considèrent qu'il est de leur responsabilité de transmettre leur expérience pour promouvoir le développement durable dans le monde entier.

Le district Alfred Nzo District Municipality (ANDM, désigné ci-après « district ANDM ») comprend les quatre communes de Mbizana, Ntabankulu,

Umzimvubu et Matatiele, dont la superficie s'étend de la côte à la région alpine du Drakensberg. Cette topographie a des effets sur les caractéristiques naturelles, sociales et économiques du district. Celui-ci se caractérise par une grande biodiversité et des paysages variés avec des paysages fluviaux, des forêts vierges et des sols fertiles. Le district est principalement rural. Les communes sont confrontées à de grands défis socioéconomiques et dépendent souvent directement d'un environnement naturel intact pour assurer leur subsistance. Bien que le district ANDM soit riche en ressources naturelles diverses, ces ressources sont menacées. Ceci est notamment dû aux tornades de plus en plus fréquentes dans certaines parties du district, aux variations des conditions météorologiques, ainsi qu'à des utilisations non autorisées des sols et à des pratiques nuisibles d'utilisation des terres. Les principales causes de la dégradation croissante des terres sont que les prairies (veld) sont souvent brûlées de manière inadéquate, voire chaque année ou trop fréquemment, ce qui entraîne une dégradation des sols. Dans le même temps, des quartiers informels sont souvent établis dans les zones humides et autres zones marginales, ce qui constitue également un problème majeur.

Le district ANDM a conclu un partenariat avec que district allemand de Hameln-Pyrmont par l'intermédiaire du Bureau du Premier ministre pour le

Cap-Oriental. L'objectif de ce partenariat est de fournir un soutien sur les questions climatiques et de renforcer la résilience climatique du district ANDM. Dès avant le début de ce partenariat, le district ANDM avait déjà commencé à s'occuper du changement climatique et de ses effets. À cet effet, le district a mené une étude sur les dangers particuliers du changement climatique pour le district. L'étude a également identifié les domaines dans lesquels des actions sont nécessaires pour améliorer la résilience climatique des communes. Le fait que la plupart des communes du district ANDM dépendent fortement de l'environnement naturel pour assurer leur subsistance augmente leur vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique. Dans ce contexte, le district a conclu un partenariat avec le district allemand de Hameln-Pyrmont afin d'obtenir un soutien en matière de protection du climat et d'adaptation au changement climatique.



Défrichage de plantes envahissantes dans le district de Ntabankulu District Municipality © District de Hameln-Pyrmont

Élaboration du programme d'action

L'échange et le travail sur le programme d'action ont eu lieu principalement lors de rencontres en face à face pendant les envois et dans le cadre d'échanges par mail et par un service de messagerie. Les **visites des délégations** ont largement été consacrées à des ateliers, des séances de travail et à la poursuite du développement des projets et du programme d'action. Par ailleurs, une plateforme de collaboration sous forme de base de données destinée à la gestion centrale des documents a été mise en place dans le cadre du partenariat.

Du côté du district de Hameln-Pyrmont, des institutions du secteur des énergies renouvelables et de la gestion des eaux usées du district sont impliquées dans le partenariat pour le climat aux côtés de l'Agence de protection du climat du Weserbergland (KSA). Ainsi, la coopérative du collège Salzhemmendorf et l'école Didi S.P.S. du district ANDM ont conclu un partenariat scolaire. Le district de Hameln-Pyrmont a par ailleurs réussi à obtenir le soutien de la chancellerie du Land de Basse-Saxe pour la mise en œuvre des premiers projets.

Du côté du **district ANDM**, diverses institutions sont également impliquées dans le partenariat pour le climat. Ainsi, **l'équipe de base** comprend des représentantes et des représentants de la South African Local Government Association (SALGA), de l'ONG Conservation South Africa, de l'agence environnementale et du Ministère de l'éducation. Par ailleurs, des représentantes et représentants des communes locales et du district ont participé au développement du programme d'action commun. La commission sur le climat du district participe également au partenariat.

Les envois sont très utiles car ils permettent de faire connaissance sur le plan professionnel et personnel et d'échanger des points de vue sur les défis liés au changement climatique et de visiter les sites des projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Les **structures de travail et de communication** ont en outre été définies, les priorités du partenariat ont été identifiées et la coopération pour les deux prochaines années a été planifiée dans ses grandes lignes. Lors des premières visites à Hameln-Pyrmont (2017) et dans le district ANDM (2018), **l'équipe de base** du partenariat pour le climat, mais aussi des politiciennes et politiciens et des cadres supérieurs ont participé à l'élaboration d'une liste d'axes thématiques qui feront l'objet du programme d'action. La décision sur les priorités a été prise non seulement par les responsables administratifs, mais aussi par les dirigeants politiques. Ceci a été particulièrement encourageant pour la commission sur le climat du district ANDM car sans le soutien des dirigeants politiques et de l'administration, le programme d'action commun n'aurait pas été d'une grande utilité pour les communes.

Les envois ont par ailleurs contribué à faire prendre conscience aux participants de l'ampleur de la menace qui pèse déjà sur les moyens de subsistance des populations et du fait que toute action menée à l'une des extrémités du monde a un impact significatif sur les conditions de vie à l'autre bout du monde. Le partenariat communal pour le climat a révélé aux personnes impliquées dans les deux communes l'importance de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique.



Présentation du projet d'énergie solaire à l'école Eugen Reintjes de Hameln © District de Hameln-Pyrmont

Les principales mesures du programme d'action

Le programme d'action du partenariat pour le climat entre le district ANDM et le District de Hameln-Pyrmont comprend les axes thématiques suivants :

- Gestion énergétique durable
- Gestion durable de l'eau
- Sensibilisation et éducation

L'objectif de la priorité 1) **Gestion énergétique durable** consiste à développer les énergies renouvelables conformément au chapitre 3 du plan de développement sud-africain « Vision 2030 » et à l'accord correspondant et à améliorer l'acceptation des énergies renouvelables par des mesures de sensibilisation afin que les ménages et les entreprises misent plus sur ces sources d'énergie alternatives. Cette priorité vise également l'augmentation de l'efficacité énergétique dans tous les domaines/secteurs pertinents.

Dans la priorité 2) **Gestion durable de l'eau**, les espèces végétales envahissantes doivent être considérablement réduites d'ici 2030. Outre l'élimination des plantes, les sources d'eau et les puits doivent être réhabilités, l'écosystème restauré et les terres rendues de nouveau exploitables pour une culture durable. À long terme, il s'agit d'augmenter la qualité de l'eau et sa quantité.

Dans la priorité 3) **Sensibilisation et éducation**, le partenariat communal pour le climat vise à sensibiliser la population des deux communes aux effets du changement climatique d'ici 2030.

Dans le domaine de la **gestion énergétique durable**, l'une des principales mesures consiste à améliorer l'image de l'énergie solaire afin qu'elle soit sensiblement plus utilisée à l'avenir. En effet, cela n'est pas le cas jusqu'à présent dans le district ANDM, et ce malgré des conditions favorables (ensoleillement élevé). L'agence gouvernementale responsable de l'approvisionnement en électricité en Afrique du Sud a pris un sérieux retard dans l'électrification des communes rurales. Au cours des entretiens, les représentantes et représentants des deux communes partenaires s'accordaient à dire que des projets pilotes de promotion de l'énergie solaire étaient susceptibles de rallier la population du district ANDM à l'énergie solaire et de renforcer la confiance dans cette forme de production d'électricité. La construction d'une installation photovoltaïque dans une école de Mbizana a été le premier projet pilote financé par le partenariat communal pour le climat. Elle devra augmenter l'acceptation du photovoltaïque dans le district ANDM et au-delà dans la région du Cap-Oriental. Les réticences à l'égard du photovoltaïque doivent être éliminées à une large échelle et améliorées grâce à la communication de bonnes pratiques. Des mesures éducatives d'accompagnement sont également prévues. Ainsi, le thème de l'énergie solaire doit être traité dans les écoles. Des efforts doivent en outre être entrepris pour améliorer l'image actuellement médiocre de l'énergie solaire auprès des citoyennes et des citoyens et des décideurs par des mesures de sensibilisation et de relations publiques. Cela pourrait permettre d'ouvrir de nouveaux domaines d'activité aux entrepreneurs du Cap-Oriental.

La gestion durable de l'eau est une autre priorité du partenariat communal pour le climat. Le district ANDM en particulier est touché par les

changements des caractéristiques du paysage dues au changement climatique. Il s'agit notamment de la rareté de l'eau, de l'érosion des sols et de la perte de plantes indigènes. Les ressources en eau souterraine sont soumises à une forte pression en raison de la propagation continue des plantes envahissantes et des conditions générales difficiles. Ainsi, les effets du changement climatique induisent de longues périodes de sécheresse. Ces dernières permettent quant à elles aux espèces végétales envahissantes de se propager dans les zones dégradées et de supplanter les espèces indigènes. Les objectifs dans le domaine de la gestion durable de l'eau comprennent la réhabilitation des sources d'eau (puits), la restauration des écosystèmes ainsi que l'amélioration à long terme de la qualité de l'eau et l'augmentation de l'eau disponible.



Installation de biogaz à Matatiele District Municipality
© District de Hameln-Pyrmont

Les effets du changement climatique sont perceptibles dans les deux communes, notamment par des températures en hausse, des hivers plus humides et des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents. Dans ce contexte, la sensibilisation et l'éducation ont été choisies comme thèmes centraux afin de sensibiliser la population au changement climatique et à ses effets. L'éducation des élèves et du personnel administratif en particulier est une composante importante du partenariat communal pour le climat. Ces groupes cibles sont considérés comme des multiplicateurs pour la sensibilisation dans les domaines de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. L'objectif principal des efforts communs du district ANDM et du district de Hameln-Pyrmont consiste à transmettre les expériences d'apprentissage faites ici et là dans les deux sens, à promouvoir le transfert de connaissances, à apprendre les uns des autres et à lancer des projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique ou à développer davantage les projets existants.

Le partenariat communal pour le climat vise à sensibiliser les communes sur la manière dont elles peuvent renforcer leur résilience au climat. À cette fin, des projets sont mis en œuvre pour promouvoir l'adaptation aux conséquences du changement climatique et améliorer la résilience climatique des communes. Dans le cadre du partenariat, des projets de protection du climat sont également prévus.

3.9 Ludwigsburg - Ambato, Équateur

	Ville de Ludwigsburg (Allemagne)	Ville de Ambato (Équateur)
Nombre d'habitants	93.000	180.000 330.000 (avec les banlieues)
Superficie	43,4 km ²	46,5 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Risques pour la santé dus à une plus forte chaleur • Effets néfastes sur l'agriculture et la sylviculture de l'érosion des sols, de la sécheresse, du stress thermique et des maladies et parasites sensibles à la chaleur. • Risques pour les espèces et les biotopes • Augmentation des crues et inondations et des risques d'inondation dans les systèmes de drainage urbain • Augmentation des dépenses énergétiques due aux besoins de refroidissement • Dégradation de la végétation urbaine, des bâtiments et des infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • La perte de biodiversité (sécheresses plus fortes et hausse des températures) entraîne une réduction de la capacité d'adaptation au changement climatique • Hausse des températures • Modification des précipitations, augmentation du nombre de jours sans pluie en l'absence de données précises et de plan d'action pour la mise en œuvre de mesures pour faire face à la baisse des précipitations

Présentation du partenariat pour le climat

La ville de Ludwigsburg dans le Bade-Wurtemberg fait partie de la région métropolitaine de Stuttgart. Le paysage urbain se caractérise principalement par le palais résidentiel baroque avec ses jardins, ses espaces verts et ses allées.



Groupe de jeunes de Ludwigsburg avec le maire Altamirano
© Siegfried Rapp

La ville d'Ambato est la capitale de la province de Tungurahua et est située sur un plateau andin à une altitude d'environ 2 570 mètres. Ambato est considérée comme la ville des fleurs et des fruits et est également connue pour son industrie du cuir et son importance économique en raison de sa situation centrale.

L'idée de base du partenariat communal pour le climat entre Ambato et Ludwigsburg est de lancer et de renforcer la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement et du climat et de l'adaptation au changement climatique. Le point de départ du partenariat pour le climat a été la visite de l'ambassadeur équatorien Jorge Jurado au consulat honoraire d'Équateur à Ludwigsburg. Jorge Jurado avait à plusieurs reprises préconisé la coopération avec une ville équatorienne pour relever les défis environnementaux communs. Des représentantes et représentants du gouvernement fédéral avaient également incité la municipalité de Ludwigsburg à entamer un nouveau partenariat en plus du partenariat pour le climat existant avec Kongoussi au Burkina Faso.

Ludwigsburg a été récompensée en 2014 par le prix allemand du développement durable en tant que ville moyenne la plus durable. Le développement durable intégré est mis en avant avec détermination depuis de nombreuses années par le concept de développement urbain et le service de développement urbain durable. Avec le partenariat pour le climat existant avec Kongoussi au Burkina Faso, le bureau de coordination pour la coopération communale au développement et cinq coopérations décentralisées, l'engagement international de Ludwigsburg est établi. Consciente de sa responsabilité mondiale, Ludwigsburg souhaite que le partenariat pour le climat lui donne un élan précieux de la part de ses partenaires, transmettre son propre savoir-faire et relever ainsi ensemble les défis du changement climatique.

La ville d'Ambato doit faire face à de grands défis écologiques et accorde donc une importance particulière à la protection du climat dans sa planification stratégique. La municipalité d'Ambato se concentre sur la transformation d'Ambato en une « grande ville » qui soutienne la durabilité, le tourisme et l'intégration sociale afin de faire voyager Ambato dans le monde et le monde à Ambato. Les domaines essentiels sont la cohésion, le tourisme, l'environnement, la formation continue, l'innovation et les technologies. Avec des entreprises, des universités et la municipalité, ces domaines sont regroupés sous les thèmes généraux du travail, de la sécurité, de la mobilité et de la culture dans les zones urbaines et rurales. Ambato doit devenir ainsi un bon exemple pour l'administration publique.

La principale motivation commune du partenariat pour le climat a surtout été le constat que les défis environnementaux, et le changement climatique en particulier, ne s'arrêtaient pas aux frontières et ne pouvaient être abordés que dans le cadre d'un dialogue international et avec des efforts communs.

Élaboration du programme d'action

Sur la base des missions de projet et d'autres visites et avec la participation d'actrices et d'acteurs clés, les partenaires ont élaboré un programme d'action commun qui aborde les principaux défis environnementaux et les questions prioritaires et qui doit être poursuivi en permanence.

Les deux coordinateurs du partenariat pour le climat assurent une communication et une concertation

régulières et des échanges confiants et réguliers se sont établis. Les maires ont été activement impliqués dans le processus de développement des programmes d'action, tout comme les services municipaux concernés et les régies communales. Lors des visites mutuelles et du développement des projets, des parties prenantes externes importantes ont également participé, et avant tout le consulat honoraire de la République d'Équateur, qui est heureusement situé à proximité immédiate de la mairie de Ludwigsburg. Le consulat honoraire ne se contente pas de soutenir le dialogue au niveau politique, il participe aussi très activement au développement et à la mise en œuvre des projets.



Plantation de 440 arbres à Ambato © Siegfried Rapp

D'autres actrices et acteurs non communaux soutiennent et promeuvent en outre le partenariat pour le climat et ont joué un rôle primordial dans le cadre des envois. Il s'agit notamment de l'université de Stuttgart, de l'académie de protection de la nature et de l'environnement du Bade-Wurtemberg et d'expertes et experts d'entreprises privées. Ces institutions apportent leur savoir-faire professionnel spécifique et complètent ainsi les expériences et exemples de bonnes pratiques des municipalités.

Entre mars 2018 et mars 2019, trois envois d'experts ont eu lieu, deux à Ambato et un à Ludwigsburg. Depuis fin 2017, d'autres visites des municipalités, d'entrepreneurs et d'actrices et acteurs de la société civile, subventionnées ou financées par des fonds propres, ont en outre eu lieu. Plus de 20 personnes ont visité de cette manière la commune partenaire et ont participé à l'échange professionnel. Lors des voyages d'un

groupe de musique inclusif et d'un groupe de jeunes, une trentaine de personnes supplémentaires ont promu l'échange interculturel et mis en œuvre les premiers projets environnementaux.

Les visites mutuelles ont constitué la principale composante dans le cadre de l'élaboration du programme d'action. Lors de toutes les visites, des interprètes exceptionnelles ont traduit les thèmes parfois complexes et spécialisés. Le fait d'apprendre à se connaître, de comprendre les situations et les défis de chacun, ainsi que l'échange professionnel sur des problèmes concrets et des approches de solutions ont permis d'identifier des sujets clés et de développer des projets correspondants.

L'ancrage du partenariat pour le climat au niveau des communes, de la société civile et du secteur privé offre les meilleures conditions pour un partenariat durable visant à promouvoir la protection du climat et le développement urbain durable.

Les principales mesures du programme d'action

Le programme d'action commun comprend sept objectifs stratégiques dans différents domaines thématiques. Chaque objectif doit être atteint par un projet concret. Il existe par ailleurs d'autres idées de projets qui devront être concrétisés et mis en œuvre ultérieurement dans une seconde phase du partenariat. Le point de départ de la définition des objectifs stratégiques sont les effets actuels identifiés du changement climatique et les priorités qui en découlent. Les thèmes de l'eau, des déchets, des espaces verts, de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement constituent les principaux champs d'action du programme d'action.

Le **traitement des eaux usées** est l'un des défis les plus importants à Ambato. L'importante industrie du cuir en particulier génère des eaux usées très contaminées qui sont jusqu'à présent directement déversées dans un fleuve en raison du manque d'infrastructures. Il est prévu de développer en coopération avec l'institut des eaux usées de l'université de Stuttgart un concept de traitement et d'examiner la faisabilité d'une station d'épuration des eaux industrielles.

Afin de promouvoir la **biodiversité** et les échanges interculturels, un projet participatif d'une grande visibilité est mis en œuvre avec le consulat

honoraire d'Équateur et avec la participation active de jeunes et d'adultes des deux villes. À Ludwigsburg, avec les jardins du « Blühendes Barock » (baroque fleuri), des citoyennes et des citoyens, des écoles et des entreprises obtiennent une aide pour la plantation de 100 prairies mellifères, et à Ambato, de jeunes allemands et équatoriens plantent 1 000 arbres endémiques. La biodiversité et la protection de la nature sont ainsi rendues tangibles pour le public.



Des experts allemands et équatoriens des eaux usées lors d'une analyse © Florian Tögel

L'éducation à l'environnement et la biodiversité à Ambato doivent être également soutenues par l'aménagement et l'extension d'**espaces verts** tels que des parcs et jardins et le développement de sentiers didactiques innovants. Les biotopes urbains doivent être reliés, les espèces végétales envahissantes remplacées par des espèces endémiques, les gouffres urbains aménagés et utilisés de manière durable et les offres d'éducation à l'environnement existantes doivent être élargies.

À Ambato, le **programme d'éducation à l'environnement** existant pour les écoles sera élargi pour inclure les **jeunes enfants** à partir de cinq ans. En collaboration avec l'Académie de l'environnement du Bade-Wurtemberg et dans le cadre d'un échange d'expériences avec des collègues de Ludwigsburg, des multiplicateurs environnementaux

d'Ambato sont formés, qui sensibilisent à leur tour les éducatrices et éducateurs. L'éducation à la nature devient ainsi partie intégrante de la vie quotidienne de 18 000 enfants d'âge préscolaire.

Grâce à un concours sur la durabilité et l'environnement, au cours duquel les écoles se mesurent dans un concours sur l'utilisation efficace des ressources, les participantes et participants et, en outre, le public d'Ambato et de Ludwigsburg sont sensibilisés à la protection de l'environnement, à l'utilisation efficace des ressources et aux problématiques mondiales. Étant donné que Ludwigsburg a déjà mené à bien ce concours dans la ville, il est possible de tirer parti d'une expérience précieuse en matière de planification et de mise en œuvre.

Outre le développement à long terme d'un concept de recyclage pour Ambato, la réduction des déchets plastiques lors des grandes fêtes de la ville d'Ambato et de Ludwigsburg est prévue dans un premier temps. L'objectif est de sensibiliser en permanence tous les acteurs et actrices impliqués. À partir d'un inventaire, la part de plastique des chars, des costumes, des emballages et d'autres matériaux doit être réduite. Les visites réciproques de ces fêtes sont destinées à faire connaître le partenariat pour le climat auprès des populations.

En tant que destination touristique, Ambato a engagé une procédure de durabilité et de certification destinée à rendre le tourisme compétitif, durable sur le plan écologique et socialement responsable. En outre, une unité organisationnelle pour le contrôle et le marketing du tourisme ainsi qu'un plan de marketing touristique doivent être développés dans un échange avec la régie « Tourismus & Events » de Ludwigsburg et avec des destinations touristiques du Bade-Wurtemberg.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 des Nations unies et l'accord de Paris de la Convention-cadre des Nations unies de 2015 servent de cadre de référence pour le programme d'action. Avec le programme d'action, les deux villes soulignent leur responsabilité en matière de protection active du climat, de l'environnement et des droits humains. Les objectifs du programme d'action doivent apporter une contribution concrète à la réalisation des ODD au niveau international et communal. Le cadre du partenariat pour le climat est fourni par les ODD 13 - Mesures

de protection du climat et 17 - Partenariats mondiaux pour un développement durable.

3.10. Munich - Harare, Zimbabwe

	Munich, capitale du Land (Allemagne)	Ville de Kati (Zimbabwe)
Nombre d'habitants	1,6 Mio.	1,5 Mio. (chiffre officiel, les estimations font état d'au moins 2,3 millions)
Superficie	311 km ²	872 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence supérieure à la moyenne de températures très élevées en été (stress thermique, augmentation de la pollution aux particules fines et à l'ozone dans les périodes de grosse chaleur) • Réduction des précipitations en été (dégradations de la végétation consécutives à des périodes de sécheresse plus longues), augmentation en hiver • Augmentation des précipitations intenses (dommages dus aux tempêtes, inondations de rues et de caves) 	<ul style="list-style-type: none"> • Périodes de chaleur plus longues avec sécheresse et effets négatifs sur l'approvisionnement en eau, en électricité, les récoltes et la situation sanitaire • Augmentation des tempêtes et des fortes précipitations avec des dommages pour l'agriculture, les bâtiments, l'approvisionnement en énergie et les infrastructures de transport

Harare, capitale du Zimbabwe en Afrique australe, et Munich, capitale du Land de Bavière en Allemagne, sont liées par une coopération décentralisée depuis 1996. Dès le début, l'échange technique entre les deux municipalités a joué un rôle important. Alors que dans les premières années du partenariat, l'accent était davantage mis sur le conseil technique, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de la gestion des déchets, les projets de coopération de ces dernières années se sont plutôt concentrés sur des questions stratégiques et conceptuelles en vue de moderniser la municipalité de Harare. Ainsi, des experts de Munich et de Harare ont élaboré conjointement une stratégie informatique pour Harare. Dans un autre projet, la municipalité de Harare a été conseillée et qualifiée par le GeoDataService de Munich afin d'utiliser judicieusement des systèmes modernes d'information géographique dans la planification et l'administration de cette ville de plusieurs millions d'habitants.

Dans le cadre de ces coopérations, le développement urbain durable est une question transversale permanente, l'équilibre entre les exigences écologiques, sociales et économiques à Harare constituant un défi particulier, mais aussi une opportunité, en raison de la situation économique extrêmement difficile qui y règne. Dans un accord de coopération de 2009 (actualisé en 2015), les

deux villes avaient déjà exprimé leur intention de coopérer notamment dans le domaine du climat. En 2017, Harare et Munich avaient ensuite décidé de participer au projet de « partenariats communaux pour le climat » pour traduire cette intention dans les faits. Ce faisant, il était évident que les problèmes sociaux et économiques de plus en plus pressants à Harare devaient également être abordés. C'est notamment pour cette raison qu'elles ont ensuite convenu de se consacrer dans un premier temps au secteur de la mobilité durable dans le cadre du partenariat pour le climat.



Planification d'une nouvelle gare routière pour Harare
© Gerhard Gross

Harare est fortement marquée par les structures de l'époque de l'apartheid avec un quartier d'affaires au centre ville et des lotissements pour la population noire loin à l'extérieur. Par conséquent, toutes les routes mènent au centre, et les distances sont considérables dans cette ville étendue. Les minibus sont le principal moyen de transport. Les transports publics ne sont pas structurés, il n'existe pratiquement pas de lignes de bus. La voiture individuelle est un symbole de prestige, seuls ceux qui ne peuvent pas se le permettre utilisent les transports publics. Le vélo est considéré comme un pis-aller pour les pauvres. Les rues sont embouteillées par les voitures et les minibus, et il n'y a pas d'argent pour les infrastructures cyclables nécessaires. Harare souhaite rendre plus durable la mobilité dans la ville. Ceci permettra de contribuer à protéger le climat et à améliorer la qualité de l'air dans la ville. D'autre part, un système de transport public opérationnel est également considéré comme un élément important pour plus de justice sociale et de qualité de vie ainsi que pour le développement économique de la ville.

Munich doit également faire face à de grands défis en matière de planification des transports et de la mobilité en raison d'une croissance démographique importante (la population est passée de 1,3 millions d'habitantes et habitants en 2005 à 1,6 millions en 2018). La densité des transports dans la ville et la région s'est donc fortement accrue. Cette situation est associée à des niveaux de pollution élevés, en particulier pour les oxydes d'azote, de sorte que les valeurs limites de concentration en polluants dans l'air fixées par l'Union européenne sont fréquemment dépassées sur certains grands axes routiers. Il faut s'attendre à de nouvelles augmentations du trafic à l'avenir, puisque les prévisions concernant le nombre d'habitants de la zone urbaine de Munich pour 2035-40 sont de 1,85 millions. Afin de maintenir une bonne qualité de trafic à Munich et dans la région et de réduire la pollution, un développement des systèmes de transport public est tout aussi nécessaire qu'une augmentation de la part des déplacements en vélo et à pied.

Élaboration du programme d'action

L'idée de participer au projet de « partenariats communaux pour le climat » est née à la suite d'un précédent projet de coopération sur le thème des systèmes d'information géographique, au cours duquel le développement urbain durable

et l'urbanisme ont également fait l'objet de discussions intenses. Comme décrit précédemment, les deux villes ont convenu à un stade précoce de se concentrer dans un premier temps sur le secteur des transports dans le cadre du partenariat pour le climat, étant donné qu'un besoin urgent d'action locale avait également été constaté dans les deux villes.

Par conséquent, les départements responsables de la planification urbaine et des transports - le département des travaux publics à Harare et le département de l'urbanisme et de la réglementation de la construction à Munich - ont été les principaux interlocuteurs techniques. Le développement du programme d'action a été accompagné dès le départ par des organisations environnementales sélectionnées. Il s'agissait à Munich de l'association Green City et de ses filiales, et à Harare de l'ONG Environment Africa. L'Université technique de Munich et l'Université de Harare ont également été impliquées dans les envois et ont contribué à la planification des différents modules. Au cours de la concrétisation des objectifs et des activités, d'autres initiatives et acteurs de la société civile locale ont été impliqués, notamment le bureau de la GIZ et l'ambassade d'Allemagne ainsi que la représentation de la Commission européenne à Harare. Le processus a été coordonné dans les deux villes par les services de coopération



Atelier d'élaboration du programme d'action © Gerhard Gross

internationale. Les conseillers municipaux n'ont pas été impliqués dans les groupes de pilotage, mais à Munich par le biais de rapports réguliers à la commission du conseil municipal pour la coopération communale au développement et à

Harare principalement par des réunions et des événements pendant les envois.

La ville de Munich avait déjà participé avec sa ville partenaire, Le Cap en Afrique du Sud, à la troisième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat » de 2014 à 2015. Néanmoins, pour Harare, les objectifs et le système étaient nouveaux, c'est pourquoi l'atelier d'ouverture d'octobre 2017 a été un début important afin de mettre en place un niveau commun de connaissances et entamer un échange professionnel. Au cours de quatre rencontres d'experts au total - une rencontre directement après l'atelier international d'ouverture d'octobre 2017 et trois envois (janvier 2018 et mars 2019 à Harare, juillet 2018 à Munich) - les éléments du programme d'action ont été développés et concrétisés progressivement. Les envois ont également été mis à profit de manière intense pour compléter et mieux comprendre les informations échangées sur la situation sur le terrain. La collecte d'informations et d'idées sur les objectifs et la coopération qui en a résulté a été systématiquement traitée lors du deuxième envoi à Munich et intégrée dans le concept d'action. Un atelier animé par le SKEW et le groupe de travail LAG21 NRW a été très utile à cet égard. Au cours du dernier envoi, les mesures prévues ont déjà pu être définies très concrètement et hiérarchisées sur cette base.

Les principales mesures du programme d'action

L'objectif général est de **renforcer la coopération entre les deux villes** en matière de **développement urbain et de mobilité durables**, en prenant tout particulièrement en considération la situation sociale, politique, économique et écologique respective des deux villes.

À cette fin, les principes, méthodes et processus de la planification des transports et de la mobilité à Harare doivent être améliorés et l'utilisation de moyens de transport durables et respectueux de l'environnement dans la ville et la région doit être facilitée. Il s'agit principalement de promouvoir les déplacements à pied et en vélo ainsi que l'utilisation des transports publics. Pour ce faire, il convient de créer les conditions appropriées, c'est-à-dire notamment des trottoirs, des places et des espaces verts suffisamment larges et protégés pour les piétons, ainsi que des possibilités de traverser

les grandes routes en toute sécurité, des pistes et des places de stationnement attrayants et sûrs pour les cyclistes, ainsi que des transports publics efficaces, performants, respectueux de l'environnement et fiables.

Sur la base de l'analyse de la situation actuelle lors des différentes visites d'échange et après avoir évalué les documents disponibles pour le développement urbain et des transports, il est nécessaire d'améliorer les connaissances et les compétences sur les méthodes modernes de planification et de présentation des analyses et des concepts de planification urbaine et des transports dans la municipalité de Harare. Des visites d'échange avec d'autres villes africaines sont prévues à cet effet afin de tirer profit de leurs expériences dans ce domaine.



Atelier de réparation de vélos à Harare © Gerhard Gross

Il convient en outre de créer les conditions techniques et les bases méthodologiques nécessaires à la présentation de concepts de planification, et de clarifier les conditions générales pour la réalisation d'un plan de mobilité urbaine durable (Sustainable Urban Mobility Plans – PMU), qui constituera quant à lui la base de l'évaluation, de la planification et de la mise en œuvre de systèmes de transport durables, en particulier dans les transports publics. À cette fin, le système d'information géographique (SIG) existant doit être complété par des développements plus récents et des applications axées sur la planification. Des formations adéquates seront proposées à cette fin aux collègues du service de la planification de Harare. Il est également jugé utile de recruter une experte ou un expert en mobilité pour la ville de Harare qui

dispose d'expériences de la planification intégrée de la mobilité durable et soit capable d'accompagner les processus de préparation et de mise en œuvre du plan de mobilité urbaine durable.

Un autre axe du programme d'action concerne les **mesures et les actions visant à accroître l'acceptation et l'utilisation des transports publics et du vélo à Harare** ainsi que la qualité de séjour des espaces routiers et des places afin de rendre la marche en ville plus attrayante et plus sûre. À cette fin, une stratégie de communication devra être élaborée pour sensibiliser les habitantes et les habitants, les employés et les visiteurs de la ville aux avantages de la marche et du vélo pour eux-mêmes et pour le développement durable de la ville. Des projets pilotes dans ce sens sont prévus dans les écoles et l'université de Harare. Les pistes cyclables existantes dans la ville doivent en outre être réactivées et de nouvelles planifiées, et des espaces pour les piétons et la marche à pied doivent être reconquis ou créés, si nécessaire en fermant temporairement les rues et les places au trafic automobile dans le centre ville. Il convient également de renforcer l'utilisation des transports publics par des campagnes ciblées. Ceci doit se faire dans un échange d'expériences avec d'autres villes africaines et européennes ou allemandes.

Comme la pression pour agir est forte à Harare, les premières étapes de mise en œuvre du programme d'action ont déjà été franchies : une procédure de **déploiement d'une experte ou d'un expert en planification intégrée** par le biais du programme de « professionnels pour les partenariats communaux dans le monde (FKPW)⁹ » du SKEW a été lancée. Une demande auprès du fonds de micro-projets de politique de développement communale du SKEW permettra de faciliter d'autres mesures à court terme, et en particulier des formations pour le service des transports de Harare et le développement d'un concept de communication pour promouvoir le vélo et la marche à pied.

9 <https://skew.engagement-global.de/fachkraefte-weltweit.html>

3.11. Schwäbisch Hall – Okahandja, Namibie

	Ville de Schwäbisch Hall (Allemagne)	Commune de Okahandja (Namibie)
Nombre d'habitants	40.621	32.183
Superficie	104,18 km ²	164,2 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses durables, les fortes précipitations et les canicules • Modification générale de la répartition des pluies • Diminution du nombre d'espèces d'insectes et de la biodiversité • Diminution de la production agricole due au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse durable • Conditions météorologiques inhabituelles pour la saison (chaleur extrême par ex.) • Perte d'emplois et urbanisation accrue dans la zone urbaine et le district en raison de la sécheresse. • Diminution de la production alimentaire dans le district • Augmentation de la pauvreté et de la faim • Inondations possibles durant la saison des pluies

Présentation du partenariat pour le climat

Okahandja est la principale commune du district du même nom dans la région de Otjozondjupa. La commune compte 32 183 habitantes et habitants sur une superficie de 164,2 km². Les données du recensement de 2011 et un taux de croissance de 1,6 % par an ont été retenus pour déterminer la population actuelle. Okahandja est communément appelée la « cité-jardin de la Namibie » et est située à environ 70 km au nord de la capitale Windhoek.

Le nom Okahandja vient de l'Otjiherero (l'une des langues autochtones) et signifie l'endroit où deux rivières se rejoignent pour former un grand fleuve. Ces deux rivières sont l'Okakango et l'Okamita, qui ne transportent de l'eau qu'en été et sont asséchées le reste de l'année. Okahandja a une longue histoire, et le district du même nom offre de nombreuses possibilités de loisirs pour les autochtones et les touristes.

L'économie de la commune comprend diverses entreprises de détail, de services et des établissements de l'industrie manufacturière. L'agriculture se pratique principalement dans le district du même nom, c'est-à-dire dans les exploitations communales et privées et dans les petits villages.

En raison du changement climatique, Okahandja est confrontée à des sécheresses plus longues, à une diminution des ressources en eau, à une

dégradation accrue des habitats naturels au sein et autour de la commune, et à des risques sanitaires accrus du fait des canicules et des périodes de sécheresse prolongées.



Une délégation de Schwäbisch Hall en visite chez ses partenaires de Okahandja © Commune de Okahandja

Le grand chef-lieu de Schwäbisch Hall, à 60 km au nord-est de Stuttgart, est situé dans la région de Heilbronn-Franken, dans le Land du Bade-Wurtemberg. Sur une superficie de 104,18 km², la ville compte environ 41 000 habitantes et habitants venant de plus de 120 pays.

L'histoire de la ville remonte à très longtemps et est étroitement liée à l'extraction du sel, que l'on appelait « l'or blanc » au Moyen-Âge. Dès le cinquième siècle avant J.-C., le sel était extrait de la saumure par les Celtes qui étaient établis dans la région. Ce n'est qu'en 1924 que l'extraction du sel a été arrêtée, mais les bains d'eau saline sont toujours en service aujourd'hui. La ville se caractérise par un large éventail d'activités artistiques, culturelles et de loisirs. Il s'agit notamment des expositions de la Kunsthalle Würth, des représentations en plein air sur le célèbre escalier de Saint-Michel ainsi que des festivals du sel et d'été.

Environ 26 000 habitants de la ville ont un emploi ; le taux de chômage est de 2,8 %. En 1971, la ville a fondé sa propre régie municipale (Stadtwerke Schwäbisch Hall), qui a investi massivement dans le développement et l'expansion des énergies renouvelables et dans son propre réseau de chauffage urbain. La ville s'engage activement depuis des années en faveur de la protection du climat sur place et dispose de son propre concept énergétique et de protection du climat.

La ville de Schwäbisch Hall est active en Namibie depuis 2015 et elle est engagée dans une action de solidarité internationale avec l'école Waldorf de Windhoek. Dans le même temps, la ville a cherché à établir une coopération au niveau communal. En 2017, une coopération entre Okahandja et Schwäbisch Hall a été convenue dans le cadre d'un partenariat communal pour le climat afin de trouver des solutions appropriées pour atténuer les effets du changement climatique au niveau local et mondial.

Dès le début, les deux partenaires étaient conscients du caractère ambitieux et de la difficulté de la tâche. Mais compte tenu de la menace considérable que le changement climatique fait peser sur l'humanité et l'avenir de la planète, il n'y a aucune alternative à des efforts communs et coordonnés.

Le partenariat pour le climat entre les deux villes a été initié par l'ambassadeur de Namibie en Allemagne, M. Andreas Guibeb, qui a fait une recommandation en ce sens en 2017.

Élaboration du programme d'action

Après une correspondance intense, des représentantes et représentants des deux communes se sont retrouvés en octobre 2017 lors de l'atelier d'ouverture international de la sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat » à Brême. Les partenaires se sont entretenus sur les menaces que le changement climatique représentait pour leur commune respective et ont approfondi leurs échanges lors de la visite à Schwäbisch Hall qui a suivi l'atelier.

Cette visite a permis de poser la première pierre du partenariat. Les deux communes ont convenu que le partenariat devait être fondé sur l'apprentissage et le respect mutuels, la responsabilité commune de l'ensemble des mesures et des résultats du partenariat, ainsi que sur la transparence et l'ouverture.

Une visite des homologues a eu lieu en février 2018, lorsqu'une délégation de Schwäbisch Hall conduite par le maire Hermann-Josef Pelgrim et le responsable de la protection du climat de la municipalité, Stefano Rossi, s'est rendue à Okahandja pour se faire une idée de la situation sur le terrain. La délégation a eu l'occasion de rencontrer les membres du conseil municipal de Okahandja et de faire connaissance avec eux.

En plus de faire connaissance, la délégation a visité diverses institutions et entreprises, dont une décharge, la mairie, l'hôpital public, une école et la station d'épuration. À cette occasion, les membres de la délégation ont pu constater de leurs propres yeux que la décharge et la mairie devaient être modernisées ou rénovées de toute urgence. Concrètement, il s'agit de construire une installation de recyclage, de rénover la mairie et de moderniser la station d'épuration. Dans ce contexte, plusieurs axes de coopération ont été identifiés.

En novembre 2018, une délégation de Okahandja s'est rendue à Schwäbisch Hall. Cette délégation était menée par le maire Johannes Hindjou, la responsable de l'environnement, de la santé et de la prévention des catastrophes Julia Hukununa et le responsable de l'urbanisme Phillip Hendjala.



Le maire de Schwäbisch Hall Hermann-Josef Pelgrim discute des sites possibles pour une installation solaire à Okahandja avec le maire Johannes Hindjou et des conseillers municipaux de Okahandja. © Ville de Schwäbisch Hall

La visite d'une installation de biogaz, d'un centre d'élimination et d'une installation de compostage étaient au programme. La délégation de Namibie a en outre rencontré des représentantes et représentants de la régie municipale de Schwäbisch Hall pour discuter avec eux de l'installation photovoltaïque prévue à Okahandja. Au cours d'un atelier d'une journée organisé par le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW, des représentantes et représentants des deux communes ont eu le temps et la possibilité de travailler sur leur vision et leur programme d'action commun dans le cadre du partenariat communal pour le climat.

La deuxième visite à Schwäbisch Hall a été une étape importante pour la délégation de Okahandja : en effet, les représentantes et représentants de la commune ont estimé que les expériences acquises par Schwäbisch Hall dans l'industrie des déchets et de l'énergie, en particulier dans l'exploitation et la gestion d'une installation de recyclage, étaient très précieuses. L'atelier s'est avéré être une excellente expérience d'apprentissage et a fourni aux visiteurs des informations décisives puisque le plus grand défi de Okahandja est la gestion des déchets et de l'énergie.

Les **résultats intermédiaires les plus importants** lors de l'élaboration du programme d'action commun ont été la définition des priorités, la mise en place des structures de travail et le développement d'une relation de travail durable.

À ce jour, les organes suivants participent au partenariat communal pour le climat :

Commune de Okahandja	Ville de Schwäbisch Hall
Bureau du maire	Bureau du maire
Service de la protection de l'environnement et de la santé et de la prévention des catastrophes	Département de l'administration centrale
Service de l'urbanisme	Régie municipale de Schwäbisch Hall
Service du développement économique local	ONG Cercle des amis de la Namibie (Freundeskreis Namibia)
Service des infrastructures techniques	
Joint Venture entre Okahandja et CenoRed	

Les principales mesures du programme d'action

Compte tenu de la situation concrète sur le terrain et des consultations finales qui ont eu lieu au cours des visites, les représentants des deux communes ont identifié les principaux axes thématiques et ont notamment réagi au mauvais état de la décharge et des infrastructures de service.

Au niveau de la **vision**, le partenariat pour le climat imagine des citoyens éduqués, responsabilisés et engagés qui travaillent à la réalisation des principaux objectifs climatiques d'ici 2030. Il s'agit de sensibiliser la population de Schwäbisch Hall et de Okahandja au changement climatique et à ses conséquences, et donc aux effets associés sur nos moyens de subsistance et l'environnement.

Pour atteindre cette vision à long terme, les deux partenaires ont identifié les axes thématiques de leur travail commun au cours duquel des mesures communes doivent être mises en œuvre. Il s'agit des axes thématiques suivants :

- Soutien des énergies renouvelables
- Optimisation de la gestion des déchets
- Optimisation de l'assainissement
- Sensibilisation au changement climatique

Les axes thématiques sont présentés en détail ci-après :

Énergies renouvelables : Le partenariat pour le climat vise à atteindre une part de 50 % d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030. Le premier axe du programme d'action comprend d'importants projets tels que le renforcement de l'approvisionnement énergétique local par la construction commune d'une installation photovoltaïque à ciel ouvert. Il est également prévu de vérifier dans quelle mesure de plus petites installations photovoltaïques pourraient être installées sur les toits de bâtiments communaux.

La commune d'Okahandja bénéficie grandement de l'expérience de la régie municipale de Schwäbisch Hall qui s'approvisionne déjà à 100 % en électricité provenant d'énergies renouvelables depuis 2018 pour leur propre zone de couverture. Parmi les autres mesures, on compte les formations sur la planification de projets dans le domaine des énergies renouvelables, qui ont lieu depuis février 2018 à la régie municipale de Schwäbisch Hall. La régie municipale de Schwäbisch Hall fait désormais partie de l'équipe de base des partenariats communaux pour le climat. Avec cet ensemble de mesures, Okahandja a de bonnes

appropriées pour Okahandja. Le partenariat pour le climat s'est fixé pour objectif un taux de recyclage des déchets urbains solides de 50 % à Okahandja d'ici 2030. À l'heure actuelle, ni la gestion des déchets en général ni la gestion de la décharge de Okahandja ne sont appropriées pour répondre aux besoins. Des matériaux légers tels que des sacs plastiques ou des journaux sont parfois emportés par le vent hors de la décharge. Dans ce contexte, la prévention des déchets doit être un élément central de la stratégie de gestion des déchets à mettre en place. Les actrices et acteurs devraient par ailleurs être en mesure de reconnaître le potentiel de la gestion intelligente des déchets et des déchets eux-mêmes comme une ressource précieuse pour générer des revenus.

Le troisième axe du programme d'action comprend **l'assainissement**. Dans ce domaine de travail, le transfert de connaissances entre les deux communes doit être soutenu dans le cadre du partenariat communal pour le climat afin d'optimiser l'exploitation de la station d'épuration. Les deux communes prévoient d'augmenter de 50 % le nombre de foyers raccordés à l'assainissement d'ici 2030.

Le quatrième axe du programme d'action concerne **l'éducation à l'environnement** afin de soutenir un développement durable dans le secteur de la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets. L'objectif est d'influencer la perception qu'ont les citoyennes et les citoyens de leur propre environnement et du changement climatique par un comportement respectueux de l'environnement et de sensibiliser les citoyens aux effets du changement climatique. Ceci est susceptible d'avoir des effets positifs. Ainsi, les citoyennes et les citoyens devraient séparer leurs déchets par type afin de réduire le nombre de matériaux recyclables qui finissent dans les décharges. Il est également prévu de sensibiliser la population au gaspillage de l'eau afin de réduire les pertes d'eau et de lui montrer comment utiliser des énergies renouvelables plutôt que des combustibles fossiles. La sensibilisation des citoyennes et des citoyens est considérée comme une mesure transversale.



Des actrices et acteurs de Okahandja montrent à leurs partenaires de Schwäbisch Hall la station d'épuration de Okahandja © Ville de Schwäbisch Hall

chances d'apporter une contribution significative à la production d'énergie durable en Namibie.

Gestion des déchets : Le deuxième axe de leur programme d'action commun porte sur les options possibles pour l'élimination des déchets urbains solides, la valorisation optimale des matériaux recyclables collectés et l'élaboration de solutions

Les mesures susmentionnées ont été choisies pour aborder des problèmes concrets sur place. Lorsqu'une délégation de Okahandja s'est rendue à Schwäbisch Hall en octobre 2017, les visiteurs ont exprimé leur inquiétude et ont souligné qu'une

action urgente était nécessaire en ce qui concerne la décharge et la station d'épuration de leur ville. L'approvisionnement en énergie à Okahandja et dans tout le pays a également été abordé.

Les membres de la délégation namibienne ont également expliqué à leurs hôtes de Schwäbisch Hall comment l'alimentation électrique est structurée en Namibie. Le pays dispose ainsi d'un modèle d'alimentation électrique centralisé dans lequel la majeure partie de l'électricité dont il a besoin est importée d'Afrique du Sud (électricité produite à partir de charbon). Il est donc judicieux de construire une installation photovoltaïque à Okahandja afin de garantir une alimentation électrique respectueuse de l'environnement, durable et à un coût abordable. Une conversion au photovoltaïque de la production d'électricité permettrait d'améliorer la situation environnementale et de promouvoir un mode de vie dans lequel les combustibles fossiles nuisibles à l'environnement et à la santé cesseraient de jouer un rôle.

L'objectif principal du partenariat communal pour le climat consiste à relever ensemble les défis du changement climatique. Pour ce faire, il convient de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les communes, mais aussi dans d'autres parties du monde. Les communes de Schwäbisch Hall et de Okahandja sont fières de pouvoir façonner la transition énergétique et la transition vers un avenir à faible émission de carbone, et de contribuer à ce que les générations futures puissent profiter de la richesse et de la beauté de la vie sur terre.

Avec le partenariat communal pour le climat, les deux communes partenaires s'engagent dans un voyage long et difficile, mais elles sont convaincues que leurs actions d'aujourd'hui se révéleront être une contribution utile à l'humanité et à notre planète.

3.12. Viernheim – Silly, Burkina Faso

	Ville de Viernheim (Allemagne)	Commune de Silly (Burkina Faso)
Nombre d'habitants	34.265	Env. 34.000
Superficie	48 km ²	1.238 km ²
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs pluies torrentielles avec inondation de certains quartiers de la ville • Les années successives de grave sécheresse estivale ont mis à rude épreuve les arbres dans les forêts adjacentes et l'agriculture • Températures en hausse 	<ul style="list-style-type: none"> • Les précipitations irrégulières et réduites entraînent une diminution des rendements, voire même de mauvaises récoltes • Les changements de température et de précipitations entravent l'approvisionnement en eau des populations • La saison des pluies est plus intense, mais elle est irrégulière. Les bâtiments habituels ne résistent pas aux fortes pluies et au vent • Désertification progressive

Présentation du partenariat pour le climat

Viernheim est une ville moyenne au nord-est de Mannheim dans la zone économique et d'agglomération de la région métropolitaine du Rhin-Neckar. Viernheim compte quatre zones industrielles regroupant de nombreuses entreprises de taille moyenne. La politique énergétique tournée vers l'avenir de Viernheim a été reconnue et soutenue par le Ministère de l'environnement de la Hesse et a remporté en 1994 le concours municipal de la Hesse de ville Brundtland. Une ville Brundtland désigne une ville économe en énergie, en référence au rapport Brundtland établi en 1987 par la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement, sous la direction de l'ancienne première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland.¹⁰ Sa principale revendication était la suivante : la consommation d'énergie primaire et donc les émissions de CO₂ dans les pays industrialisés doivent être réduites de moitié au cours des prochaines décennies. Depuis lors, la protection du climat est une priorité de l'action communale de la ville de Viernheim.

Silly, commune partenaire de la ville de Viernheim, est une commune rurale qui compte 31 villages. Elle est située dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso dans la province de Sissili, à environ

90 km de Léo, chef-lieu de cette province. Les principales activités sont l'agriculture et l'élevage, les activités paysannes étant essentiellement basées sur l'agriculture de subsistance. Sur le plan climatique, la commune de Silly est située dans la zone semi-aride dont la végétation est celle de la savane arborée.



Visite de travail de la délégation africaine de Silly, chef-lieu partenaire de Viernheim avec des représentantes et représentants de la ville de Viernheim et de l'association Focus e. V. © Focus e.V.

La coopération décentralisée officielle et le contrat de partenariat remontent à l'année 1994. Elle a été étendue par contrat pour couvrir l'ensemble du territoire de la municipalité rurale de Silly en septembre 2013.

¹⁰ <https://www.viernheim.de/leben-bauen-bildung/oekologie-umwelt/brundtland-und-klimaschutz.html/>

Dès 1995, la ville de Viernheim a développé un concept de protection du climat et largement mis en œuvre son contenu dans les années qui ont suivi. La ville de Viernheim et le bureau Brundtland se sont fixés pour objectif en 2018 d'établir un concept de protection du climat 2.0 ambitieux et innovant pour la ville Brundtland. Outre le secteur énergétique traditionnel, les thèmes de la mobilité, des modes de vie durables, de la création de valeur régionale et de l'adaptation au changement climatique sont également abordés.

Parallèlement à la mise en place d'un concept de protection du climat pour Viernheim, le SKEW d'Engagement Global lançait au printemps 2017 l'appel à la sixième phase du projet de « partenariats communaux pour le climat », dans le cadre duquel des partenariats communaux pour le climat entre des communes allemandes et africaines ou latino-américaines devaient être initiés en même temps.

Après des discussions entre le maire, le premier conseiller municipal en tant que responsable du développement urbain et de la planification environnementale ainsi que du bureau Brundtland, les services municipaux et l'association FOCUS e.V., qui est responsable pour le compte de la ville de Viernheim de la gestion du projet dans le domaine de la politique de développement urbain et du partenariat pour le climat dans le cadre de la coopération décentralisée, une participation a été approuvée par toutes les parties. Les responsables communaux de Silly ont été informés de la possibilité d'un partenariat pour le climat. Après avoir consulté les services de l'agriculture et de la sylviculture, de l'approvisionnement en eau et l'inspection scolaire sur place, le maire de Silly a approuvé l'extension du partenariat aux secteurs de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. L'initiative a ensuite été présentée au conseil municipal de Silly. À Viernheim, les organes communaux ont adopté une résolution en mai 2019 approuvant le programme d'action qui avait été élaboré entre-temps comme cadre d'action et base de travail pour le début de la mise en œuvre du partenariat pour le climat entre Viernheim et Silly.

Élaboration du programme d'action

L'un des avantages d'une participation à la sixième phase des partenariats communaux pour le climat était qu'il existe déjà une **coopération décentralisée officielle** entre Silly et Viernheim depuis

1994. Le partenariat pour le climat officiellement signé à Brême en octobre 2017 lors de l'atelier d'ouverture sera donc mis à profit pour restructurer et approfondir la coopération décentralisée en place depuis 25 ans. Cette participation donne un nouvel élan à la coopération décentralisée : toutes les actions communales de Viernheim et de Silly doivent correspondre aux exigences et aux défis du changement climatique et s'effectuer dans l'esprit d'une commune saine, juste, durable, adaptée au climat et respectueuse du climat.



Groupe de travail engagé lors d'un atelier sur le développement du programme d'action du partenariat pour le climat à Silly - Burkina Faso © Focus e.V.

Après l'atelier d'ouverture, une **coordination du projet** a été désignée et une équipe de base formée ainsi que des actrices et acteurs possibles choisis dans les deux communes. Les deux communes attachent une grande importance à l'implication d'un maximum d'acteurs du secteur communal et de la société civile afin de promouvoir le partenariat pour le climat dans de nombreux domaines des communes. La coopération sur un pied d'égalité, l'apprentissage mutuel et la responsabilité commune de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'action sont des principes importants à cet égard.

Le premier envoi d'experts à Silly a eu lieu en janvier 2018. La situation de départ a été analysée lors d'un atelier pour le développement d'un partenariat pour le climat. Le point central de tous les entretiens et discussions a porté sur la question de savoir comment la coopération décentralisée pouvait être étendue et enrichie par un partenariat pour le climat.

Le deuxième envoi à Viernheim a eu un caractère plus concret. Avec le soutien du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW, un atelier a été organisé afin de faire un premier bilan et d'identifier les structures de travail et les axes thématiques du programme du partenariat pour le climat. Une nouvelle vision a ensuite été élaborée, avec une réflexion finale et la planification des prochaines étapes. Il a également été possible d'élaborer les premières ébauches concrètes d'un programme d'action commun, et des discussions intenses ont eu lieu avec un certain nombre d'acteurs sélectionnés.

À la suite de cet envoi, les deux communes ont poursuivi le travail sur le programme d'action. Avec un projet concret en main, le troisième envoi à Silly a eu lieu en février 2019. Lors d'un atelier réunissant la délégation de Viernheim, le maire et le premier conseiller municipal de Silly, des conseillers municipaux et des représentantes et représentants des services communaux et de la société civile, le programme d'action commun a été présenté à tous les participants, les questions ont été recueillies puis discutées et clarifiées point par point. Les deux partenaires pour le climat accordent une grande importance à l'inclusion de l'éducation formelle et non formelle des jeunes et des personnes âgées afin de sensibiliser la population par le biais de projets éducatifs, à la protection du climat et à l'adaptation au changement climatique en vue d'une action responsable, parallèlement à la mise en œuvre des objectifs.

Les principales mesures du programme d'action

Les axes thématiques suivants de la coopération future ont été définis lors de l'atelier à Viernheim en octobre 2018 :

- Énergies renouvelables
- Renforcement des structures régionales
- École et éducation
- Bonne gouvernance
- Agriculture et sylviculture, environnement, approvisionnement en eau, irrigation et élimination, santé

Viernheim a adopté en 2019 un **concept de protection du climat**. Des mesures d'adaptation au changement climatique doivent être intégrées au plan de développement communal de Silly. Viernheim présente un grand potentiel dans les domaines du photovoltaïque, de la suffisance (modes de vie durables – « moins c'est plus ») et des déplacements en vélo. À Silly, il se trouve plutôt dans l'expansion de l'énergie solaire et l'adaptation de l'agriculture. Ce faisant, les thèmes de l'éducation, de la motivation, de la sensibilisation et de la volonté politique sont toujours pris en considération. En outre, les structures d'une commune rurale africaine comme Silly et d'une ville moyenne dans une agglomération allemande comme Viernheim sont extrêmement différentes, de sorte que les objectifs stratégiques et les mesures sont très divergents et difficiles à concevoir ensemble.



Les enfants des écoles primaires de Silly sont impatients de voir les plants d'arbres fruitiers porter leurs premiers fruits dans quelques années © Focus e.V.

Énergies renouvelables : À Viernheim, l'objectif est de multiplier la part des énergies renouvelables dans le domaine de la chaleur et de l'électricité. À cette fin, il est prévu de lancer une nouvelle campagne solaire en 2020 en coopération avec le service local de conseil en énergie solaire aux citoyens. À Silly, le lancement d'une stratégie solaire et l'installation d'un conteneur solaire sont prévus. Des installations de biogaz sont installées dans tous les villages, tout en sensibilisant les ménages à leurs avantages. Des mesures sont prises pour créer une entreprise locale spécialisée dans l'énergie solaire.

Renforcement des structures régionales : Il convient de renforcer les structures locales et régionales. Ce faisant, l'accent de l'action communale est mis sur les secteurs de la mobilité, de l'alimentation et de la consommation. Silly disposera d'une organisation solide dans le domaine de la transformation du beurre de karité (graisse végétale provenant de la noix du karité), capable de fournir des produits finis à des prix compétitifs sur le marché national et international. En outre, des entreprises artisanales locales dans le secteur technique (solaire, biogaz, transformation du karité) sont en train d'émerger.

École et éducation : Le partenariat pour le climat vise à développer un plan d'éducation des enfants et des jeunes qui considère « l'éducation au développement durable » comme un instrument central basé sur les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 formulés par les Nations unies. Les institutions éducatives scolaires et extrascolaires de Viernheim et Silly s'accordent sur un concept d'éducation locale qui comprend les points suivants : changement climatique, énergie, consommation, alimentation, mobilité, travail, biodiversité et justice. Un groupe d'experts développe une proposition de concept éducatif non formel adapté. La sensibilisation au changement climatique et à l'adaptation au changement climatique sous forme de campagnes de sensibilisation et de l'intégration de programmes correspondants pour les écoles et projets est renforcée dans les deux communes. Pour sensibiliser la population au changement climatique et à ses effets, la construction d'une « maison du climat communale » comprenant un jardin environnemental et une bibliothèque est prévue à Silly. L'objectif est également de certifier les établissements scolaires et les organisations coopérantes comme « organismes d'éducation durable ».

Bonne gouvernance : Le partenariat pour le climat vise à mener une politique communale de protection du climat et à créer des structures appropriées afin d'atteindre les objectifs à long terme du concept de protection du climat ou d'adaptation au changement climatique d'ici 2050. À cet égard, les communes de Viernheim et de Silly se considèrent comme des réseauteurs. Un conseil de la durabilité doit être établi pour initier, accompagner et évaluer les processus et les mesures.

Agriculture et sylviculture, environnement, approvisionnement en eau, irrigation et élimination, santé : En raison des différences structurelles, les mesures sont très divergentes et concernent en grande partie Silly. En tant que projet symétrique, l'initiative « Vivre sans plastique » peut être réalisée avec le même objectif à Silly et à Viernheim. À Silly, des efforts sont déployés pour améliorer l'accès à l'eau potable. D'ici 2030, l'agriculture et l'élevage permettront de disposer d'une base alimentaire plus sûre et plus efficace. À cette fin, des installations de production agricole seront construites ou rénovées. Le bassin de rétention de Silly, gravement endommagé, sera rénové et agrandi. Les agriculteurs seront sensibilisés et formés aux bonnes pratiques agricoles susceptibles de résister au changement climatique. Des magasins de matériel adéquat seront mis en place dans des villages sélectionnés. La population doit bénéficier d'informations agrométéorologiques et de services de conseil à appliquer dans l'agriculture en pratique. Les plans de développement dans le secteur du boisement doivent être actualisés. Les mesures de conservation des arbres existants doivent être renforcées et le boisement d'arbres fruitiers intensifié.

4. CONCLUSION

Dans le cadre d'un processus intense de deux ans, les douze partenariats communaux pour le climat de la sixième phase de projet ont entrepris un voyage passionnant pour élargir leurs liens de partenariat existants afin d'inclure les thèmes de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique, et pour entamer et construire de nouvelles relations de partenariat dans ce contexte thématique.

Il est apparu de manière évidente que toutes les communes sont touchées de manière très différente par les effets du changement climatique. Alors que certaines rapportent des phénomènes météorologiques extrêmes et des périodes de chaleur et de sécheresse durables, d'autres sont notamment touchées par la pénurie d'eau et l'érosion des sols. En fonction de la zone climatique respective, les problématiques principales sont différentes : ainsi, les communes du Burkina Faso souffrent de sécheresses, de pénurie d'eau et d'appauvrissement des sols, tandis que les communes du Pérou doivent faire face à des inondations et à des glissements de terrain ou à des éboulements. Les communes allemandes mentionnent principalement des périodes de canicule plus longues en été et des pluies torrentielles.

Huit partenariats pour le climat de la sixième phase de projet se sont appuyés sur des partenariats existants et quatre nouveaux partenariats ont été créés. La plupart des partenariats existants remontent à des partenariats de longue date entre des villes ou des écoles. Pour les partenariats nouvellement établis en particulier, mais aussi pour les partenariats existants, le défi consistait à créer une base thématique et organisationnelle solide pour la poursuite de la coopération dans un délai relativement court.

Pour la première fois, des communes allemandes et de différents pays africains et latino-américains ont été réunies dans une même phase de projet. Les cinq phases de projet précédentes étaient en effet centrées sur une seule région du monde. Cela a posé à l'équipe du projet plusieurs nouveaux défis en termes de communication dans différentes langues, qui ont dû être pris en compte

dans l'organisation et la programmation des événements internationaux. Il a également été difficile pour les représentants communaux d'Amérique latine de se rendre à Windhoek en Namibie pour la rencontre du réseau des partenaires du Sud ou à Kouga en Afrique du Sud pour l'atelier sur les résultats, notamment en raison de l'obligation de visa et des durées de voyage importantes. Néanmoins, les aspects positifs ont prévalu car l'échange entre les trois continents a permis de partager et de discuter encore plus de perspectives, de défis, d'expériences et d'approches de solutions au sein du réseau international. Même s'il n'a pas toujours été facile pour les actrices et acteurs des partenariats de trouver une langue commune, il a été en général possible de mobiliser le soutien spontané de collègues d'autres communes ou des interprètes. Globalement, l'inclusion de deux régions du monde a donc constitué un enrichissement pour les partenariats pour le climat de la sixième phase, et de nouvelles impulsions ont pu être données en termes de contenu. Les défis à relever pour faire face aux effets du changement climatique sont similaires dans les communes d'Afrique et d'Amérique latine, tout comme la motivation à travailler ensemble pour les surmonter.

Concernant les **structures de travail**, une coordination et des équipes de base ont été mises en place dans toutes les communes. Des groupes de pilotage qui se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours du projet existent également dans la plupart d'entre elles. Dans certains cas, des organes en place dans le domaine de la protection du climat ou de l'environnement ont été utilisés à cette fin et élargis pour inclure d'autres actrices et acteurs pertinents. Conformément à la situation spécifique des communes, la composition des différents groupes d'acteurs est hétérogène. Néanmoins, des acteurs de la politique, de l'administration et de la société civile ont été impliqués dans presque toutes les communes, ce qui a enrichi l'échange thématique et donné à la coopération une base solide et large. Tant les services chargés des affaires internationales que ceux en charge de l'environnement ou de la protection du climat sont représentés dans les équipes de coordination et de base. En particulier dans les petites communes qui

ne disposent pas de ces services, des conseillères et conseillers municipaux mais aussi des maires s'engagent personnellement beaucoup (à titre bénévole). Dans certains partenariats (notamment ceux de Ludwigsburg - Ambato, Équateur, et de Brühl - Dourtenga, Burkina Faso), des acteurs du secteur privé ou des particuliers (dans le cas de Hachenburg - district de Gisagara, Rwanda) s'impliquent également en tant que médiateurs linguistiques ou culturels.

Les universités et établissements scientifiques sont assez fortement représentés dans les groupes de pilotage, ce qui offre des possibilités intéressantes d'analyse plus approfondie de certains aspects thématiques. Ainsi, dans le partenariat entre Cologne et Yarinacocha au Pérou notamment, les universités dans les villes sont également impliquées aux côtés d'organisations de base de la population indigène (FECONAU) et d'autres organisations de la société civile. Les écoles et les élèves sont en outre considérés comme des groupes d'acteurs importants dans de nombreux partenariats. Ainsi, dans les partenariats entre Enkenbach-Alsenborn et Kinigi/district de Musanze au Rwanda et le district de Hameln-Pyrmont et le district d'Alfred Nzo en Afrique du Sud notamment, des partenariats scolaires sont en cours d'élaboration et devront être plus fortement impliqués dans les activités du partenariat pour le climat.



Christopher Eita de Windhoek et Gerhard Gross de Munich en pleine discussion animée © Ernst Ohlhoff

Afin d'assurer un soutien politique, les coordinateurs informent régulièrement les organes politiques des progrès réalisés lors des réunions régulières lorsque les membres du conseil

municipal ne sont pas déjà directement impliqués. Les visites des communes partenaires lors des envois constituent des opportunités particulièrement intéressantes à cet égard. Les envois réciproques ou les ateliers internationaux ont également été utilisés pour faire connaître le partenariat pour le climat et son contenu, notamment par le biais de communiqués de presse, de messages sur les sites web des communes et dans les réseaux sociaux.

L'élaboration des programmes d'action n'a pas toujours été continue et fluide. Les changements politiques ainsi que les déficits en personnel ont conduit à des interruptions plus longues dans certains cas. Les barrières de la langue ont constitué un défi pour la communication et continuent de l'être. Dans certains cas, le soutien du SKEW a été nécessaire en matière d'interprétation et de traduction. Malgré cela, pratiquement tous les partenariats ont trouvé des solutions novatrices, en intégrant souvent des associations ou des particuliers engagés. C'est une condition préalable centrale pour la poursuite de la coopération.

Comme dans les phases de projet précédentes, l'échange professionnel sur les expériences, stratégies et besoins a permis d'identifier rapidement des axes thématiques intéressants pour les deux parties dans cette phase. Ici, les envois réciproques en particulier ont marqué des moments importants. Les partenaires d'Amérique latine et d'Afrique ont souvent évoqué les liens entre le changement climatique et l'amélioration des conditions de vie et de revenus de la population locale. Dans les communes allemandes, une importance particulière a été accordée à la sensibilisation et à la motivation de la population à adopter un comportement plus respectueux du climat.

Les programmes d'action élaborés à la suite de ce processus intense, qui ont été présentés pour les différents partenariats pour le climat dans le chapitre précédent, sont clairement articulés par leur structure hiérarchique (objectif stratégique - objectif opérationnel - mesure) ainsi que par la spécification des personnes responsables, le calendrier, les ressources nécessaires et les indicateurs, et constituent une excellente base pour la mise en œuvre. Le fait que les programmes d'action présentent à la fois de grands projets nécessitant beaucoup de ressources mais aussi des mesures pouvant être réalisées indépendamment d'un

financement externe et basées sur des ressources (humaines, matérielles et financières) existantes y contribue aussi. Outre les mesures qui doivent être mises en œuvre dans les une à deux années à venir, il existe aussi des objectifs à moyen terme. La planification des ressources et les indicateurs ont été élaborés en détail, en particulier pour les projets prioritaires à mettre en œuvre directement. Pour les autres mesures, ils ont encore un caractère assez général et seront certainement peaufinés lorsqu'une demande de financement sera envisagée. Étant donné les situations de départ très différentes et la dynamique des partenariats, le niveau de détail de l'élaboration des programmes d'action varie également.

Par nature, la sélection des **axes thématiques** dépend de la situation spécifique et des besoins des deux communes partenaires. Les domaines suivants ont globalement été le plus souvent retenus :

- Sensibilisation et éducation à l'environnement
- Énergies renouvelables et efficacité énergétique
- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets
- Agriculture durable



Participants à la rencontre du réseau de partenaires du Sud à Windhoek lors d'une visite d'une installation communale de récupération de l'eau © Johan Jooste

La plupart des objectifs et mesures concernant la construction ou l'extension de l'infrastructure ou l'application de certaines technologies doit être réalisée dans les communes latino-américaines et africaines alors que les communes allemandes soutiennent les partenaires par un conseil

professionnel et la gestion commune du projet (y compris la demande de ressources financières). Il existe toutefois également plusieurs « projets symétriques » mis en œuvre parallèlement de part et d'autre. Citons à titre d'exemple la gestion de l'eau et les mesures visant à éviter les déchets plastiques. Dans toutes les communes, la sensibilisation et les activités d'éducation au développement et d'information revêtent en outre une grande importance. Dans les communes allemandes, les conséquences considérables du changement climatique dans les communes partenaires doivent notamment permettre de sensibiliser aux problématiques mondiales et d'intensifier l'engagement de leurs propres citoyennes et citoyens.

Dans certains partenariats pour le climat, la **mise en œuvre des programmes d'action** a déjà commencé. Ainsi, 13 projets de partenariats pour le climat de la sixième phase sont en cours de réalisation ou ont déjà été réalisés dans le cadre des projets de fonds de microprojets, Nakopa ou du programme de soutien des projets communaux de protection du climat et d'adaptation au changement climatique (FKKP) du SKEW avec des fonds du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). D'autres démarrent, malgré les restrictions dues à la pandémie de coronavirus, dans le courant de l'année 2020. Le fait que la mise en œuvre soit déjà engagée avec autant de détermination à ce stade précoce accroît la visibilité du partenariat pour le climat et la motivation de tous les acteurs et actrices. Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue le contexte plus large des programmes d'action. En raison de leur perspective élargie en termes de contenu et de délais, les programmes d'action permettent de prévoir des projets de suivi au-delà de la mesure individuelle ainsi que des mesures complémentaires dans le même domaine d'action ou dans d'autres, ce qui permet d'obtenir des effets plus larges et durables ainsi que de renforcer et de développer davantage le partenariat pour le climat à long terme.

5. PERSPECTIVES

Avec nos partenariats communaux pour le climat, nous avons accompagné le parcours des conférences internationales sur le climat, depuis celle de Copenhague en 2009 jusqu'à celle de Madrid en 2019. Le projet de partenariats pour le climat, né à l'approche de la 11e conférence fédérale sur la politique de développement communal de 2009 à Munich et intitulé « le défi du changement climatique », était étroitement lié à l'échec de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 15) de Copenhague. À travers l'élaboration bilatérale des programmes d'action des communes allemandes et des communes partenaires du Sud sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique, nous voulions montrer que le changement climatique mondial, avec ses effets déjà présents aujourd'hui, ne peut être surmonté que grâce à une coopération entre tous les acteurs et actrices du Nord et du Sud.



Horatio Hendricks, maire de la Municipalité locale de Kouga en Afrique du Sud, tient dans ses mains des granulés de plastique qui seront traités pour construire la première « route écologique » d'Afrique © Ernst Ohlhoff

Avec la septième phase de projet déjà en cours, nous disposons de quelque 70 partenariats pour le climat qui envoient un signal clair pour renforcer la protection du climat et l'adaptation au changement climatique sur un pied d'égalité et dans le cadre de procédures participatives.

Durant la sixième phase, les partenaires ont voyagé de la région amazonienne du Pérou aux plantations de café du Nicaragua, au désert de Namibie et au littoral de l'Afrique du Sud. En Allemagne, ils ont notamment découvert la ville hanséatique de Brême, le Westerwald et la ville Brundtland de Viernheim.

Les partenariats entre les communes et les personnes qui y participent sont à eux seuls absolument bénéfiques pour tous ceux qui se sont lancés dans cette aventure. Pour nous, il est évident que stopper le changement climatique est une tâche commune, au Nord comme au Sud. Les effets du changement climatique sont mondiaux et ne connaissent aucune frontière. C'est l'objectif des programmes d'action développés conjointement par les partenariats pour le climat.

Sur la base de ce socle solide, l'objectif est désormais de pérenniser les partenariats pour le climat et de mettre en œuvre les objectifs et les mesures qu'ils se sont fixés. Dans ce contexte, il semble important que les programmes d'action soient intégrés dans la pratique quotidienne des communes respectives et que des rapports et des mises à jour régulières aient lieu. Les progrès et les obstacles existants dans la mise en œuvre doivent faire l'objet d'un rapport tant au niveau interne de l'administration que par le biais d'une présentation dans les organes politiques. À cet effet, des rapports d'avancement des plans communaux de protection du climat ou des rapports de comités de jumelage notamment sont appropriés. Les programmes d'action doivent en outre être considérés comme des documents dynamiques qui doivent donc être vérifiés et développés à intervalles réguliers.

Les deux communes d'un partenariat sont pareillement responsables de la mise en œuvre à court, moyen et long terme des mesures et projets prévus. Pour ce faire, un transfert de connaissances réglementé entre les acteurs et actrices des communes du partenariat pour le climat est indispensable. Ce transfert de connaissances entre les communes devrait être assuré par un échange régulier permettant de mettre à jour les programmes d'action et d'y ajouter continuellement

de nouvelles connaissances et compétences. Ce faisant, il est extrêmement important de maintenir une communication constante et de faire en sorte que les structures de travail mises en place restent vivantes. L'administration devrait veiller à ce que le partenariat pour le climat ne soit pas suivi par une seule personne afin d'éviter toute rupture de la coopération en cas de changement de responsabilités ou de personnes.

De nombreuses mesures des programmes d'action élaborés nécessitent en outre l'implication d'acteurs et d'actrices externes. Ainsi, il sera encore plus important à l'avenir de considérer les groupes de la société civile, la science, voir même l'économie comme des partenaires du succès et d'entretenir et de rechercher donc un contact transparent. Le mouvement Fridays for Future offre ainsi la possibilité d'aller à la rencontre de jeunes engagés et de les impliquer dans le travail des partenariats pour le climat.

La question des ressources dans les partenariats pour le climat se posera toujours dans le cadre de la réalisation des objectifs communs. Une multitude de projets décrits dans les programmes d'action sont ambitieux et coûteux, d'autres peuvent être mis en œuvre grâce à l'engagement personnel et l'intégration innovante de partenaires. Le calendrier des programmes d'action reflète déjà une première hiérarchisation des priorités. Souvent, plusieurs mesures doivent toutefois être lancées dans un délai relativement court. Les deux partenaires devraient donc se mettre d'accord sur la priorité et le calendrier de leur réalisation, afin que la charge ne soit pas excessive pour aucune des parties.

Les suggestions de haut niveau développées avec de grandes compétences documentées dans le programme d'action sur l'extension des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les mesures préventives pour éviter ou atténuer les conséquences du changement climatique mais aussi sur les projets éducatifs constituent de très bons préalables pour effectuer une demande de fonds d'organismes d'aide publics ou privés. Elles reposent sur une analyse commune, une description des forces et des faiblesses et des objectifs communs concrets. Le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW continueront de soutenir à l'avenir la recherche de sources de financement en vue de mettre en œuvre les mesures. Le SKEW

et le groupe de travail LAG 21 NRW accompagneront également les partenariats pour le climat en termes de contenu et de méthodologie dans la mise en œuvre des programmes d'action, bien qu'avec moins d'intensité qu'auparavant. Une rencontre régulière du réseau des communes allemandes a déjà été convenue sur le modèle des phases de projet précédentes. En tant que pôle de compétence pour la politique de développement communal, le SKEW ainsi qu'Engagement Global proposent aux actrices et acteurs communaux et de la société civile, avec de nombreux autres programmes pertinents, divers services de conseil et de soutien qui peuvent également être utilisés pour poursuivre le développement des partenariats communaux pour le climat. Les offres de soutien financier et en personnel du SKEW ont été présentées progressivement aux communes lors des rencontres du réseau en Allemagne.

Le projet de « partenariats communaux pour le climat » sera également élargi dans les années à venir et pérennisé pour les communes participantes grâce à des services de conseil. La huitième phase de projet actuelle débutera à l'automne 2020 et accompagnera et soutiendra à nouveau une dizaine de partenariats communaux pour le climat dans le cadre d'un cycle de projet de deux ans. Les communes du Monde intéressées peuvent s'informer à tout moment des possibilités futures de participation au projet auprès du service pour les Communes du Monde et du groupe de travail Agenda 21 Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

PUBLICATIONS DU SERVICE POUR LES COMMUNES DU MONDE

78

Le Service pour les Communes du Monde met à disposition l'ensemble de ses publications et matériels d'information qui peuvent être commandés gratuitement (s'ils ne sont pas épuisés) ou téléchargés sur son site web : <https://skew.engagement-global.de/publikationen.html>

Série de publications « Material » :

- N° 107: Quatrième conférence: Partenariats communaux avec l'Afrique, 9 au 11 Septembre 2019 à Hanovre. Bonn, Mai 2020
- N° 85: Troisième conférence: Partenariats communaux avec l'Afrique - des partenariats durables sur un pied d'égalité, 19 au 21 octobre 2016 à Erfurt. Bonn, Mars 2017

Autres publications :

- Nos offres. Bonn 2017
- Qui sommes-nous ? À propos du Service pour les Communes du Monde. Bonn 2018
- Fonds de microprojets de politique de développement communale. Bonn, Août 2019
- Partenariats communaux pour le climat. Bonn, Mai 2021
- Développement durable des communes assuré par des projets de partenariats (Nakopa). Bonn, Mars 2017

Vous trouverez toutes les informations, dates, activités, conseils et articles de fond dans le mensuel ***Eine-Welt-Nachrichten*** du Service pour les Communes du Monde. Gratuit ! Formulaire de commande sur notre site web à l'adresse www.service-eine-welt.de.

Soutiens et partenaires de coopération - la structure de participation du SKEW

Le Service pour les Communes du Monde (SKEW) d'Engagement Global gGmbH est soutenu financièrement par des fonds du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et des Länder de Bade-Wurtemberg, Brême, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat. Nous impliquons nos soutiens et partenaires de coopération dans le développement de nos offres via nos organes que sont le comité consultatif des programmes et la commission des programmes..

Comité consultatif des programmes



Commission des programmes



ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen

Friedrich-Ebert-Allee 40 · 53113 Bonn
Postfach 12 05 25 · 53047 Bonn

Telefon +49 228 20 717-0
Telefax +49 228 20 717-150

info@engagement-global.de

www.engagement-global.de

Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

